



# Plan de Paysage du Val d'Ancoeur

Phase 1 | Diagnostic

Novembre 2019

Sensomoto | Vue d'ici | Urban-eco | Fais la ville



---

# 1.0

# Introduction

—

«Le plan de paysage permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, transversalement aux différentes politiques à l'œuvre sur un territoire, et de définir le cadre de cette évolution, sous l'angle d'un projet de territoire.»

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable  
et de l'Énergie

---

# Sommaire

<b><u>1.0 Introduction</u></b>	<b>02</b>	<b><u>2.2 Paysages habités</u></b>	<b>66</b>
Guide de lecture	04	Un territoire rural aux portes de l'agglomération parisienne : une urbanisation à deux vitesses	68
Démarche participative	06	Un patrimoine culturel remarquable confortant l'identité du territoire	70
Outils	08	Hier et Aujourd'hui	72
Situation territoriale et administrative	12	Atouts et Fragilités	74
		Enjeux 2 : Un habitat accueillant harmonieusement inscrit dans son territoire	76
<b><u>1.1 Entités paysagères du territoire</u></b>	<b>14</b>	<b><u>2.3 Paysages productifs</u></b>	<b>78</b>
Les unités paysagères régionales et départementales	16	De vastes plateaux aux cultures céréalière et des prairies en lisière de coteau	80
Les sous entités paysagères du Val d'Ancoeur	18	Des activités industrielles, énergétiques, de loisirs et touristiques	82
		Hier et Aujourd'hui	84
<b><u>1.2 Formation des paysages</u></b>	<b>34</b>	Atouts et Fragilités	86
Le socle conditionne les caractéristiques paysagères du territoire	36	Enjeux 3 : Des espaces productifs diversifiés valorisant le territoire	88
L'implantation humaine sur le territoire	40		
		<b><u>2.4 Paysages des mobilités</u></b>	<b>90</b>
<b><u>2.0 Regards croisés sur le territoire</u></b>	<b>46</b>	Un réseau hétérogène de voies rapides et de routes	92
Une vision graphique et thématique du territoire	48	Des chemins ruraux du quotidien et des parcours à vocation touristique	94
Paysage perçu (équipe) et paysage vécu (élus et habitants)	50	Hier et Aujourd'hui	96
		Atouts et Fragilités	98
<b><u>2.1 Paysages naturels</u></b>	<b>52</b>	Enjeux 4 : Des déplacements de qualités valorisant la découverte et la pratique du territoire	100
Un réseau complexe, omniprésent et diversifié	54		
Une mosaïque d'habitats forestiers exprimant la diversité des caractères de sol	56	<b><u>3.0 Synthèse</u></b>	<b>102</b>
Les cadres de protection des milieux naturels et l'organisation des trames écologiques	58	<b><u>Sources et crédits photographiques</u></b>	<b>104</b>
Hier et Aujourd'hui	60		
Atouts et Fragilités	62		
Enjeux 1 : Valorisation et préservations des espaces naturels remarquables	64		

### Guide de lecture

Cette première étape du Plan de Paysage s'attache à connaître et comprendre les paysages du Val d'Ancoeur afin de définir ce qui constitue l'identité du territoire.

Nous développons l'argumentaire qui soutient le projet de paysage au travers de deux grandes parties : une découverte des paysages puis un diagnostic thématique.

Le chapitre introductif rappelle le cadre de la mission ainsi que la démarche participative mise en place avec les différents acteurs du territoire afin de constituer une culture paysagère partagée.

#### 1. Une découverte des paysages

La première partie apporte une connaissance générale et spatiale du territoire.

Un parcours commenté exprimé au moyen de photographies aériennes annotées présente les différentes **unités et sous entités paysagères** du territoire, entre plateaux, vallées et vallons.

Une frise chronologique, d'hier à aujourd'hui, traduit **la formation des paysages** à travers la géologie et le développement humain sur le territoire.

#### 2. Un diagnostic thématique

La deuxième partie apporte une compréhension des paysages par une lecture thématique plutôt que spatiale afin de déceler les caractéristiques communes aux différentes entités paysagères. Quatre thématiques sont observées et analysées autour des valeurs, des processus d'évolution et des enjeux :

- Paysages naturels
- Paysages habités
- Paysages productifs
- Paysages des mobilités

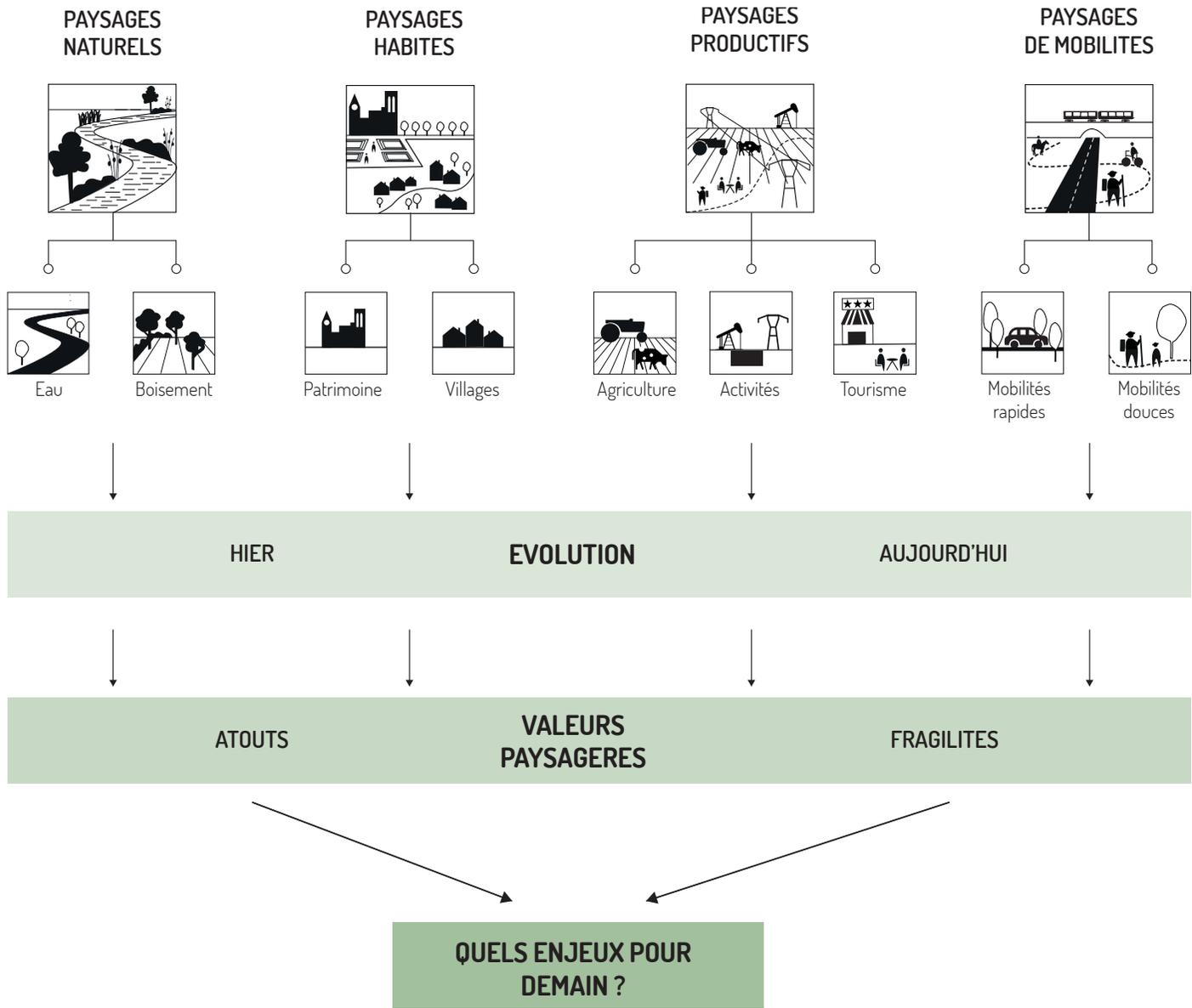
Le chapitre introductif débute par un **regard croisé** autour d'une cartographie sensible entre les paysages perçus par l'équipe et les paysages vécus par les habitants, les élus et les partenaires.

Chaque thématique est d'abord abordée par le prisme des principales **valeurs paysagères** du territoire pour mettre en évidence la qualité et la singularité de sites à la fois pour leur intérêt écologique et leur attrait paysager au moyen de photographies et de cartographies.

Puis, les **processus d'évolution** marquants qui valorisent ou fragilisent ces territoires sont abordés afin de porter un regard critique sur les transformations récentes et en cours des paysages, au moyen de photographies anciennes et récentes.

**Les atouts et les fragilités** sont exprimés avec des vues représentatives simplifiées mettant en valeur les grandes formes et agencements. Ils évoquent les points forts qui établissent l'identité et les points faibles qui nuisent à l'identité et sont le support de compréhension des enjeux .

Enfin, les **enjeux majeurs** pour préserver la diversité et le caractère identitaire des paysages et des milieux du Val d'Ancoeur sont détaillés et cartographiés.



### Démarche participative

#### Les acteurs de la concertation

La participation du plus grand nombre est coeur de la démarche de plan Paysage afin de faire émerger une culture paysagère partagée.

Une grande diversité d'acteurs ont été mobilisés afin de nourrir les échanges autour du diagnostic du territoire :

##### Institutionnels

- CAMVS
- CCBRC
- Elus des 11 Communes
- CAUE 77
- Région Ile-de-France
- AEV Ile-de-France
- CG 77
- DDT
- DRIEE
- STAP

##### Partenaires

- Château de Vaux-le-Vicomte
- Chambres (CA, CCI, CMA)
- CRPF / ONF
- RTE / SNCF / APRR
- AQUI Brie
- Seine et Marne Environnement
- Seine et Marne Attractivité
- Associations de loisirs : Coderando / Fédération chasse et pêche

##### Usagers

- Habitants
- Scolaire (Ecole + Centre de loisirs)

#### Une diversité de formats et de lieux d'animations

Différents formats, outils et lieux de concertation ont été expérimentés afin d'initier des échanges dynamiques avec les acteurs du territoire et de toucher un public élargi.

##### Des réunions en comités

Différentes réunions en comités ont eu lieu au fil du diagnostic avec les acteurs institutionnels et les partenaires autour d'ateliers de travail et de restitutions partagés :

- Comité technique
- Comité de pilotage
- Conseils consultatifs thématiques
- Comité de soutien

##### Des ateliers participatifs avec les habitants, les élus et le jeune public

Les ateliers participatifs avec les habitants (Melun et Saint Méry) se sont constitués autour d'un diagnostic en marchant puis d'une restitution en salle avec des cartes annotées.

L'atelier participatif avec les élus s'est quant à lui organisé autour d'un exercice de carte mentale traduisant la perception sensible du territoire de chaque élu.

Les ateliers participatifs avec les centres loisirs (et les écoles) ont été l'occasion de se promener sur le territoire les enfants et de leur faire dessiner leurs perceptions et leurs envies.

#### Des événements grand public sur l'ensemble du territoire

Deux événements ont ponctué la phase de diagnostic :

- Il était une fois le Val d'Ancoeur (19 Mai 2019)
- Randonnée des trois châteaux (29 Septembre 2019)

Ils ont été l'occasion de faire découvrir le territoire par le biais d'animations. Par ailleurs, ils ont initié une dynamique collective par la mise en place des Rallyes du Val d'Ancoeur.

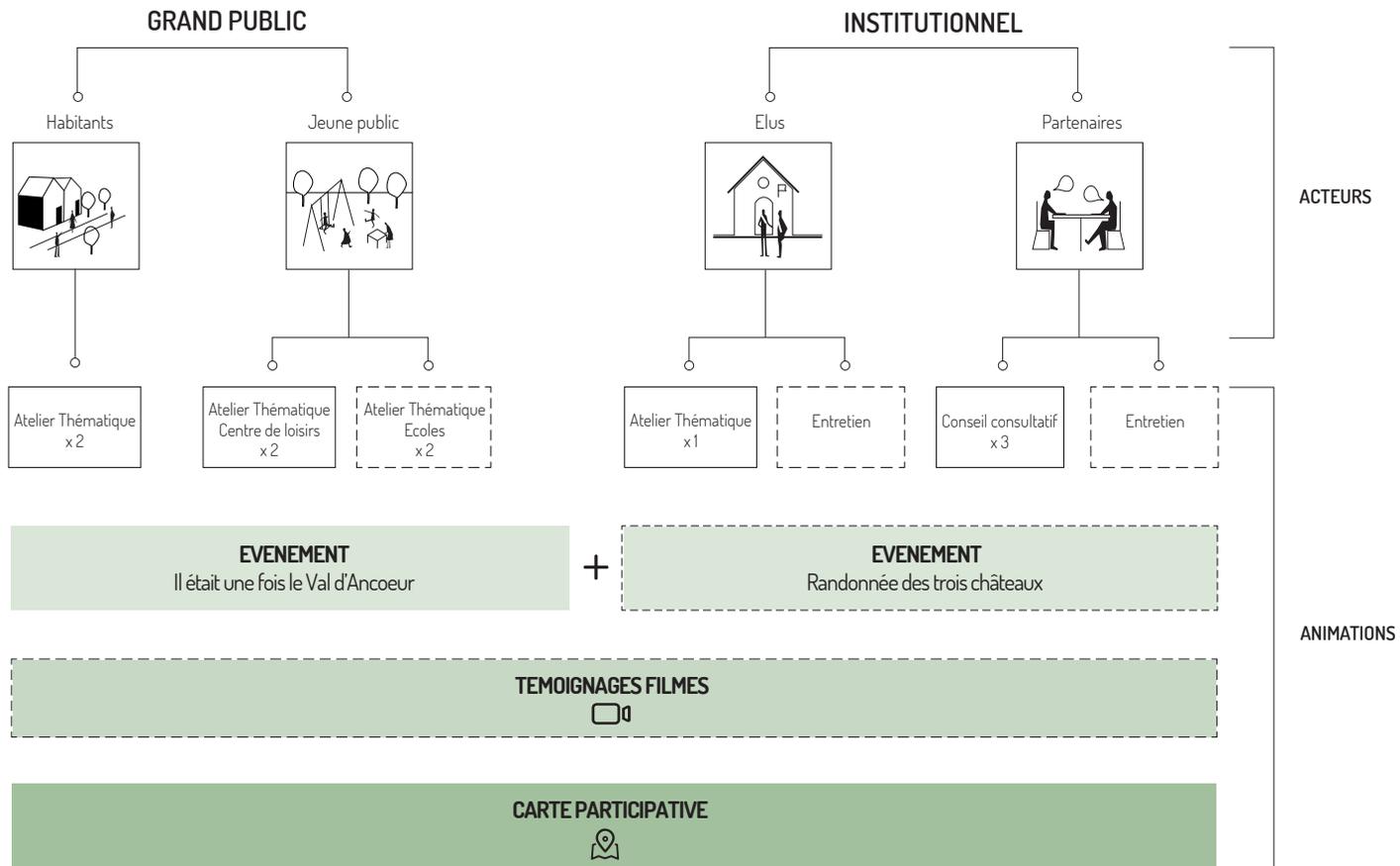
##### Une carte participative en ligne

Une carte participative a été mise en place en parallèle des ateliers afin de toucher un plus large public. Organisée autour de rubriques thématiques, elle permet à tout à chacun de s'exprimer sur ce qu'il aime, n'aime pas et souhaiterait pour l'avenir. Les contributions sont géolocalisées et accompagnées de photographies illustratives.

+ Site internet

##### Des témoignages filmés

Les différentes animations ont permis de réaliser différents entretiens filmés autour de la perception qu'ont les différents publics du Val d'Ancoeur ainsi que leurs souhaits pour l'avenir.



## Outils de concertation

### Aperçu des différents outils mobilisés pour la concertation



Diagnostic en marchant avec les habitants, Melun



Maquette, Moisenay



Cartes annotées avec les habitants, Melun



Carte mentale avec les élus, Moisenay



Cartes annotées avec les habitants, Saint Méry



Dessins avec les enfants du centre de loisirs, Melun



Entretien filmé, Blandy



Entretien filmé, Blandy



Entretien filmé, Saint Méry



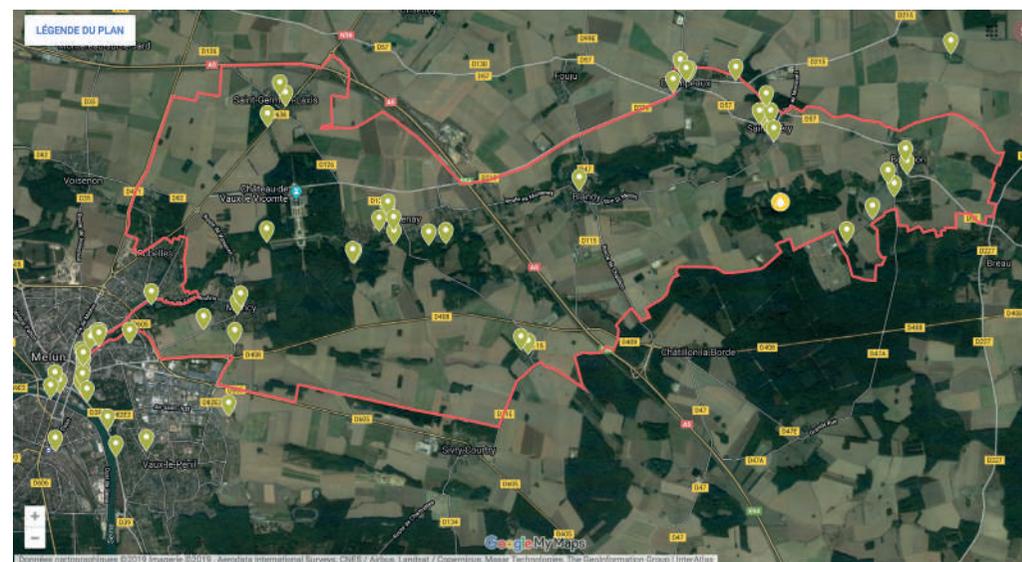
Carte participative : [www.planpaysage-valdancoeur.fr](http://www.planpaysage-valdancoeur.fr)

## Outils d'inventaires

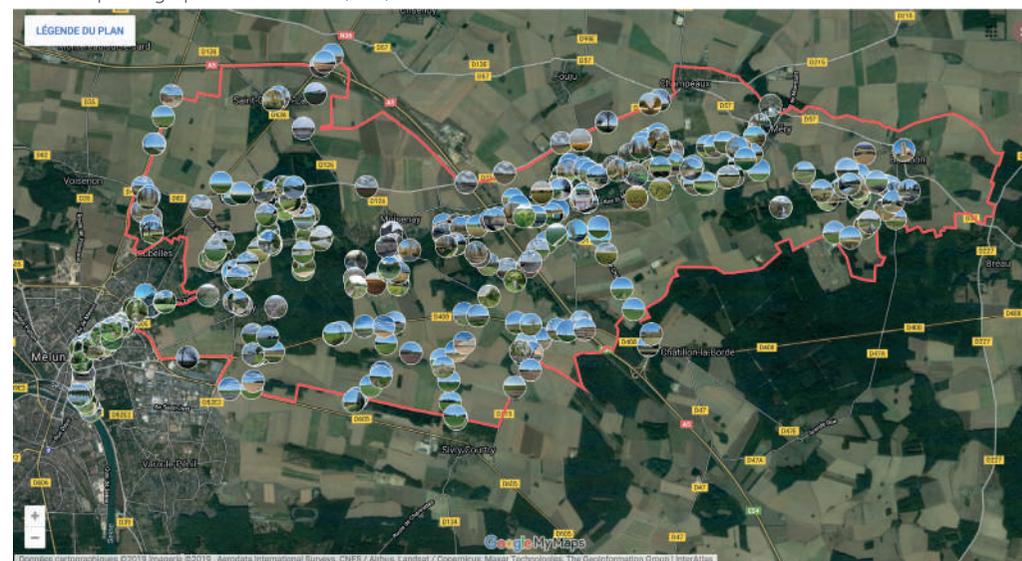
### Aperçu d'une carte d'inventaire du patrimoine et des ressources du territoire

Dans le cadre du travail d'inventaire inhérent à ce type d'étude, nous avons créée une carte numérique évolutive répertoriant les différents éléments constitutifs des paysages du Val d'Ancoeur. Ces éléments sont classés par thématiques.

Cette carte recense également les différentes photographies anciennes que nous avons pu récolter. Elles sont mises en perspective avec des photographies prises lors de la campagne de terrain, initiant la mise en place d'un observatoire photographique des paysages du Val d'Ancoeur pour étudier les processus d'évolution.



Carte de photographies anciennes (hier)



Carte de photographies contemporaines (aujourd'hui)



Carte d'inventaire thématique : [www.google.com/maps/d/viewer?mid=1s0sOAqf7HWfYYRuaB8SfziHrznRMvWv&ll=48.56339233891427%2C2.7773461147338594&z=13](http://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1s0sOAqf7HWfYYRuaB8SfziHrznRMvWv&ll=48.56339233891427%2C2.7773461147338594&z=13)

## 1.0 Introduction

# La situation territoriale et administrative

## Découpage administratif

- Sud-Est de l'Ile-de-France
- Département de Seine et Marne, à proximité de Fontainebleau
- Porté par 2 EPCI : CA Melun Val de Seine / CC Brie des Rivières et Châteaux

## 11 communes

- 1 ville moyenne : < 20000 hab. : Melun
- 1 petite ville : 2500 - 20000 hab. : Vaux-le-Pénil
- 9 villages < 2500 hab. : Blandy, Bombon, Champeaux, Maincy, Moisenay, Saint-Germain-Laxis, Saint Mery, Rubelles, Sivry-Courty

## Occupation du sol

- 42 km de cours d'eau
- 10 rus
- 60 % de surfaces cultivés
- 16 % de bois et forêts
- 56 km<sup>2</sup>
- Près de 60 000 habitants (périmètre ?)
- Densité : ...
- 19 monuments historiques
- 27 % du territoire classé
- 23 km de chemins de grande randonnée (GR1)
- 21 km de chemins de petite randonnée

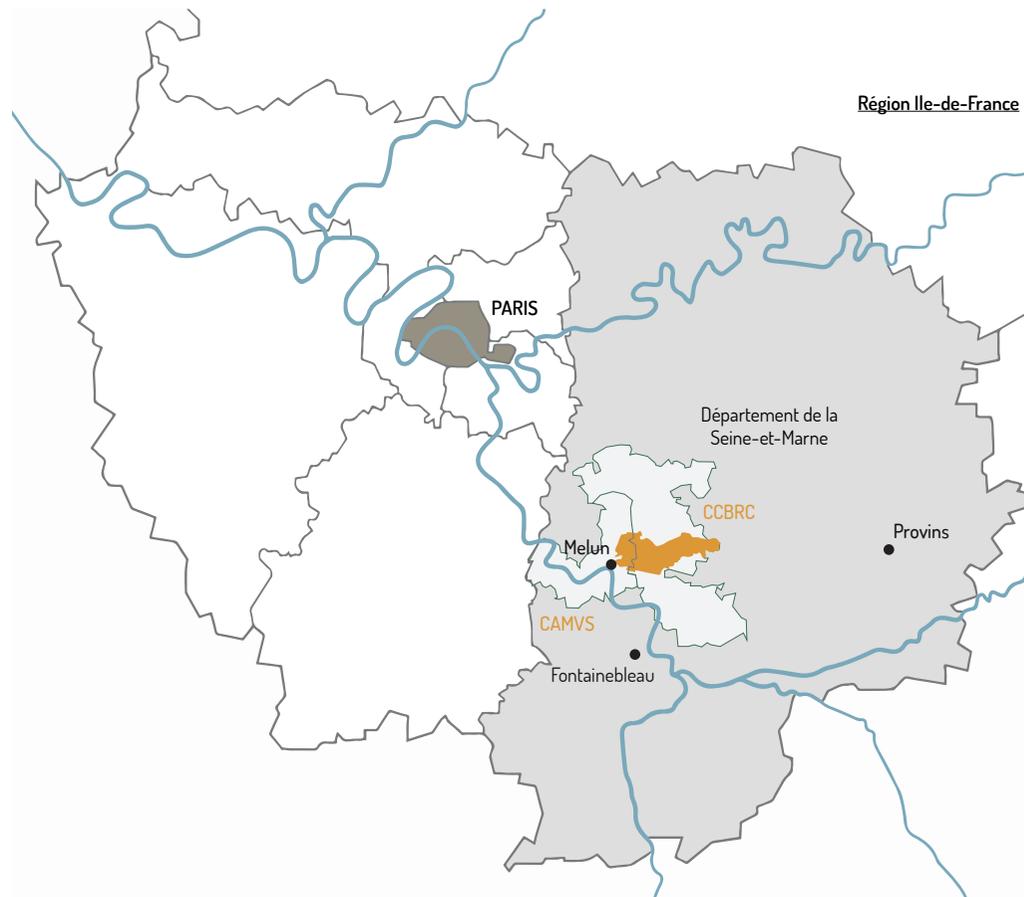


Schéma de localisation du territoire dans le contexte francilien



Carte de situation : limite du périmètre d'étude et limites communales

# 1.1

## Les entités paysagères

«Une unité paysagère correspond à un ensemble de compositions spatiales, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui par leurs caractères procurent une singularité à la partie de territoire concernée.»

Ce chapitre décrit les différentes séquences paysagères du Val d'Ancoeur, à différentes échelles de lecture.





## 1.1 Les entités paysagères du territoire

### Des unités paysagères...

#### Région naturelle d'Ile-de-France

Le Val d'Ancoeur s'inscrit dans la région naturelle de la Brie, située dans la partie orientale du bassin parisien, entre les vallées de la Marne, de l'Orge, de la Seine et la côte d'Île-de-France.

La Brie s'étend sur un plateau au relief peu marqué et traversé de vallées peu profondes. Ses paysages sont marqués par une succession d'openfields entrecoupés de massifs forestiers plus ou moins denses.



#### Unités paysagères à l'échelle départementale

L'Atlas des paysages de Seine-et-Marne identifie cinq grandes unités sur le périmètre d'études :

##### 1 - La basse vallée de l'Ancoeur

Colonne vertébrale du territoire, la basse vallée de l'Ancoeur est caractérisée par un éventail de rus venant alimenter l'Ancoeur, l'Ancoeuil, puis l'Almont jusqu'à la confluence de la Seine. Traversant le territoire d'Est en Ouest (de Bombon à Melun), la vallée est ponctuée d'une remarquable suite de grands domaines.

##### 2 - Le plateau de Mormant

Frange Nord du territoire, le plateau de Mormant est caractérisé par des paysages ruraux sans relief malgré de légers mouvements de dépressions et crêtes. Cet immense espace horizontal de terres cultivées en openfield offre un très grand dégagement visuel. Seules les lignes d'arbres, les fermes isolées, et les installations industrielles (pylônes haute tension, puits de pétrole, raffinerie, lignes TGV) constituant un contraste entre éléments traditionnels et modernes se démarquent.

##### 3 - Le plateau du Châtelet

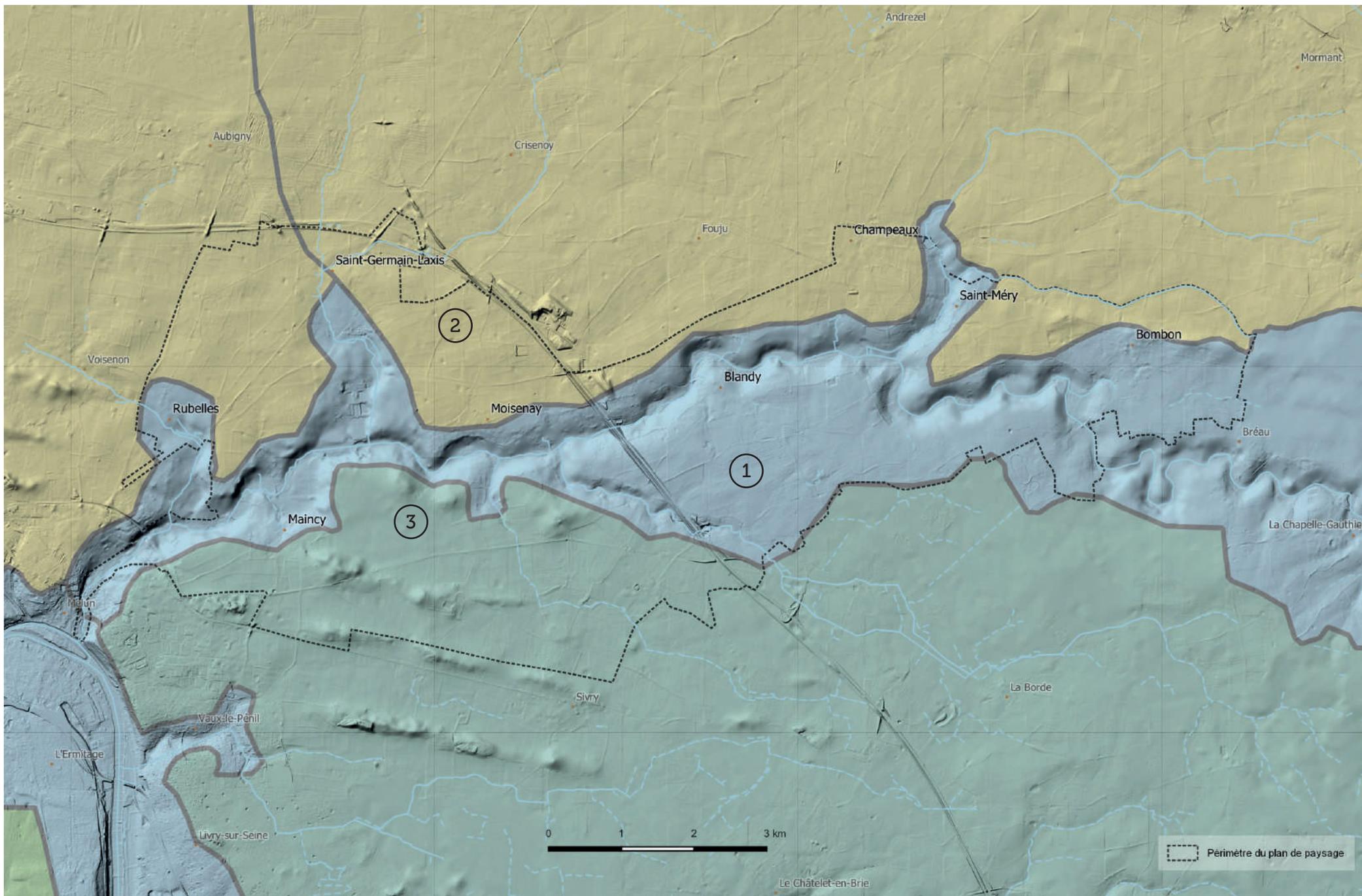
Frange Sud du territoire, constituant la partie Ouest dégagée de la Brie du Châtelet, le plateau agricole est ponctué de bois de toutes tailles formant le négatif des bois creusés de clairières à l'Est. Le relief est globalement plat à l'exception des crêtes des tertres de Sivry qui créent un motif propre à ce territoire en mal d'authenticité. De nombreuses infrastructures découpent le plateau : routes et lignes à haute tension. Au Sud, le plateau est gorgé d'eau et constellé de mares et de mouillères.

##### 4 - Le plateau de Melun-Sénart

Frange Nord-Ouest du territoire, le plateau de Melun-Sénart est caractérisé par des paysages urbains (nombreuses infrastructures, quartiers d'habitation, zones d'activités), à l'image des quartiers Nord de Melun. Les terres cultivées y sont marginales. Le relief est relativement plat, à l'exception des tertres de Melun et de quelques vallons peu marqués qui entaillent le plateau.

##### 5 - Les boucles de Seine

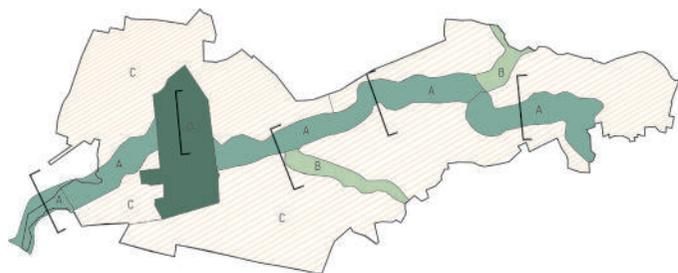
Frange Ouest du territoire, où l'Almont se jette dans la Seine au niveau de la pointe de l'île Saint Etienne à Melun. Les boucles de Seine est caractérisé par la largeur du fleuve, la lumière, les arbres sur les berges et l'urbanisation à vocation résidentielle et de loisirs sur les versants les plus doux.



Carte unités paysagères définies par l'Atlas des paysages de Seine-et-Marne

## 1.1 Les entités paysagères du territoire

### aux sous entités paysagères



Afin d'avoir une échelle et une finesse des descriptions des paysages, nous avons identifié 13 sous-entités. Les sous-entités sont définies par la lecture cartographique et topographique du territoire ainsi que par les activités humaines.

Le territoire est organisé d'une manière assez lisible par le réseau hydrographique de l'Ancoeur et de ses affluents dans les plateaux de la Brie centrale et de la Brie humide. De part son histoire, son échelle, le domaine de Vaux-le-Vicomte constitue une entité à part entière.

#### A - Vallée de l'Ancoeur

- 1 - Porte de Melun
- 2 - Vallée de l'Almont
- 3 - Vallée de l'Ancoeuil
- 4 - Vallée de l'Ancoeur

#### B - Vallons secondaires

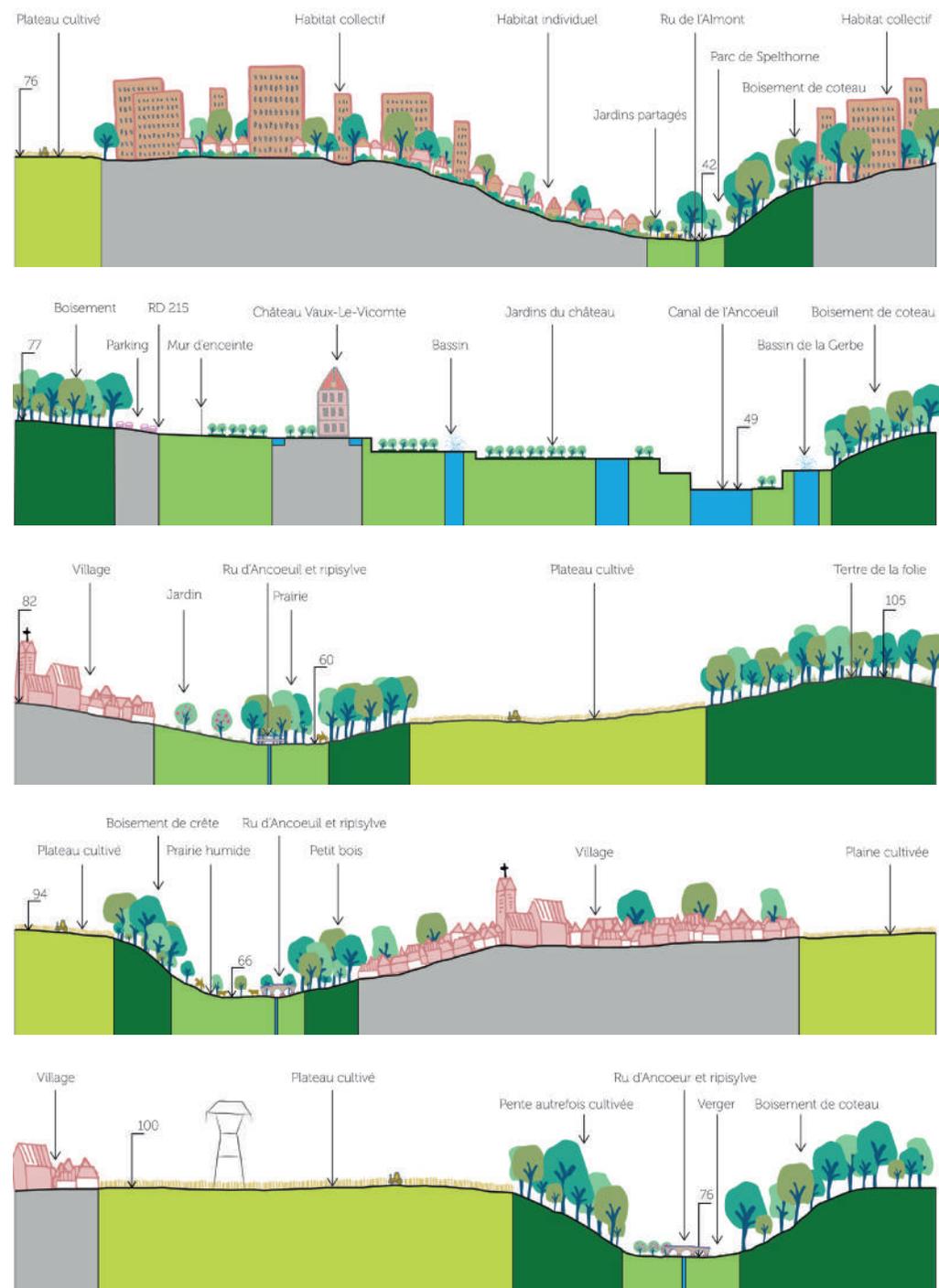
- 5 - Vallon de la Prée
- 6 - Vallon de Bouisy

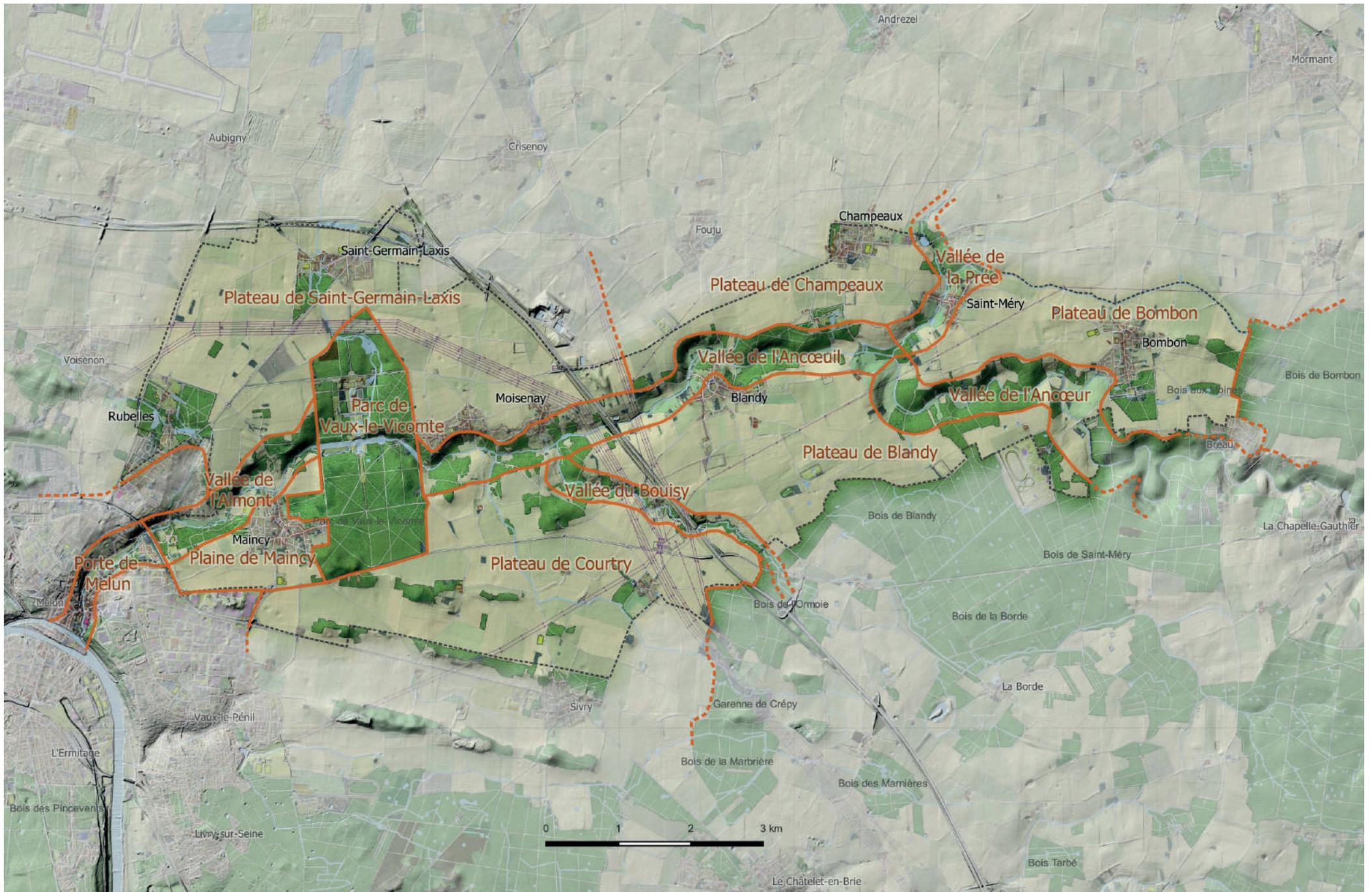
#### C - Plateaux cultivés

- 7 - Plateau de Saint-Germain-Laxis
- 8 - Plateau de Champeaux
- 9 - Plateau de Bombon
- 10 - Plateau de Blandy
- 11 - Plateau de Courtry
- 12 - Plaine de Maincy

#### D - Domaine

- 13 - Domaine de Vaux-le-Vicomte

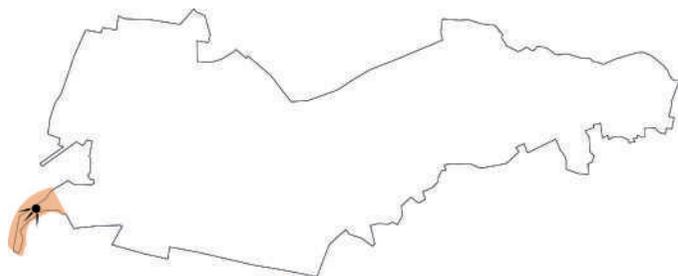




Carte des sous-entités paysagères

## 1.1 Les entités paysagères du territoire

### 1 - Porte de Melun



- Vallée dissymétrique de l'Almont
- Confluence de la Seine
- Faubourg Saint Liesne : Source / Lavoir / Pont
- Développement urbain composite : ZUP Almont / Maisons pierre meulière et brique
- Jardins familiaux / Parc Faucigny-Lucinge et de Spelthorne
- GR1 : Liaison gare de Melun / Saint Germain Laxis

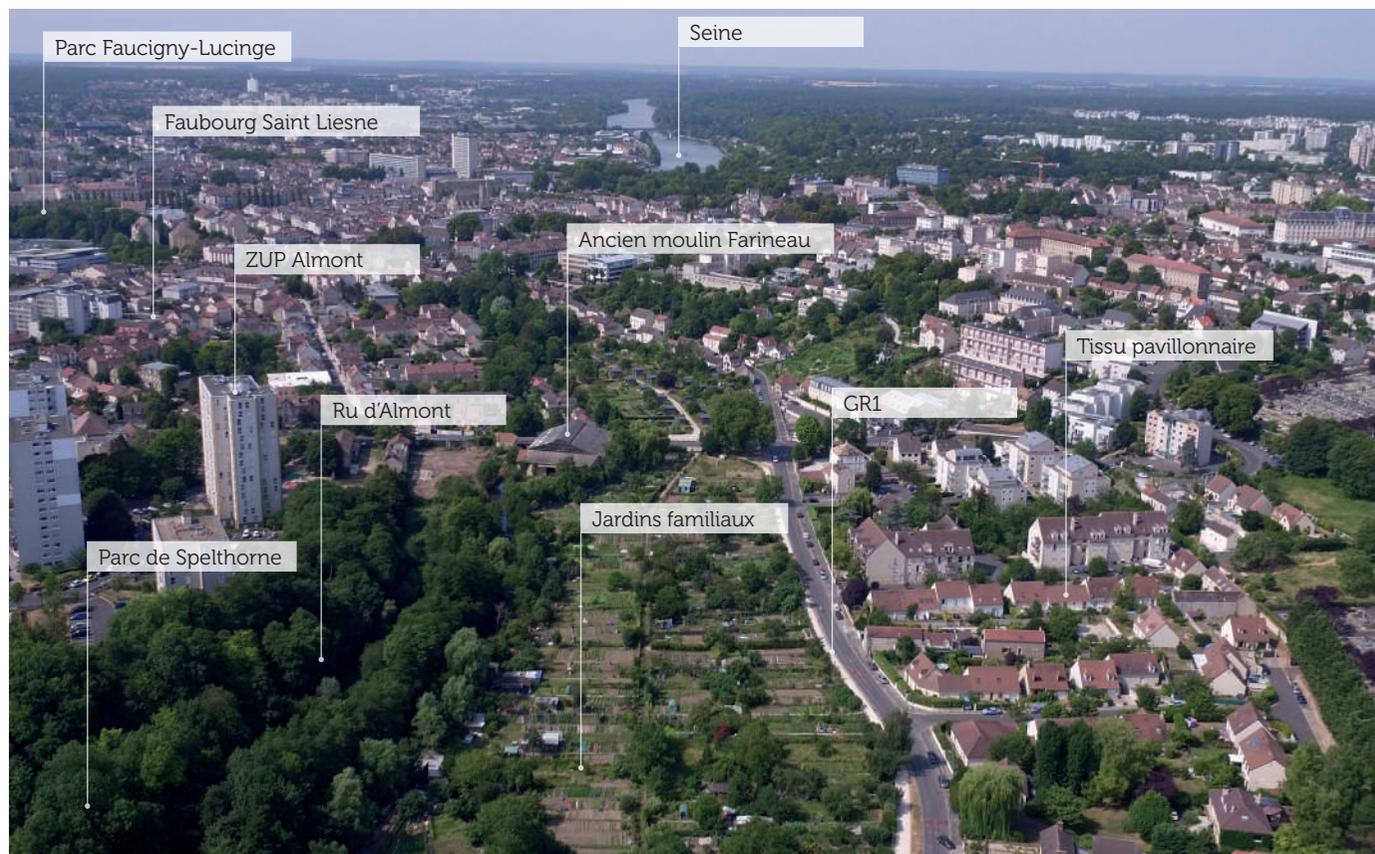


Photo aérienne vers la confluence, Melun



Confluence de la Seine et de l'Almont, Melun



Berges privatisées de l'Almont, Melun



Berges du Parc de Spelthorne, Melun

## 2 - Vallée de l'Almont



- Pont de Maincy / Confluence Ru du Jard
- Lisière urbaine (pavillonnaire) / rurale (culture)
- ENS de la vallée de l'Almont
- Limite Vaux-le-Vicomte

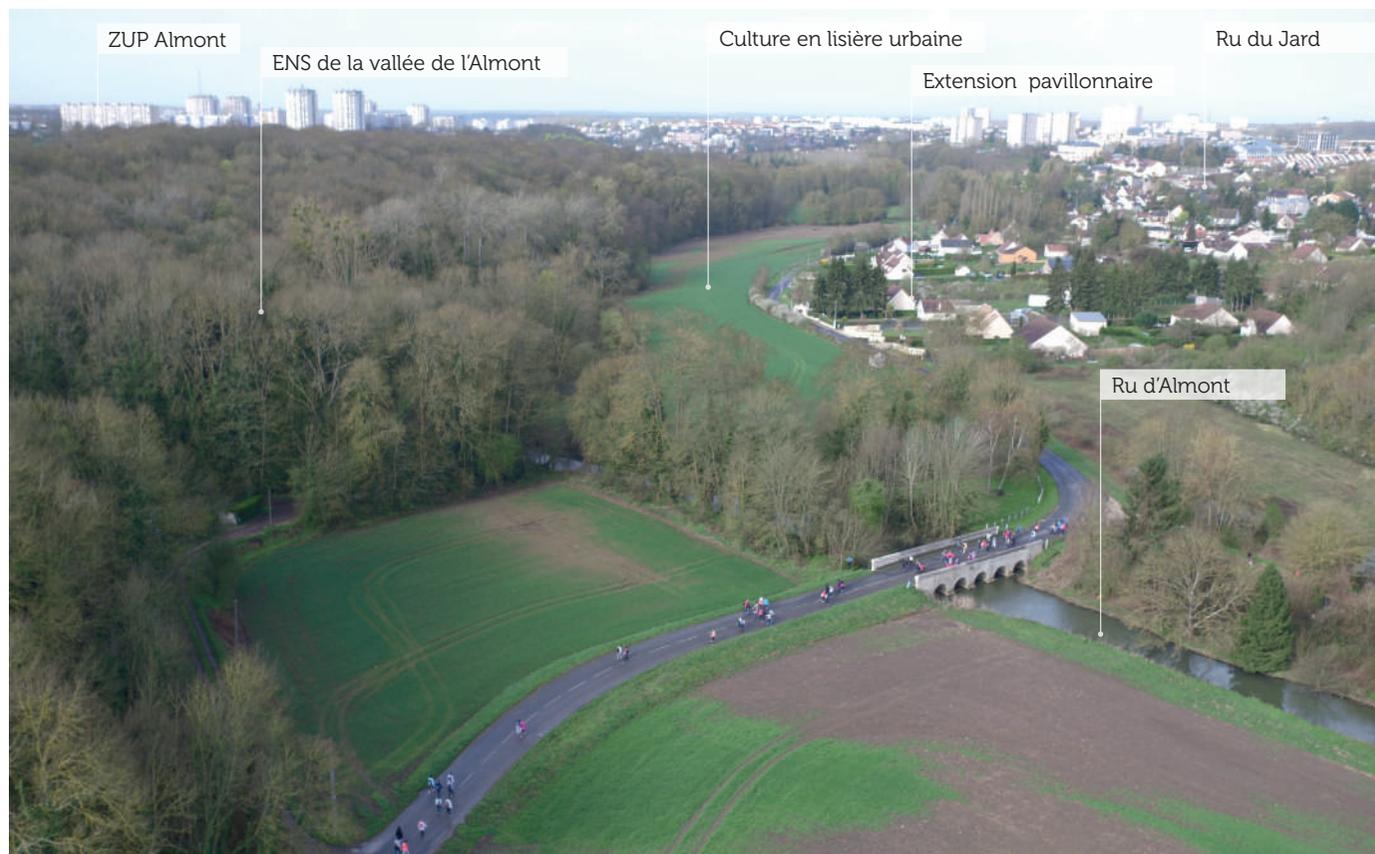


Photo aérienne de la vallée de l'Almont, Maincy



Pont de Maincy



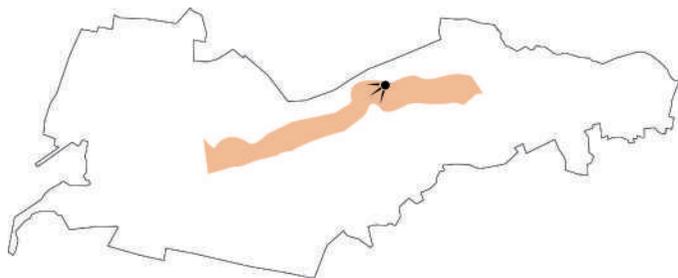
Culture de blé en bord de l'Almont boisé



Déversoir de Vaux le Vicomte depuis le GR1, Maincy

## 1.1 Les entités paysagères du territoire

### 3 - Vallée de l'Ancoeuil



- Vallée étroite
- Chemin de halage et traversées (pont, gué)
- Prairies et pâtures

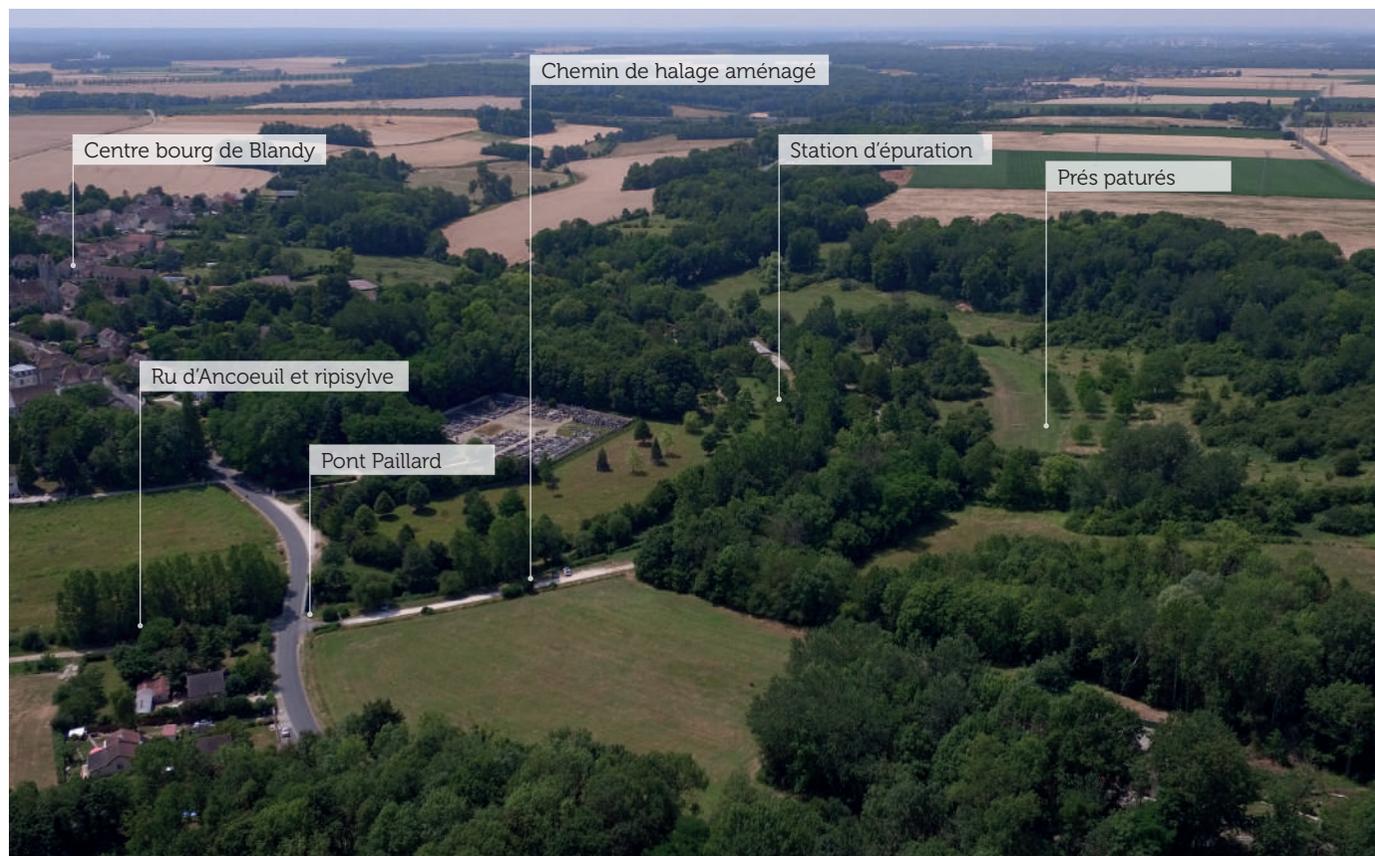


Photo aérienne de la vallée de l'Ancoeuil, Blandy



Passage à Gué, Moisenay

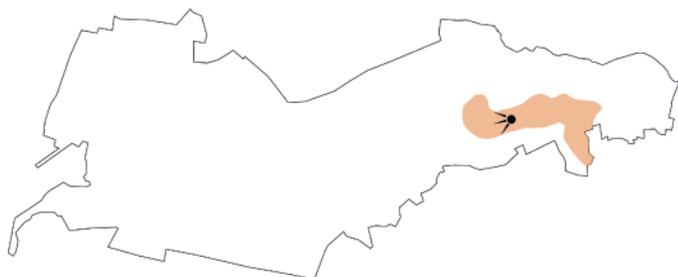


Ru d'Ancoeuil, Blandy



Prés paturés, Blandy

## 4 - Vallée de l'Ancoeur



- Vallée élargie
- ENS du val d'Ancoeur
- Coteaux enrichés
- Prairies et vergers

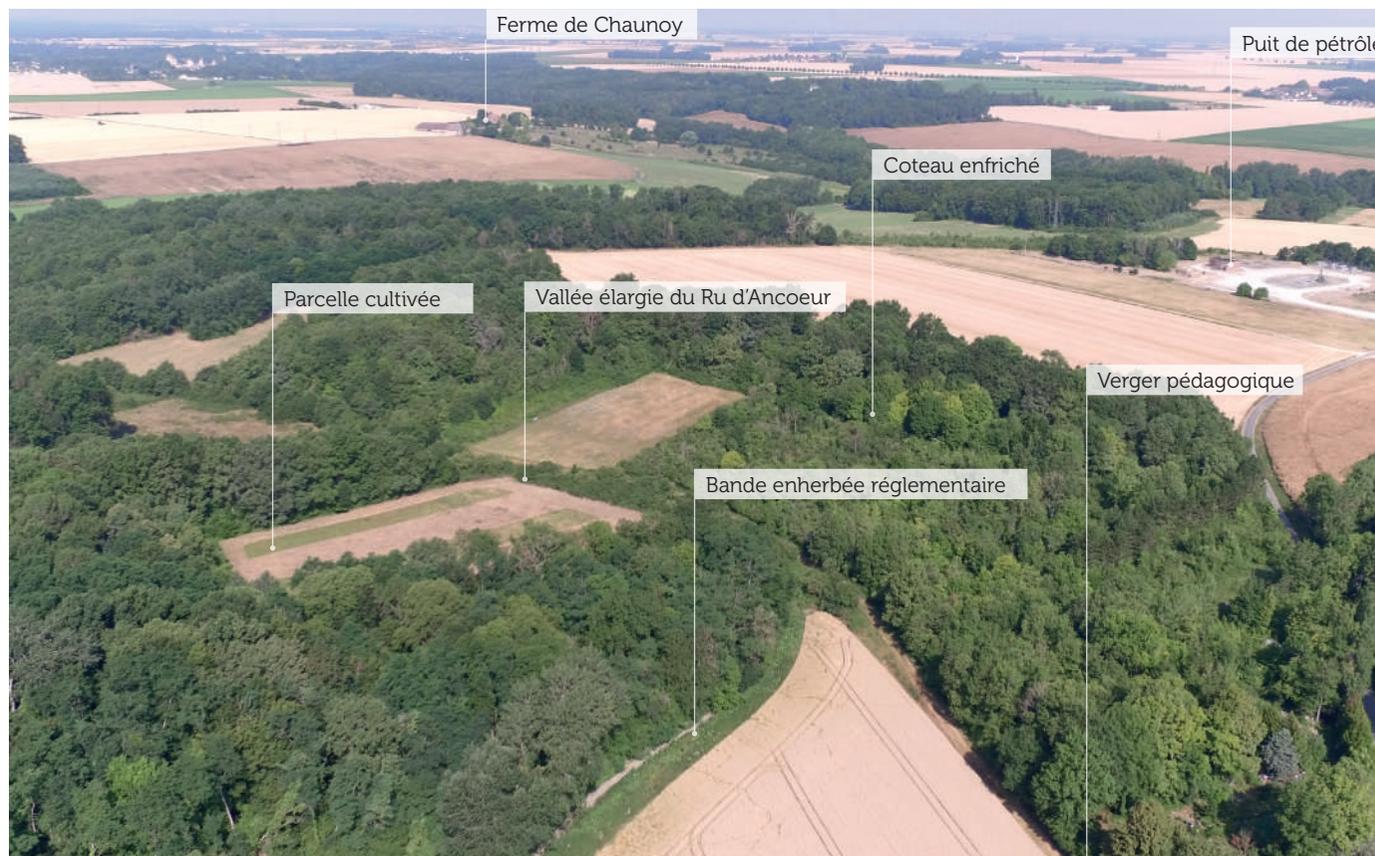


Photo aérienne de la vallée de l'Ancoeur, Saint Méry



Berges du d'Ancoeur, Saint Méry



Ru d'Ancoeur, Saint Méry



Ru d'Ancoeur, Bombon

## 1.1 Les entités paysagères du territoire

### 5 - Vallon de la Prée



- Vallon préservé
- Confluence ru des Moines
- Patrimoine vernaculaire



Photo aérienne du vallon de la Prée, Saint Méry



Silhouette du village, Saint Méry

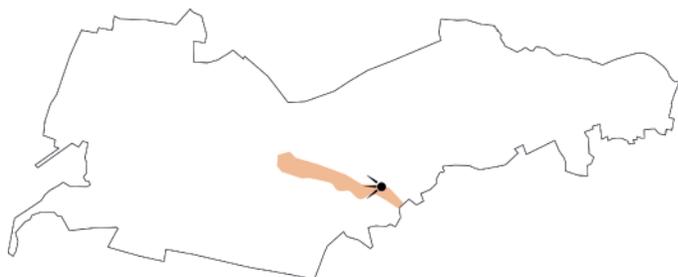


Prés en bords de la ru de la Prée, Saint Méry



Ru de la Prée dans le centre bourg, Saint Méry

## 6 - Vallon de Bouisy



- Vallon dégradé
- Coupures liées aux infrastructures : A5 / TGV / Poste électrique Courtry
- Patrimoine caché : ferme, domaine de l'Aiguillon

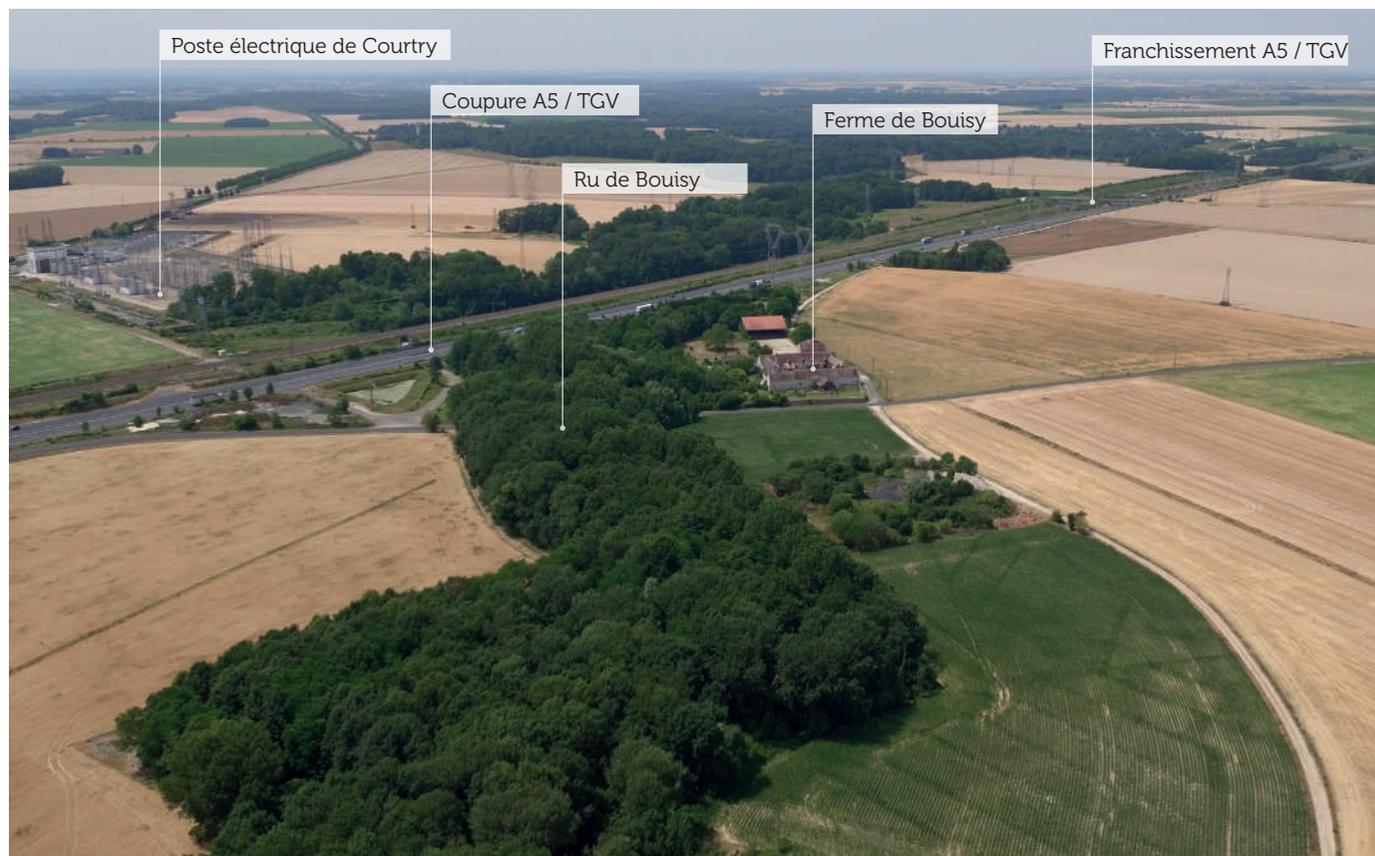
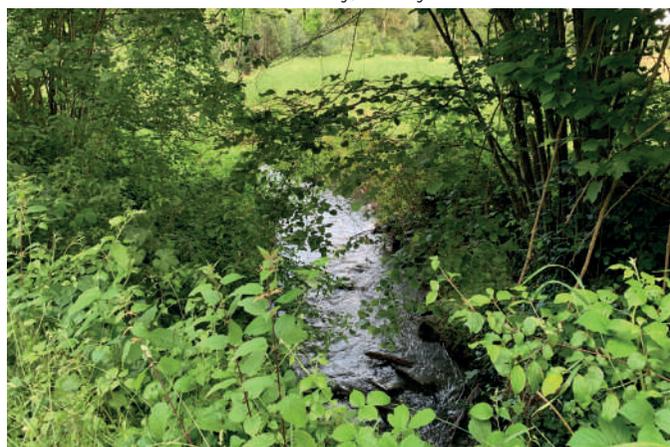


Photo aérienne du vallon de Bouisy, Blandy



Vestige moulin du domaine de l'Aiguillon, Blandy



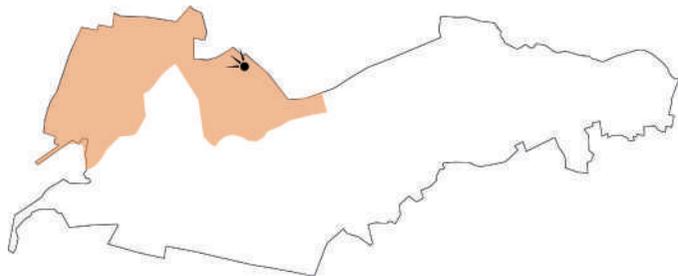
Ru de Bouisy, Moisenay



Haie bocagère du chemin de Bordères, Moisenay

## 1.1 Les entités paysagères du territoire

### 7 - Plateau de Saint-Germain-Laxis



- Plateau agricole
- Coupure infrastructures : Lignes haute tension, Aire de péage A5, TGV
- Ru d'Andy fragilisé
- Mitage d'activités : Puits de pétrole / ZA du pré d'Andy



Photo aérienne du plateau, Saint Germain Laxis



Gare de péage, Saint-Germain-Laxis



Puit de pétrole, Saint-Germain-Laxis



Photo aérienne du plateau, Saint Germain Laxis

## 8 - Plateau de Champeaux



- Plateau agricole
- Horizons dégagés ponctués de quelques bois et des alignements d'arbres
- Puits de pétrole

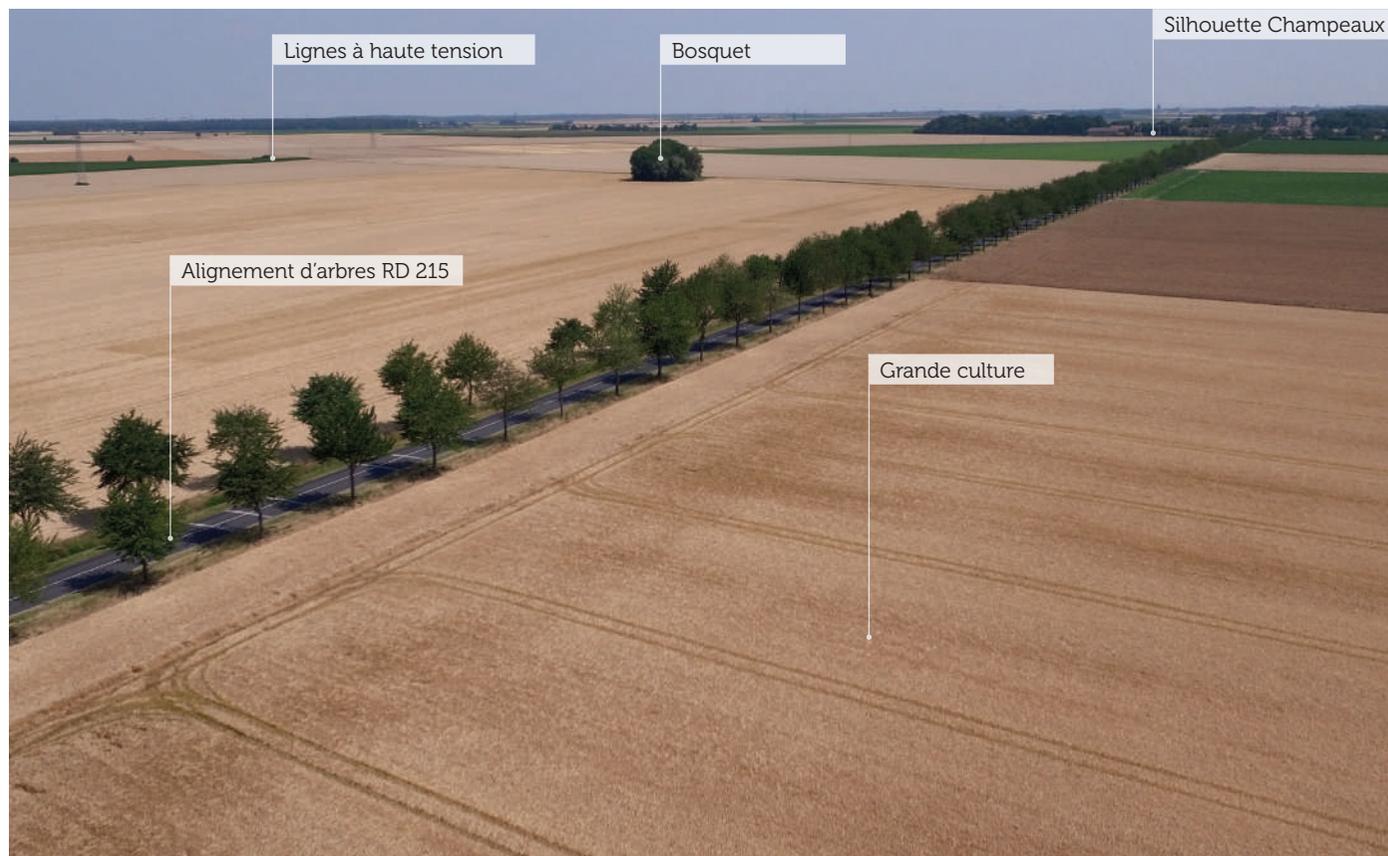


Photo aérienne du plateau, Champeaux



Chemin agricole, Champeaux



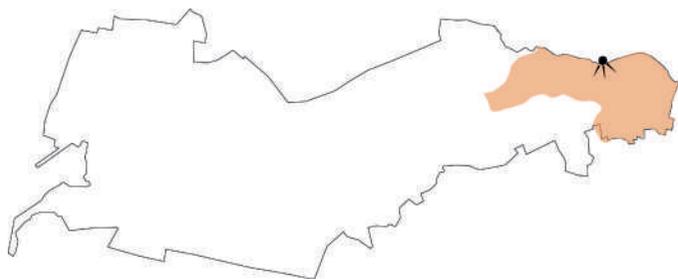
Silhouette de la collegiale, Champeaux



Alignement d'arbres de la RD 215, Champeaux

## 1.1 Les entités paysagères du territoire

### 9 - Plateau de Bombon



- Point haut du territoire
- Lisière des massifs forestiers
- Éventail de rus



Photo aérienne du plateau boisé et de la vallée de l'Ancoeur, Bombon



Perspective du château, Bombon

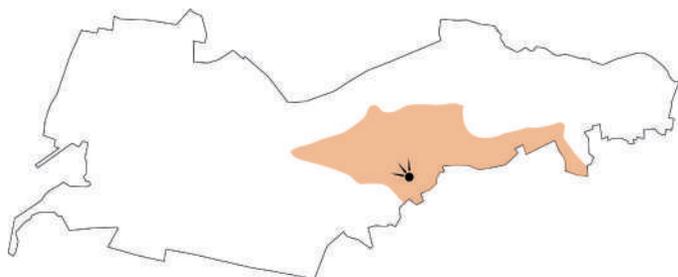


Silhouette du village sur le plateau, Bombon



Route paysage dans la vallée, Bombon

## 10 - Plateau de Blandy



- Plateau agricole
- Présence de nombreuses mares
- Silhouette des tours de Blandy
- Lisière des massifs forestiers et lisière urbaine
- Puits de pétrole



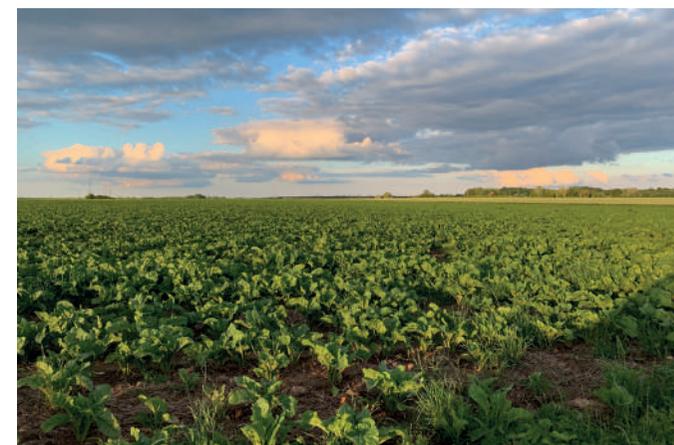
Photo aérienne du plateau, Blandy



Entrée de village, Blandy



Front bâti depuis le GR1, Blandy



Grandes cultures sur le plateau, Blandy

## 1.1 Les entités paysagères du territoire

### 11 - Plateau de Courtry



- Plateau agricole
- Présence de petits bois
- Crêtes des tertres
- Ru du Goulot
- Implantation de fermes
- Lignes haute tension (poste électrique Courtry)



Photo aérienne du plateau, Sivry-Courtry



Panorama depuis le tertre de Mimouche, Sivry-Courtry



Silhouette du village, Courtry



Lignes à haute tension, Sivry-Courtry

## 12 - Plaine de Maincy



- Plaine agricole
- Rocade et lisière urbaine
- Façade du parc activités de Vaux le Pénil
- Implantation usine incinération sur terre de Chérisy
- Extension pavillonnaire



Photo aérienne du plateau, entrée de ville, Maincy



Grandes cultures et entrée de ville, Maincy



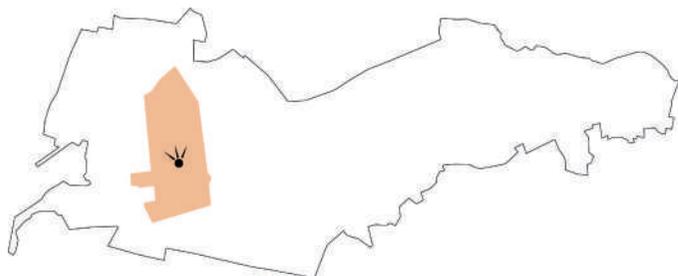
Front bâti du parc d'activités, Vaux le Pénil



Plaine de Maincy depuis la RD82E2

## 1.1 Les entités paysagères du territoire

### 13 - Domaine de Vaux-le-Vicomte



- Paysage dans le paysage : illusion de nature
- Jardin à la française
- Tertres et boisements
- Système hydraulique : canal, rivière souterraine
- Mur d'enceinte



Photo aérienne du domaine de Vaux le Vicomte depuis la statue d'Hercule, Maincy



Scénographie de la vallée : un paysage dans le paysage



Murs d'enceinte



Fausse perspective



Parterres plantés



Entrée / GR1



Pont et Ru d'Ancoeul



Massifs boisés



Bassins



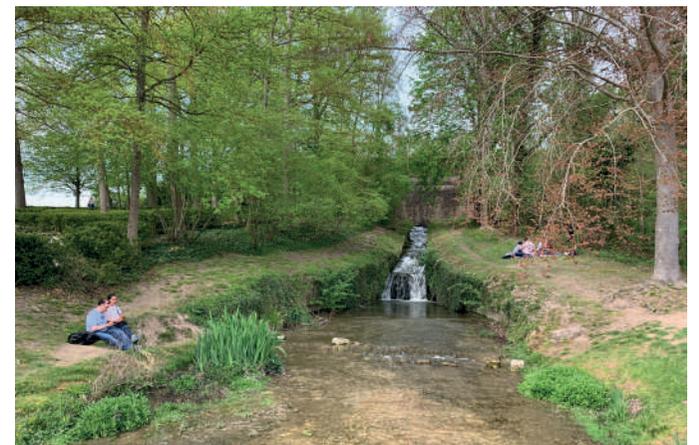
Terrasse et perspective



Déversoir



Bassin de la pôle



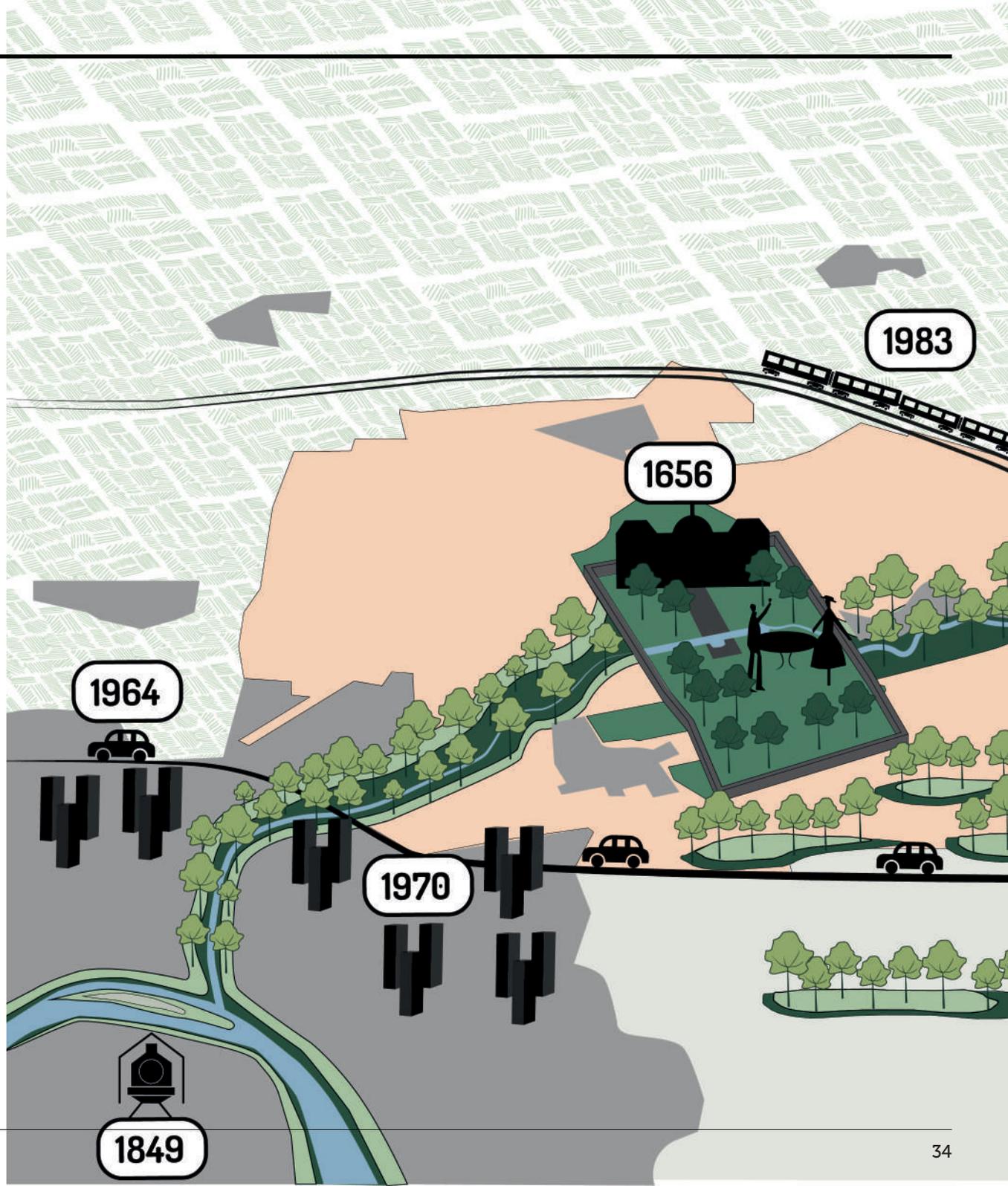
Rivière souterraine

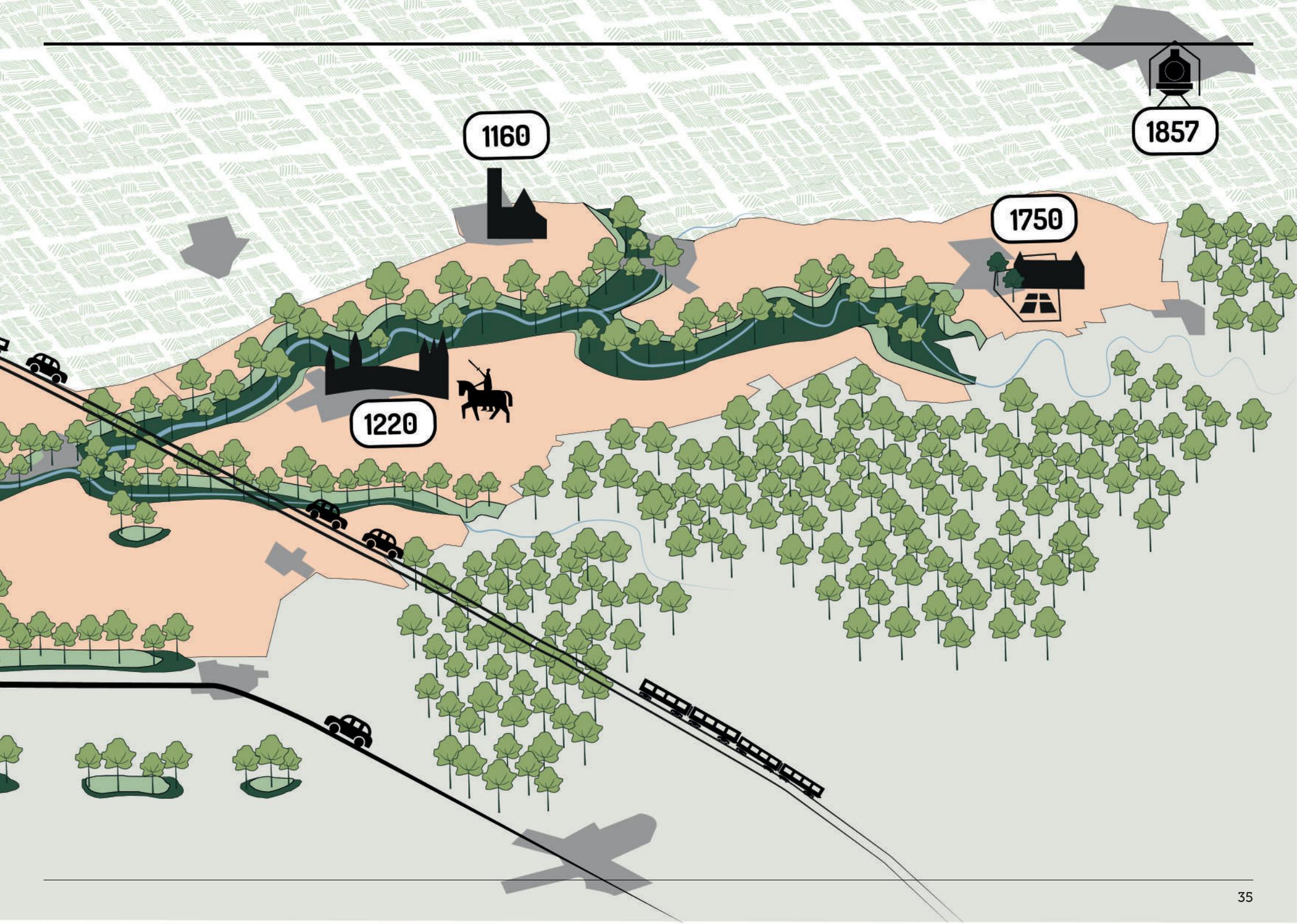
# 1.2

## La formation des paysages

D'hier à aujourd'hui, c'est à dire de la formation géologique du territoire aux premiers habitants jusqu'aux dernières constructions du début du XXIème siècle, ce chapitre témoigne des dynamiques locales et politiques nationales qui au fil des siècles ont construit l'identité du Val d'Ancoeur à travers une frise chronologique.

Il est alimenté par l'étude historique menée en parallèle du Plan de Paysage. Une large place est dédiée aux dernières décennies qui cristallisent les mutations profondes sur les paysages naturels, productifs, habités et de déplacements.





1160

1857

1750

1220

### Le socle géologique conditionne les caractéristiques paysagères et écologiques du territoire

*« Cette plaine est partout de même nature ; elle est même assez bien de niveau ; elle ne s'incline pas dans toute cette étendue ; on trouve à sa surface, ainsi que dans toute la Brie, une terre limoneuse qui sert de terre végétale ; on y trouve peu de pierres ; celles qu'on y rencontre sont de la nature de la meulière et les villages en sont bâtis. C'est principalement dans le haut, sur les bords des vallées, qu'on trouve les meulières ; on en trouve entre Rubelles et Grand-Moisena y [...]*

*Si l'on descend de la plaine dans les vallées, on trouve précisément, comme dans toute la Brie, la pierre à chaux dans un tuf marneux [...]. La côte y est fouillée à beaucoup d'endroits, et l'on y cuit de la chaux qu'on envoie à Paris. [...]; on en voit aussi quelques-unes à la côte le long de la petite vallée à Rubelles, à Grand-Moisena y et aux Trois-Moulins, près Maincy.*

*Ce qui a été dit jusqu'ici ne suffirait pas pour donner une idée complète de la nature du terrain, si je ne parlais de plusieurs buttes de sable qui sont posées sur cette plaine [...]. Entre les villages de Sivry, Courtry, Milly et Maincy, on remarque à l'est de Melun six petites buttes composées de même de sable et de grès ; elles n'ont pas plus de 30 à 40 pieds au-dessus du niveau de la plaine ; toute la plaine en cet endroit est couverte de sable et de grès. »*

**Antoine Laurent Lavoisier, 1766**

#### Un contexte géologique simple et lisible

Le territoire du Val d'Ancoeur s'établit sur le plateau calcaire de la Brie à une altitude comprise entre 40 m (au niveau de la Seine) et 110 m environ. Toutes les couches sédimentaires se rattachent aux ères tertiaire (Éocène et Oligocène principalement pour le plateau soit 25 à 40 millions d'années) et quaternaire (moins de 2 millions d'années) pour les dépôts éoliens et les alluvions. Ce plateau légèrement incliné vers l'ouest à la forme globalement très lisse constitue un socle de référence sur lequel viennent s'imbriquer les différents motifs paysagers des buttes et vallées. La Seine, principal élément qui conditionne le relief du territoire, vient entailler le plateau selon un axe sud-est – nord-ouest à partir de la confluence avec le Loing d'où elle poursuit son chemin selon des méandres amples et bien marqués : Les boucles de la Seine. Le long de cet axe elle reçoit plusieurs affluents : ru de la vallée Javot, ru du châtelet, ru de l'Ancoeur, Yerres...

A proximité de la vallée de l'Ancoeur, Le plateau de la Brie est animé par des buttes de grès et de sable de forme allongée, bien délimitées, qui le surmontent d'une vingtaine de mètres au maximum. A l'inverse, les vallons et vallées de l'Ancoeur et de ses affluents entaillent le plateau progressivement depuis leurs sources vers la Seine. Le dénivelé atteint à peine 10 m à l'entrée de Bombon, il est de 25 m à Blandy, et à son maximum de 40 m à l'aval de Maincy. Il reste important à Melun, jusqu'à la confluence avec la Seine qui a lieu dans la partie érodée d'un méandre.

Les affluents les plus importants (ru de la Prée, ru de Bouisy, ru du goulot, ru de Bobée – ru des Jumeaux, ru de Rubelles) entaillent également le plateau, d'abord imperceptiblement depuis leurs sources, souvent situées sur le plateau-même, à proximité du périmètre du plan de paysage, pour atteindre quelques mètres lorsqu'ils rejoignent l'Ancoeur.

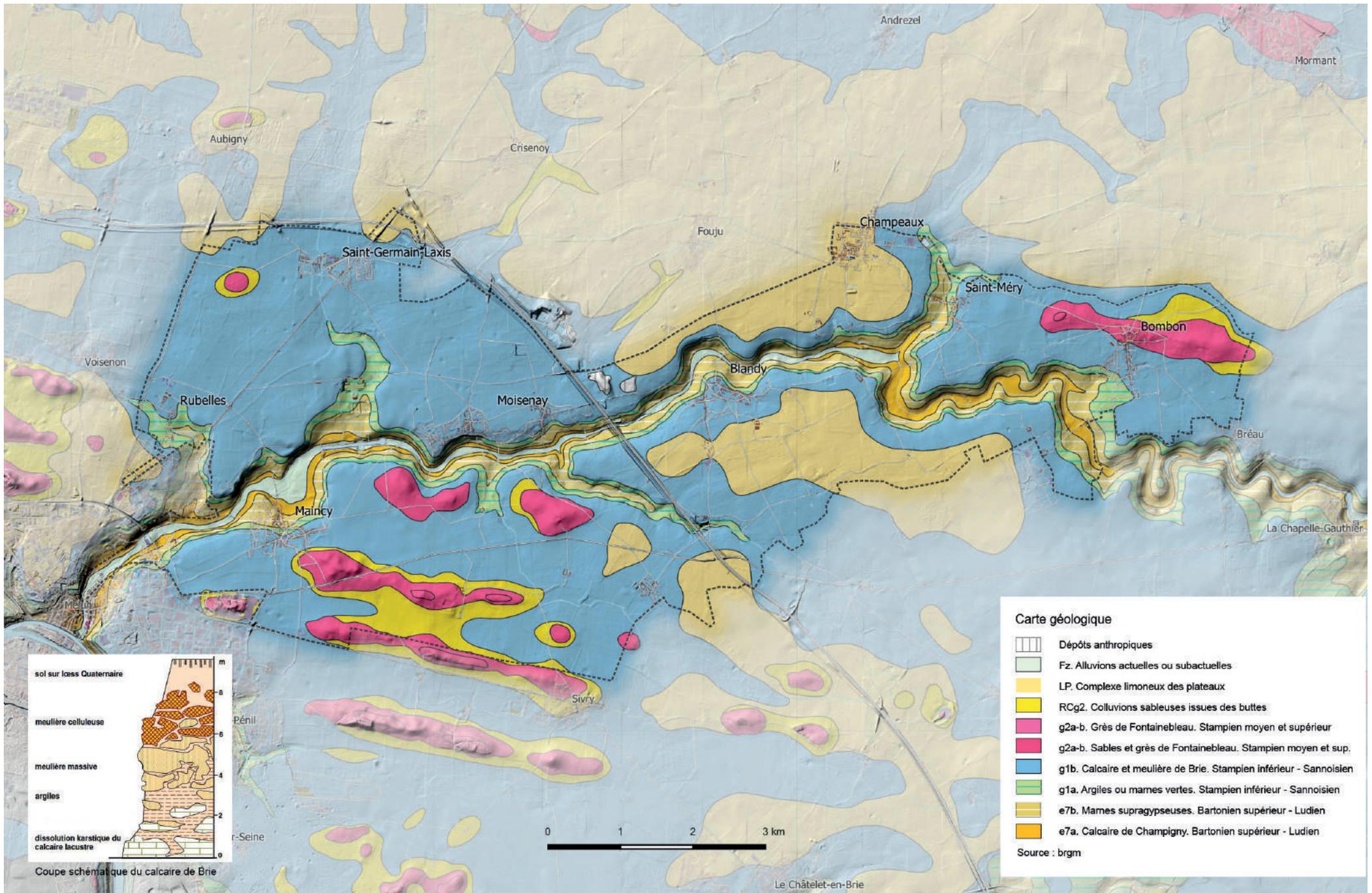
L'épaisseur du calcaire de Brie étant de quelques mètres en moyenne, toutes ces vallées recoupent et mettent à jour les couches sédimentaires inférieures : argiles, puis marnes, et enfin à nouveau calcaires dans les parties les plus profondes. Des alluvions recouvrent le fond de vallée à partir de Saint-Méry sur une largeur d'environ 100 m, qui s'élargit ponctuellement à 400 m à la sortie du parc du château de Vaux-le-Vicomte (Maincy).

#### Dans le détail, des variations plus complexes

##### Le plateau de Brie

Le calcaire lacustre déposé au Stampien inférieur est d'épaisseur variable, 2 à 5 m en général, qui peut atteindre 10 m au maximum. Si sa résistance à l'érosion lui a conféré son relief tabulaire régulier, la couche elle-même n'est pas homogène, le calcaire ayant subi des altérations avant d'être recouvert de loess. La meulière en bancs ou en dalles irrégulières est présente dans sa partie supérieure, parfois sur une épaisseur importante. Le calcaire de Brie comporte également des parties marneuses, voire argileuses. Recouvert, presque partout, d'une couche de limons éoliens quaternaires d'environ 2 m d'épaisseur, c'est elle qui constitue en réalité la principale roche affleurant sur le plateau, celle qui a permis la fertilité des sols et favorisé l'agriculture.

Sous cette couverture de limons, le calcaire lui-même a pu être exploité dans des carrières (Fouju), principalement pour fournir du ballast. La meulière a également été exploitée dans des petites carrières près de Maincy, et sans doute la chaux décrite par Lavoisier mais dans l'ensemble le territoire du val d'Ancoeur a été peu concerné par les activités d'extraction, traditionnellement plus développées dans les importantes terrasses alluviales de la Seine, ou en forêt de Fontainebleau. Et c'est finalement la présence de pétrole en profondeur qui constitue, avec les possibilités géothermiques qui l'accompagnent, la principale exploitation actuelle des sous-sols, se traduisant en surface par plusieurs zones équipées pour ces activités d'extraction.



Carte de la géologie

## 1.2 La formation des paysages

### Les buttes, vallons et vallées

On retrouve sur le territoire des lignes de buttes ou «tertres» culminant à 100 m environ et délimitant un espace en creux entre le tertre des Granges (Sivry- Courtry) et le tertre Torchon (Maincy). Malgré leur faible hauteur, ces buttes sont d'autant plus importantes dans la perception paysagère qu'elles sont le plus souvent boisées, ce qui souligne leur relief au-dessus du plateau de Brie. Dans les boisements du parc du château de Vaux-le-Vicomte, à l'est de la commune de Maincy, le modeste tertre de Pouilly participe à la mise en scène du parc. Ces buttes sont constituées de sables surmontés de dalles de grès (sables et grès stampiens de Fontainebleau) qui les ont protégées de l'érosion tandis que le reste de la formation sableuse a été emporté, sauf à proximité des buttes, où du sable résiduel se trouve mélangé aux formations calcaires du plateau. De l'autre côté de la Seine, ces sables blancs très purs et les barres de grès associées forment le site de la forêt de Fontainebleau dont les reliefs linéaires de même orientation qui bordent le val d'Ancoeur sont ainsi les témoins.

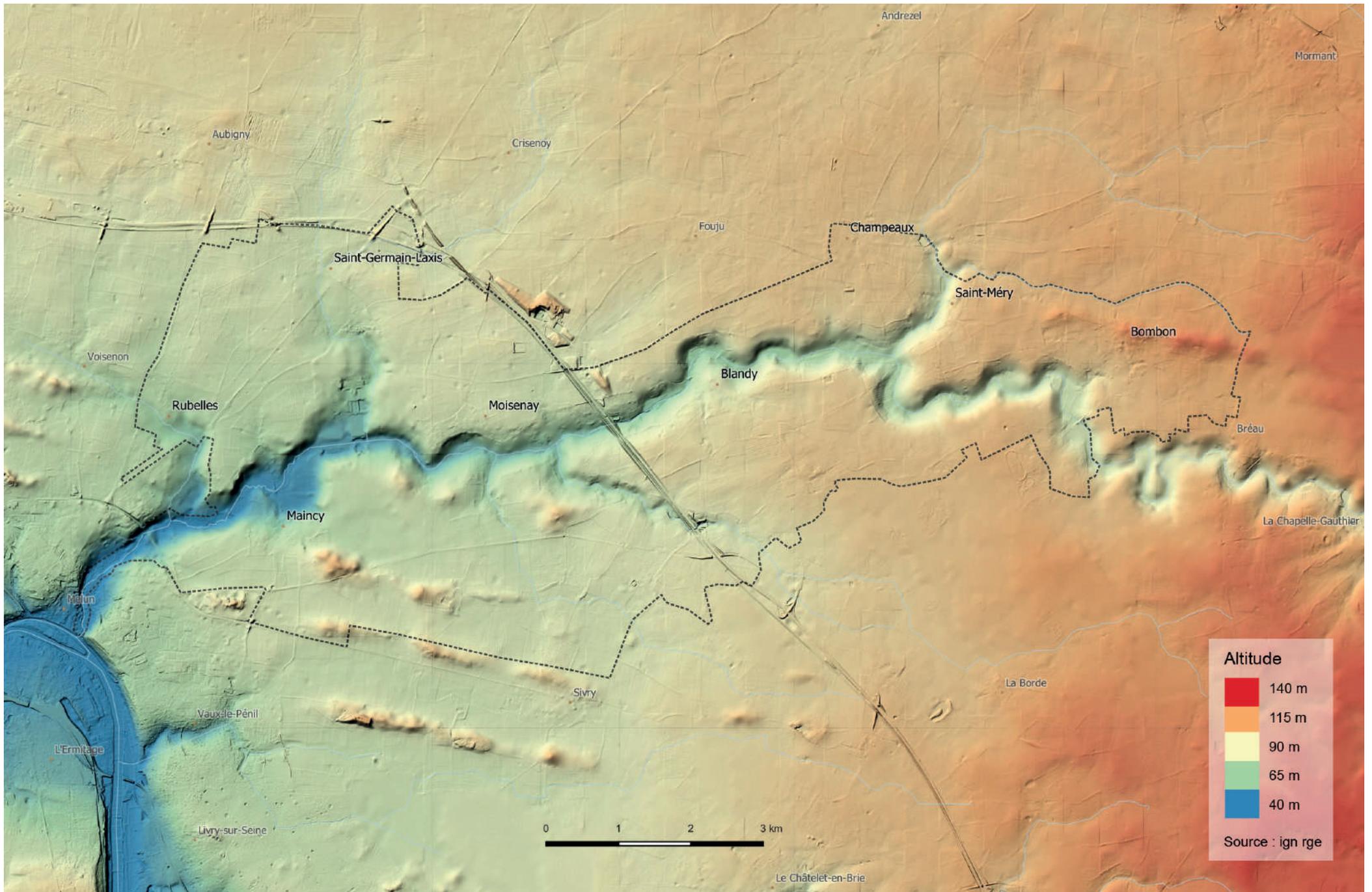
Les limons peu perméables qui couvrent le plateau favorisent la formation de mares et de sources à l'origine du réseau hydrographique. Entre le plateau de Brie et le calcaire massif de Champigny qui constitue la formation la plus profonde et la plus ancienne rencontrée au fond du val d'Ancoeur (Éocène, Ludien), s'intercalent les argiles et les marnes qui affleurent sur les versants et participent aux formations de fonds de vallée. D'une épaisseur de 20 à 30 m, le calcaire de Champigny constitue un important réservoir d'eau à l'échelle régionale.



Tertre (grès et sables de fontainebleau), Sivry-Courtry



Meulière, Bombon



Carte du relief

---

## 1.2 La formation des paysages

### L'implantation humaine sur le territoire

#### Du Néolithique au Moyen age

- Premières traces humaines traduisant une occupation du territoire dès le Néolithique : menhir dans les tertres
- Voies gallo romaine traversant le territoire
- 12e : implantation des premières églises, ponts
- 13e et 14e : place forte (seigneurie contre les invasions), fermes et moulins, exploitation des richesses du sol (carrières de pierre)
- 16e : jardins maraîchers

#### De la Renaissance à l'époque Classique

- 17e : grands domaines (incarné par la transformation du château et du jardin de Vaux-le-Vicomte et des activités associées telle que l'ancienne manufacture royale de tapisserie) : emprise foncière sur le territoire très importante
- 18e : mouvance des parcs à l'anglaise dans les différents domaines (Aunoy, Bombon, Rubelles), développement des grandes fermes, construction des routes principales

#### L'Ère industrielle

- Cartographie permet d'avoir une lecture plus fine avec une organisation générale en archipel des villages
- Activités industrielles : four à chaux, nombreux moulins, manufacture des faïences, lavoirs et blanchisseries
- Voies ferrées, gare de Melun et de Mormant, Tramway Melun-Verneuil
- Disparition de la vigne implantée sur les coteaux

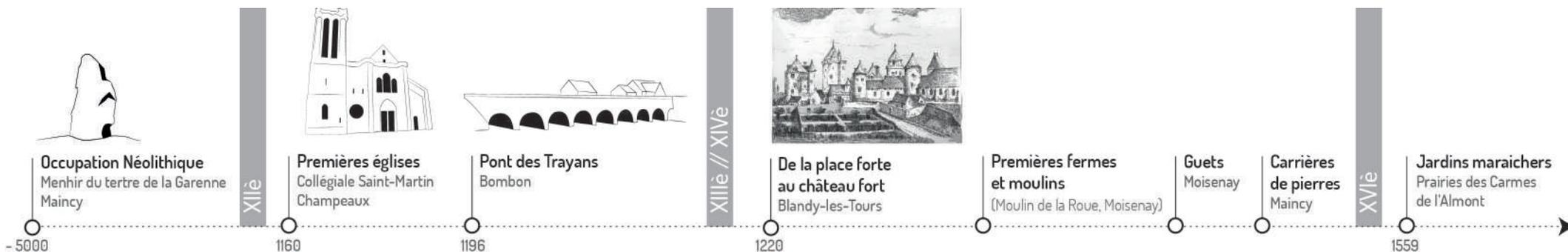
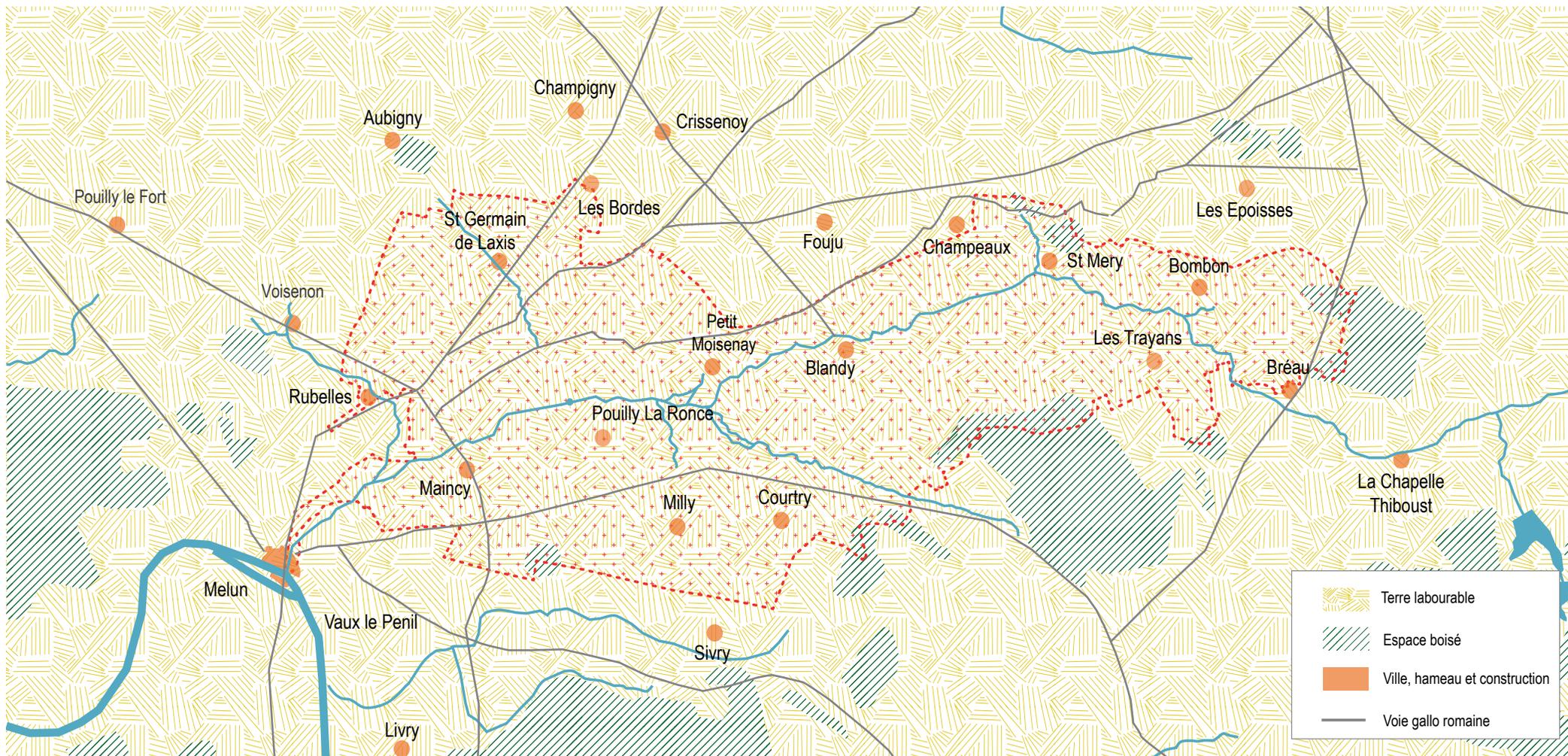
#### L'Ère Moderne (début du 20e)

C'est avec le développement des infrastructures de transport que la dynamique de développement de la partie Ouest du territoire va se lancer.

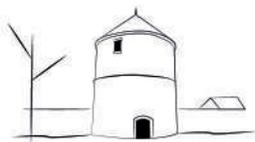
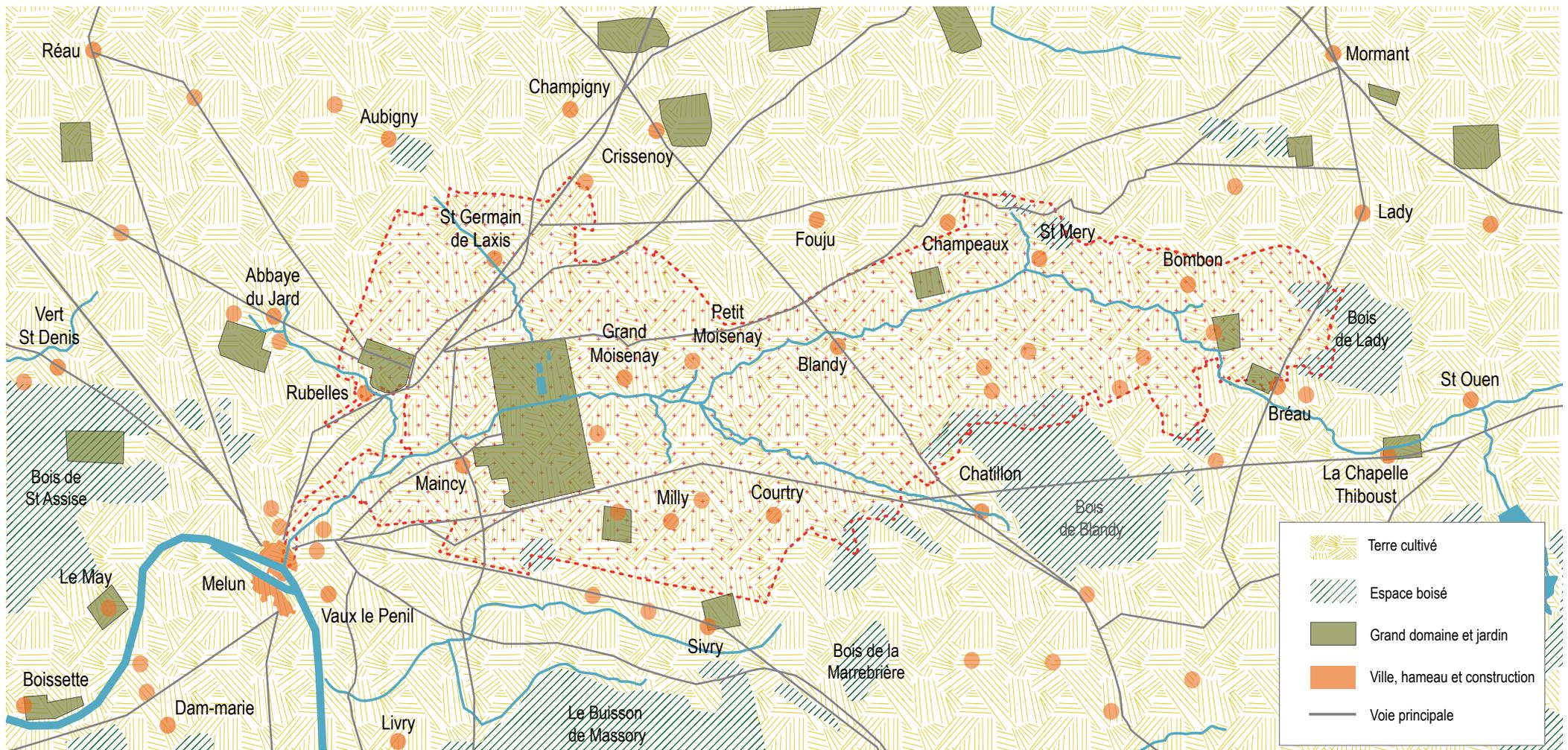
- Urbanisation de la frange Ouest du territoire qui avait peu évolué jusqu'aux années 60
- Rocade de contournement de Melun
- Construction du Parc d'Activités de Vaux le Pénil
- Construction des grands ensembles avec la ZUP de l'Almont

#### L'Ère Moderne (fin du 20e, début du 21e)

- Continnum bâti Melun, Vaux-le-Pénil, Rubelles
- Implantation de l'exploitation pétrolière
- LGV Sud-Est et autoroute A5 venant scinder le territoire
- Extension pavillonnaire, écoquartier de la plaine de Montaigu



Evolution du territoire : Néolithique - Moyen âge



Colombier  
du château de Courtry  
Pigeonnier ferme de Mimouche

XVII<sup>e</sup>

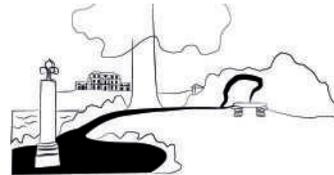


Château, Transformation du jardin,  
Canalisation du Ru  
Vaux-le-Vicomte

1656

Maison des Carmes  
Ancienne manufacture  
Royale de Tapisserie

XVIII<sup>e</sup>



Parcs à l'anglaise  
Parc d'Aunoy  
(Parcs des châteaux de Bombon, Rubelles, etc.)

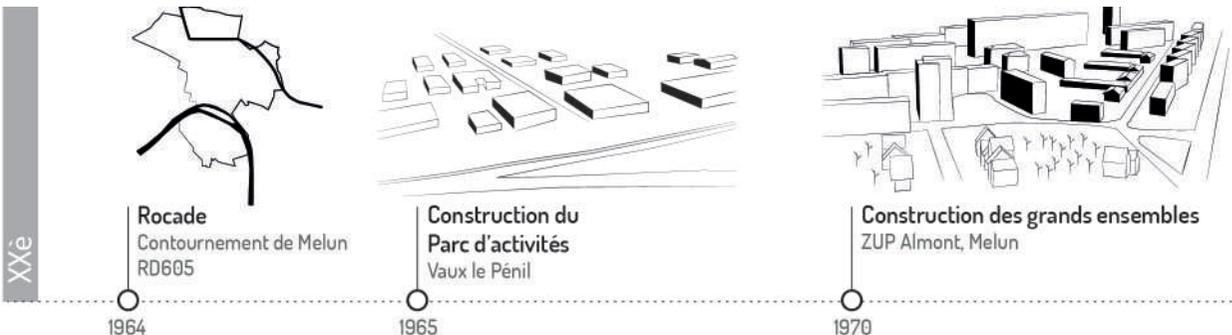
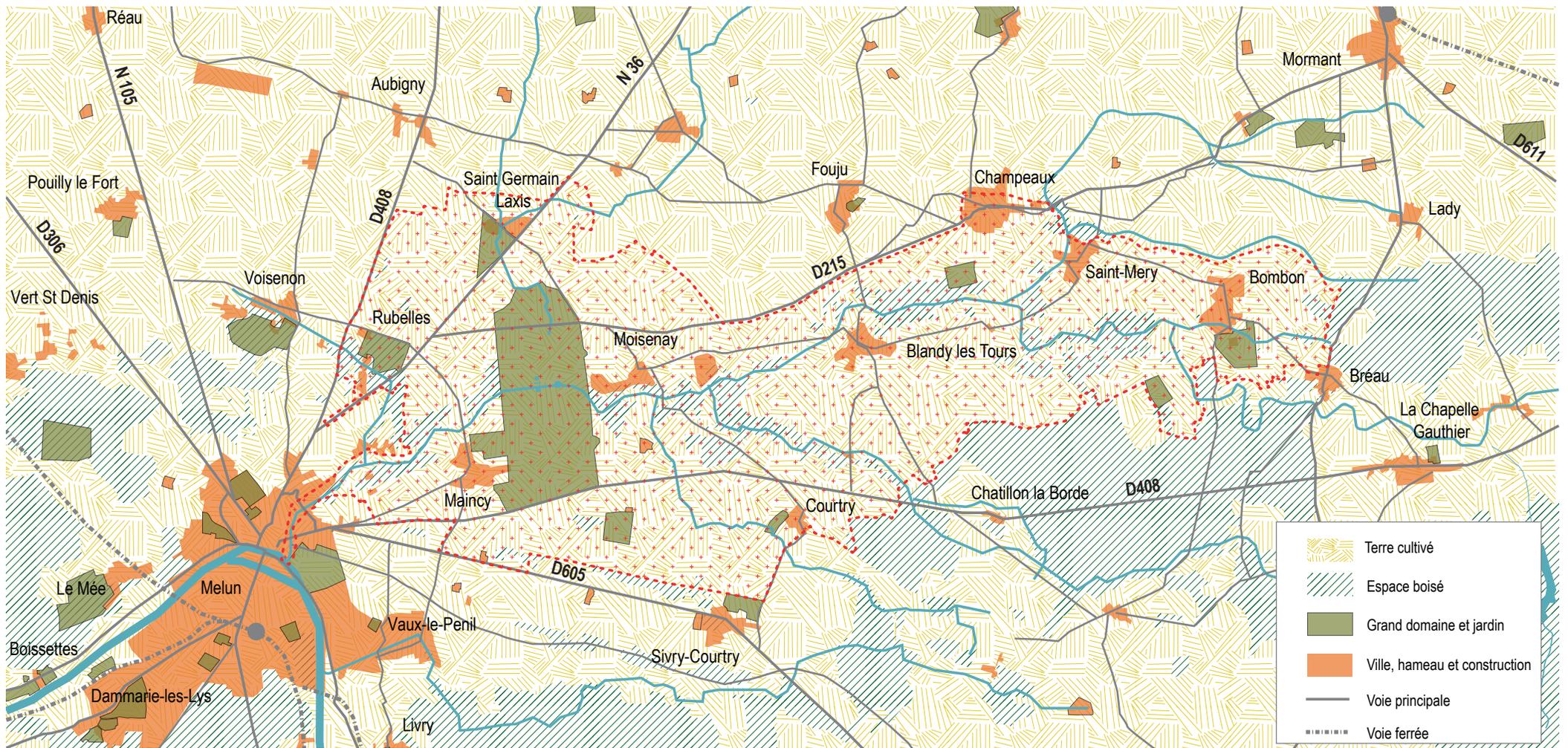
1750



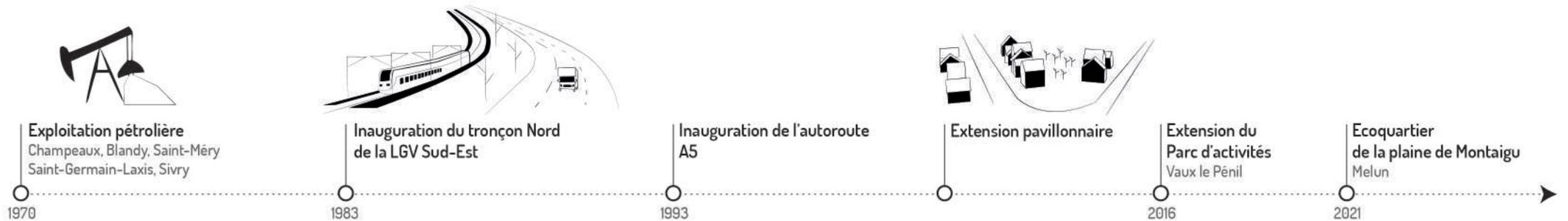
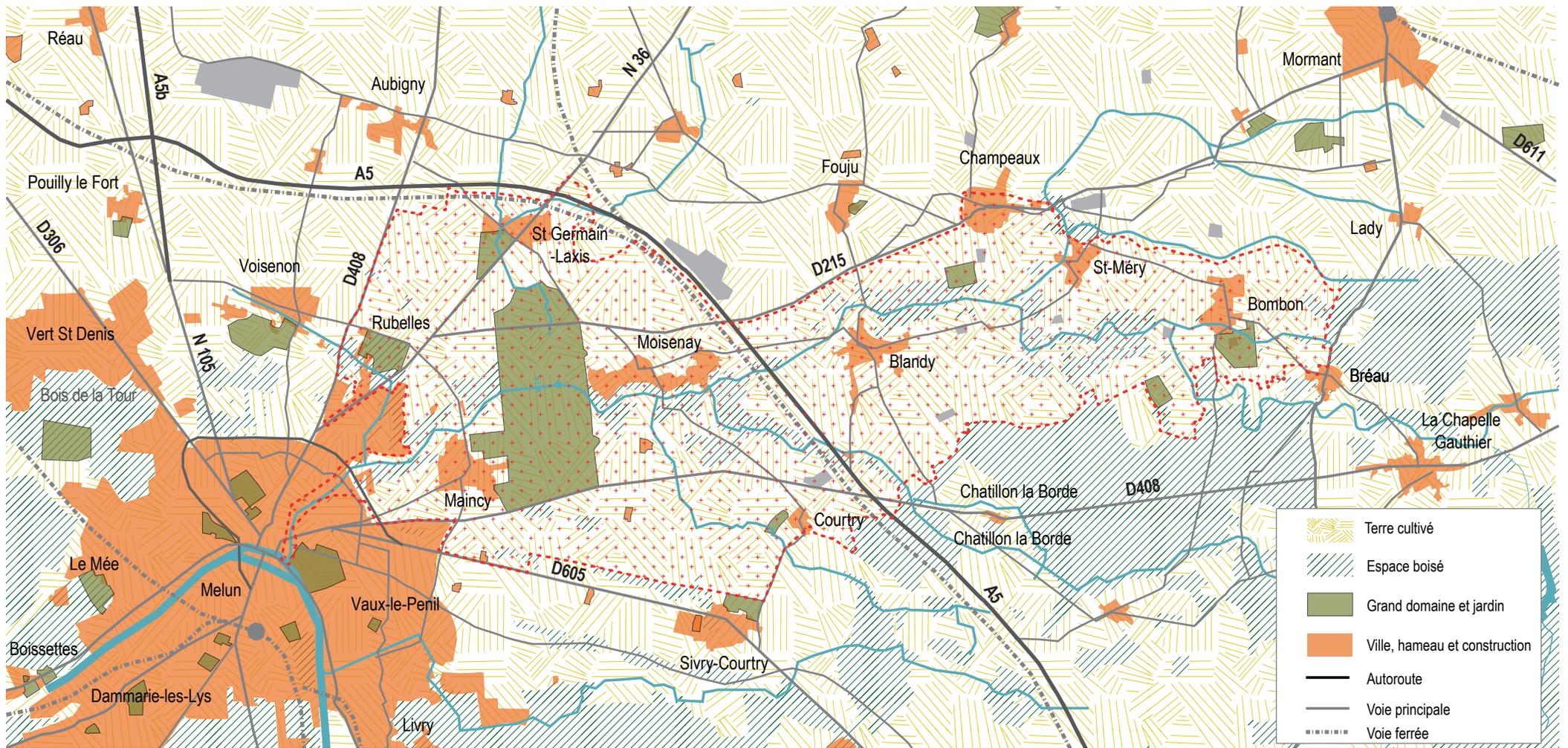
Grandes fermes  
Ferme Malvoisine, Champeaux  
(Ferme de Bouisy, Blandy-les-Tours etc.)

Construction de routes principales  
De Melun vers Montereau,  
Chatillon, Verneuil et Chaulmes





Evolution du territoire : Ere moderne (début XXe)



Evolution du territoire : Ere moderne (fin XXe - XXIe)

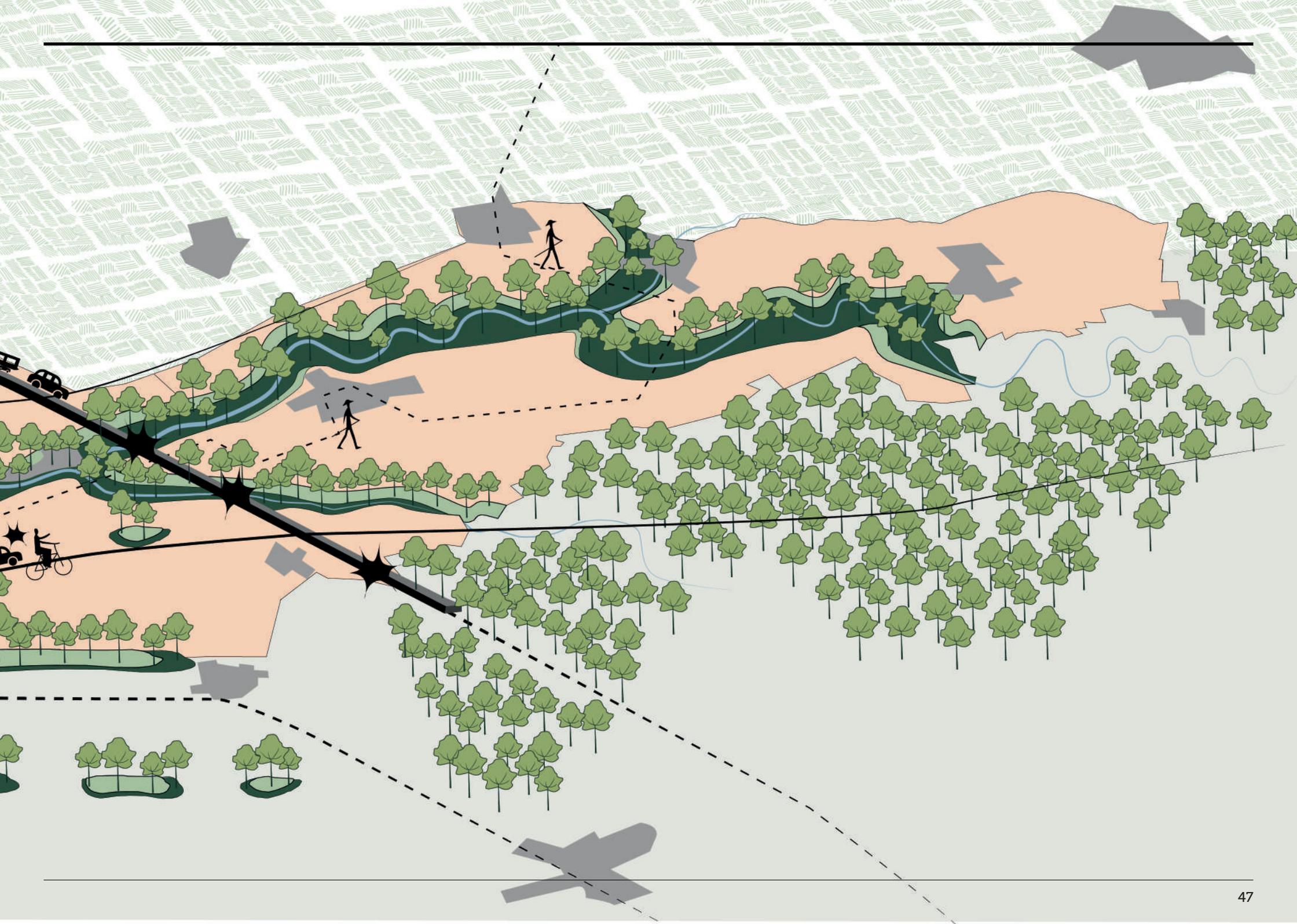
# 2.0

## Regards croisés

La démarche participative avec les habitants, les élus et les partenaires a permis de nourrir le diagnostic. Ce chapitre introductif de l'analyse thématique s'articule autour d'un regard croisé entre le «paysage perçu» par l'équipe et le «paysage vécu» par les habitants et les usagers.

Les quatre thématiques sont analysées au travers de cartes sensibles selon trois degrés de lecture : les paysages de qualité nécessitant d'être protégés pour maintenir ses aspects significatifs, les paysages fragilisés nécessitant d'être entretenus et les paysages à requalifier nécessitant à un aménagement.





## Une vision graphique et thématique du territoire

### «A la quête des motifs»

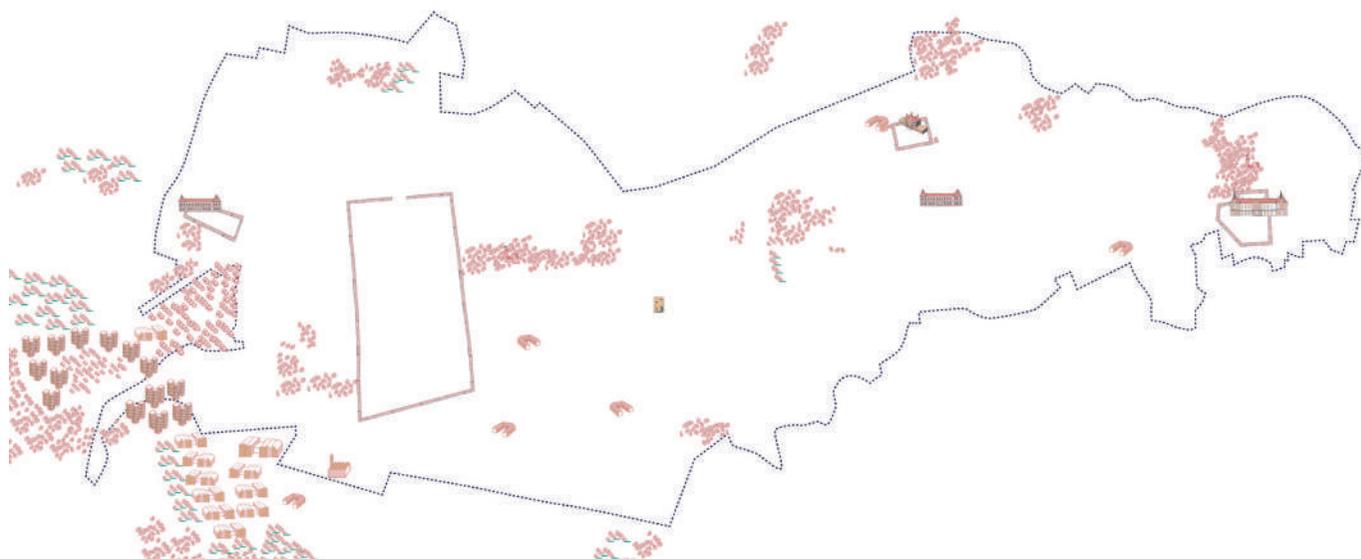
Cette série de cartes thématiques permet de réaliser un inventaire des «motifs» du paysage et ainsi d'appréhender les caractères essentiels et spécifiques du paysage.

On distingue ici différents types de motifs :

- les motifs «emblématiques» ou prédominants (domaines, champs, etc.)
- les motifs «de charpente» permettant l'ordonnancement (horizon, plateau, routes, bois, etc.)
- les motifs «de détails» ou événementiels (pont, puits de pétrole, etc.)



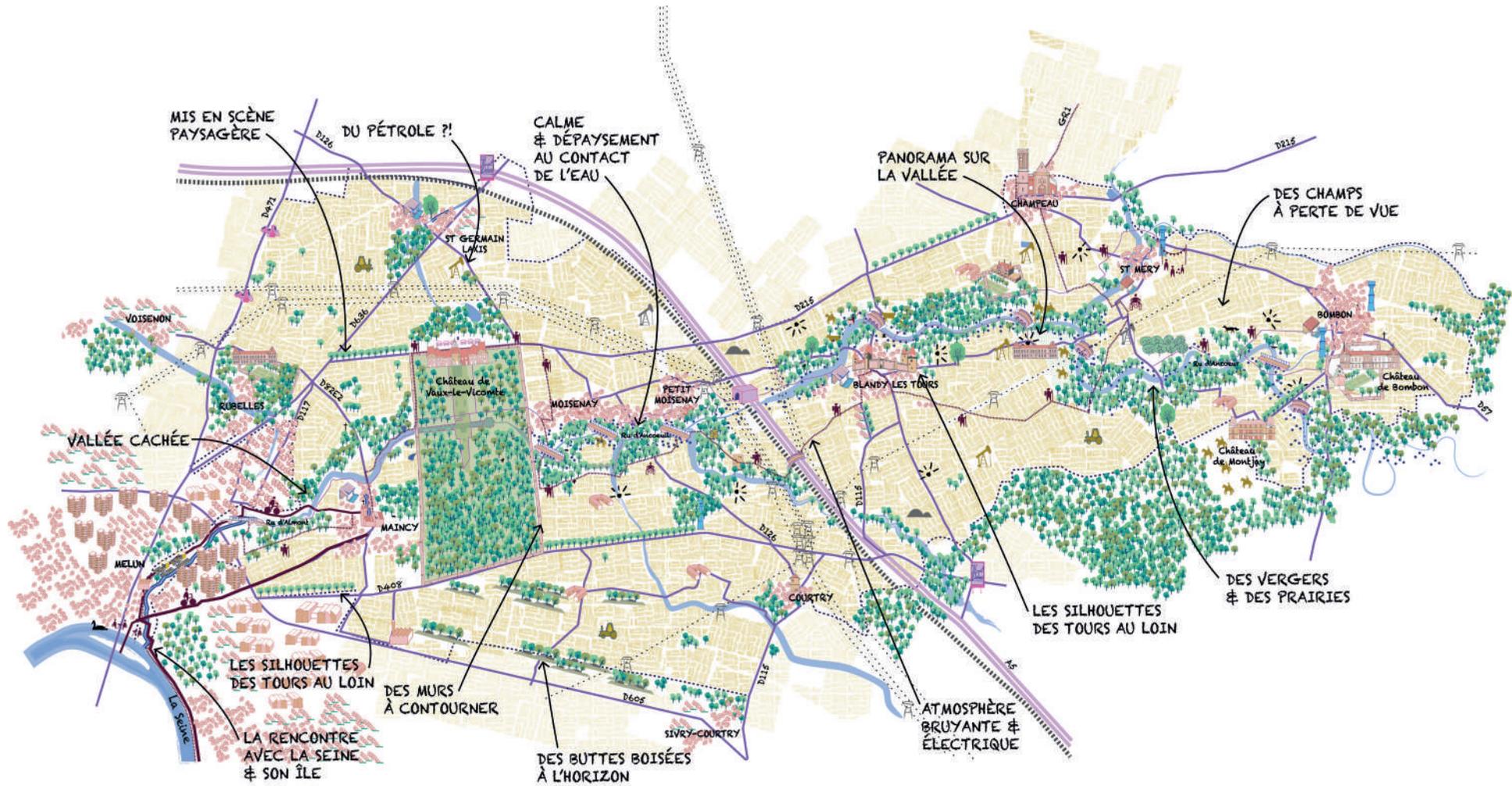
1 / Paysages naturels



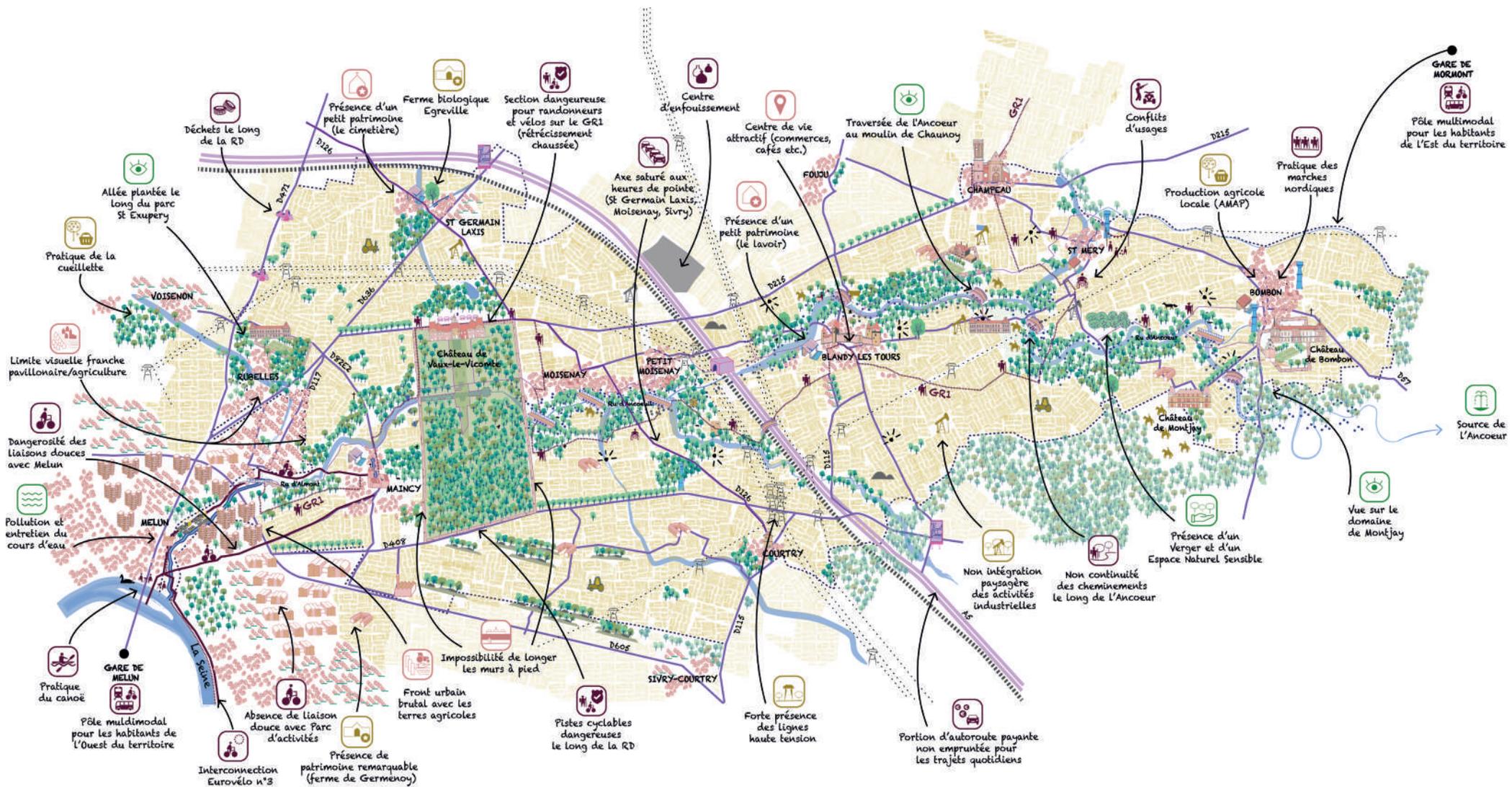
2 / Paysages habités



## Paysage perçu par l'équipe



# Paysage vécu par les habitants et les élus



Carte mentale : une vision «graphique» du territoire - Habitants et élus

## 2.1 Paysages naturels

L'Ancoeur, l'Ancoeuil et l'Almont et leurs affluents , bien que présentant des séquences paysagères variées constituent la colonne vertébrale de ce territoire et assurent des continuités Est-Ouest.

Cette partie décrypte les composantes naturelles qui sont le support de cette trame verte et bleue en s'attachant à révéler les continuités ainsi que les fragmentations. La ressource en eau qui a sculpté les paysages au fil des siècles, et a été scénographiée ou délaissée est coeur de cette lecture. Les boisements ou les prairies donnent quant à eux à lire le relief de ce territoire relativement plat.





## 2.1 Paysages naturels

### Un réseau hydrographique omniprésent et diversifié

#### Une rivière aux multiples identités

Le ru d'Ancoeur, Ancoeuil puis Almont, s'écoule en bras multiples d'Est en Ouest.

**Le ru d'Ancoeur** prend sa source à Bailly-Carrois, long d'environ 15 km, il reçoit plusieurs affluents (ru de Bouisy, ru de la Prée, ru de Courtenain...). A partir de la commune de Saint-Méry, l'Ancoeur devient **l'Ancoeuil**, long d'environ 8 km. Puis, le ru se jette dans le bassin de la Poêle du château de Vaux-le-Vicomte et en ressort sous le nom de l'Almont. Long de 5,2 km, **l'Almont** rejoint la Seine à Melun où il entaille nettement le plateau.

Le faible débit du ru (lame d'eau de 96 mm/an) est dû à une infiltration des eaux au niveau des failles et des gouffres (réserves aquifères) qui caractérisent le substrat sous-jacent constitué par les calcaires de Champigny.

#### Une diversité de paysages liés à l'eau

Cette richesse de situation se retrouve dans la diversité des formes paysagères rencontrées dans le territoire :

- les vallées, les vallons et leurs milieux humides associés (mégaphorbiaie à Maincy, prairies humides...)
- les séquences pittoresques des rus traversant les villages
- les ouvrages hydrauliques artificiels
- les mares sur les plateaux en lisière forestière
- le petit patrimoine construit accompagnant et agrémentant les cours d'eau

#### Les vallées et les vallons offrent des paysages remarquables et une diversité de points de vues

La lente érosion orchestrée par les cours d'eau a sculpté de douces vallées en marges des vastes plateaux. Les courbes dessinées par le passage des cours d'eau, soulignées par les ripisylves traversant bois, prairies, pâtures, ou encore hameaux caractérisent ces paysages des fonds de vallées et témoignent des activités présentes et passées.

De tailles modestes, encadrées par des massifs boisés marquant les horizons des plateaux, ces vallées constituent

des lieux privilégiés et offrent des paysages remarquables.

L'alternance de pentes douces, de coteaux abrupts, de légères buttes permet une diversité de vues.

#### Un réseau remanié et conditionné par l'homme

L'homme, par son action, a progressivement modifié ces paysages en développant de complexes systèmes hydrauliques.

La scénarisation de la vallée est particulièrement incarnée à travers les imposants travaux hydrauliques réalisés par Le Nôtre dans le domaine de Vaux-le-Vicomte : terrassement du lit naturel de l'Ancoeuil pour l'alimentation en eau des fontaines et du canal de la poêle, création d'un aqueduc souterrain, etc.

De nombreuses constructions accompagnent également les cours d'eau. Ce patrimoine vernaculaire témoigne du développement du territoire et de l'histoire quotidienne de temps plus anciens : lavoirs, moulins, châteaux d'eau, glacières, ponts, passages à gué ou encore abreuvoirs...



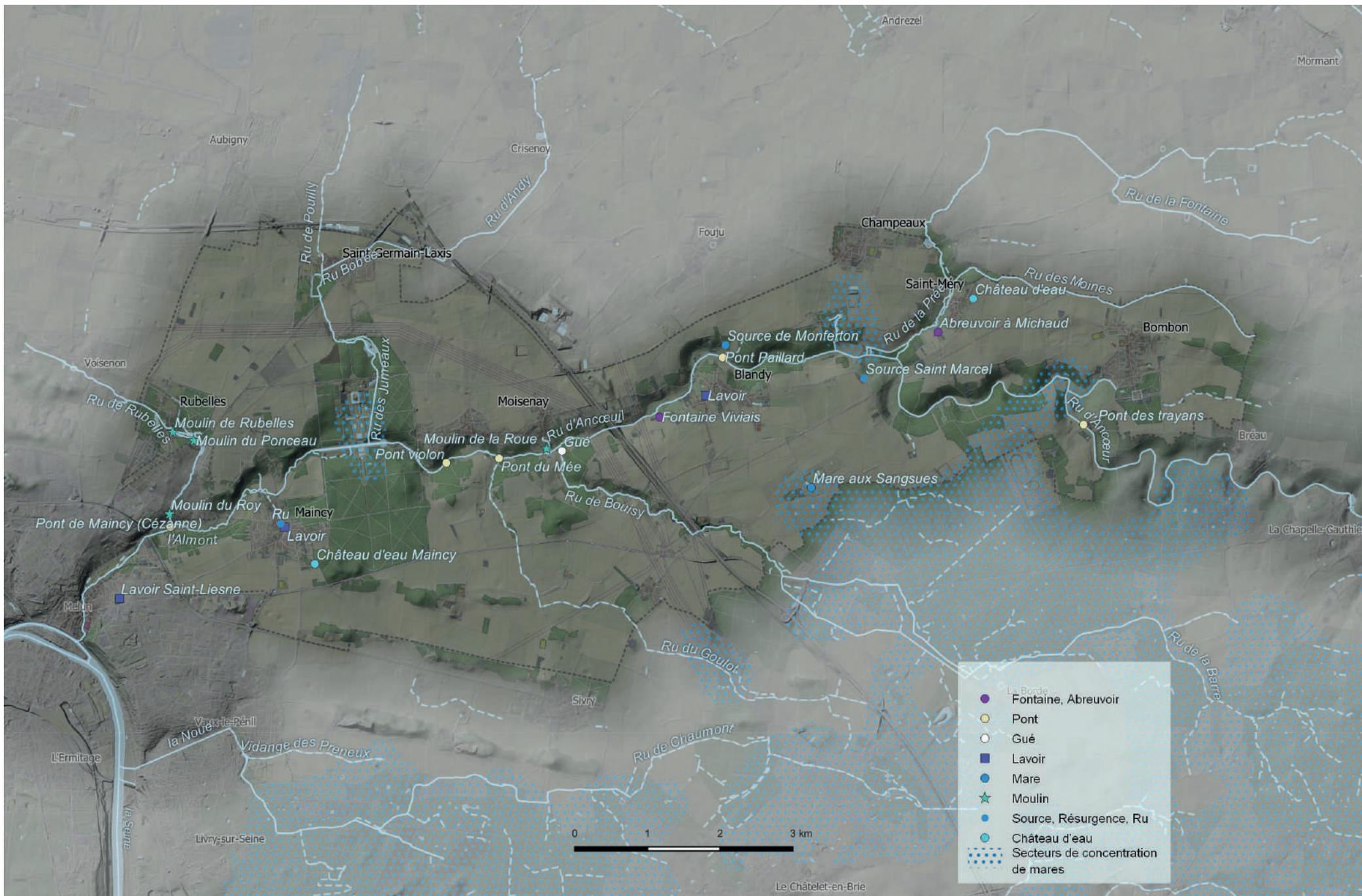
Ru de l'Almont, Maincy



Panorama sur la vallée, Champeaux



Bassin de la poêle, Maincy



Carte des cours d'eau, rus, mares, châteaux d'eau, patrimoine hydraulique

### Une mosaïque d'habitats forestiers exprimant les caractères de sol

#### Des boisements continus qui constituent la frange Sud du territoire

Les vastes boisements qui forment la frange Sud du territoire sont la part visible depuis les plateaux d'emprises boisées allant bien au-delà du périmètre d'étude (forêt départementale des Bordes Chalonges, Bois de Bombon, etc.).

Les bois des différents tertres (Tertre Torchon, des Granges, des Tilleuls, des Pleux, du Temps Perdu, de la Folie) qui ponctuent le plateau, soulignent le relief de ces buttes et constituent également une lisière remarquable à l'horizon.

C'est la géologie qui permet d'expliquer cette présence continue de l'écrin forestier. La forêt occupe en effet les sols pauvres. Le couvert forestier est dominé par les chênaies-charmaies.

La forêt qui contraste avec le plateau agricole donne une diversité, des repères, une orientation au paysage, qui autrement resterait sans échelle.

#### Des boisements en fond de vallée et dans les domaines

Si le Nord du territoire se caractérise par une quasi-absence de boisements ou des bois de type remise de petite surface (< 1 ha), les coteaux de la vallée sont quant à eux composés de forêts de feuillus.

L'écrin végétal permet notamment de faire écran à l'urbanisation diffuse, à Maincy.

La forêt revêt également une forte valeur patrimoniale, de par son histoire et la présence de nombreux domaines, fermes et châteaux. Ses propriétés privées possèdent leur propres parcs boisés se prolongeant par des allées plantées, renforçant leur impact dans le paysage.

#### Une forêt privée aux abords des villages

Une autre particularité de certaines forêts aux abords des villages est d'être morcelée par un nombre important de propriétaires, occupant des surfaces variables mais globalement modestes.

#### Un maintien des vieux arbres

Dans le territoire, de nombreux arbres mûres ont été conservés dans les parcelles privées et publiques, témoignant d'un héritage ancien (lieux dits).



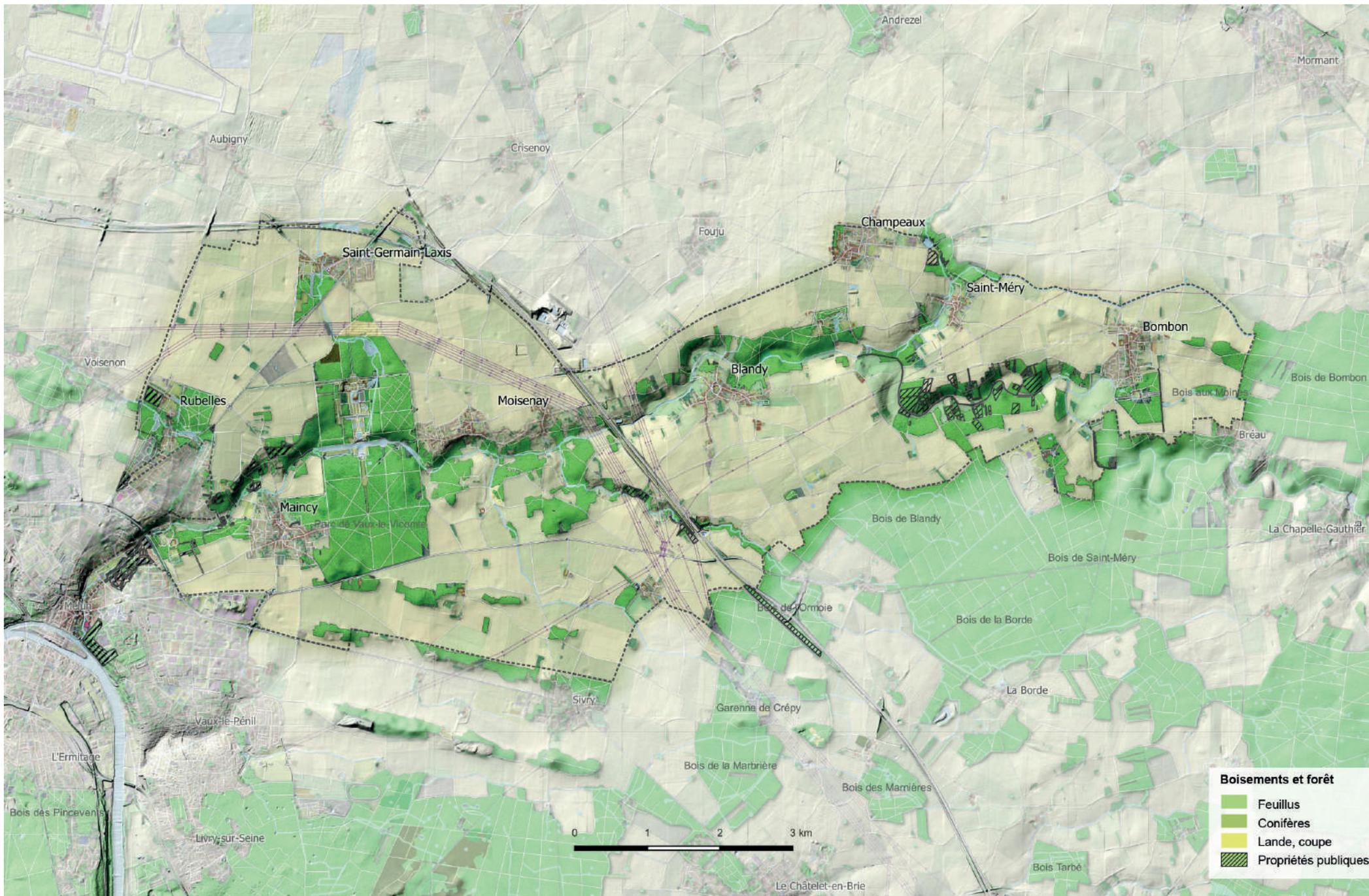
Horizon boisé des Tertres, Sivry-Courtry



Alignement du domaine d'Aunoy, Champeaux



Arbre isolé dans la plaine agricole, Blandy



Carte des boisements

# Les cadres de protection des milieux naturels et l'organisation des trames écologiques

### Les périmètres d'inventaires et de protections

Le Val d'Ancoeur s'inscrit dans un territoire de vallée à dominante d'openfield et de quelques petits bois présentant une biodiversité ordinaire et recensant peu d'espaces d'intérêt écologique, en dehors des :

#### ZNIEFF (hors du périmètre d'études)

- ZNIEFF de types 1 et 2 couvrant le Sud de Vaux-le-Pénil et de Sivry-Courty, identifiant un ensemble de mares tourbeuses au sein du Buisson de Massoury ainsi qu'une mosaïque de milieux qui hébergent une flore remarquable (landes humides, allées forestières sablo-argileuses,...)
- ZNIEFF de type 1 à Bombon, couvrant des zones boisées et des zones humides (mares forestières, prairies humides en lien avec le ru) et quelques oiseaux forestiers.

#### Les Espaces Naturels Sensibles

- ENS des Bordes Chalonges, croisant les ZNIEFF, dans les boucles de l'Ancoeur sur Bombon et Saint-Méry
- ENS de la Réserve de Massoury, superposé à des ZNIEFF
- ENS de la vallée de l'Almont à Maincy, caractérisé par la vallée bordée d'une ripisylve et de prairies jusqu'en limite du bassin de la poêle
- ENS du Val d'Ancoeur à Champeaux et Saint-Méry, caractérisé par des milieux humides ouverts et boisés



Espace Naturel Sensible de l'Almont, Maincy

#### Les sites Natura 2000

- Deux sites Natura 2000 du massif de Fontainebleau et de Villermoy jouxtent le territoire au Sud-Est et Sud-Ouest.

### L'organisation des trames écologiques

Le territoire se situe en limite Nord des grands boisements du Gâtinais, de la Beauce et de la Brie qui représentent des réservoirs de biodiversité importants. Le SRCE identifie les bois de Bombon, Blandy et de la Borde, comme des espaces relais entre ces grandes forêts pour la circulation de la faune terrestre et des oiseaux forestiers, malgré la présence d'obstacles liés aux voies ferrées et voies routières importantes. Il trace aussi :

- une trame herbacée discontinue du plateau vers le vallon du ru de Bouisy, l'Ancoeur puis sa vallée amont jusqu'aux sources de l'Ancoeur vers Bailly-Carrois.
- une trame humide, définie par la vallée principale et ses affluents, ainsi que les nombreuses mares et milieux humides qui ponctuent le territoire.

Le continuum est marqué dans les boisements des lisières est et sud, en milieu forestiers. Les circulations majeures de la faune sont localisées sur la vallée de l'Ancoeur et de ses affluents (rus de Bouisy, du Goulot, des Moines, Bobée,



Corridor écologique pour la faune, Saint Méry

des trois moulins, quelques fossés et le cours d'eau de l'Ancoeur entre Champeaux et Saint-Méry). Elles dépendent précisément de la qualité de ses lits majeurs et mineurs ; avec les milieux boisés de la ripisylve et ouverts des prairies et surtout des obstacles présents : entravement du courant d'eau notamment au niveau du bassin de la poêle du Château de Vaux-le-Vicomte et de ses grands murs ; grands axes routiers (A5) et ferroviaires avec la ligne TGV, ainsi que les lignes à haute tension et la densité urbaine de Melun aux abords de la Seine.

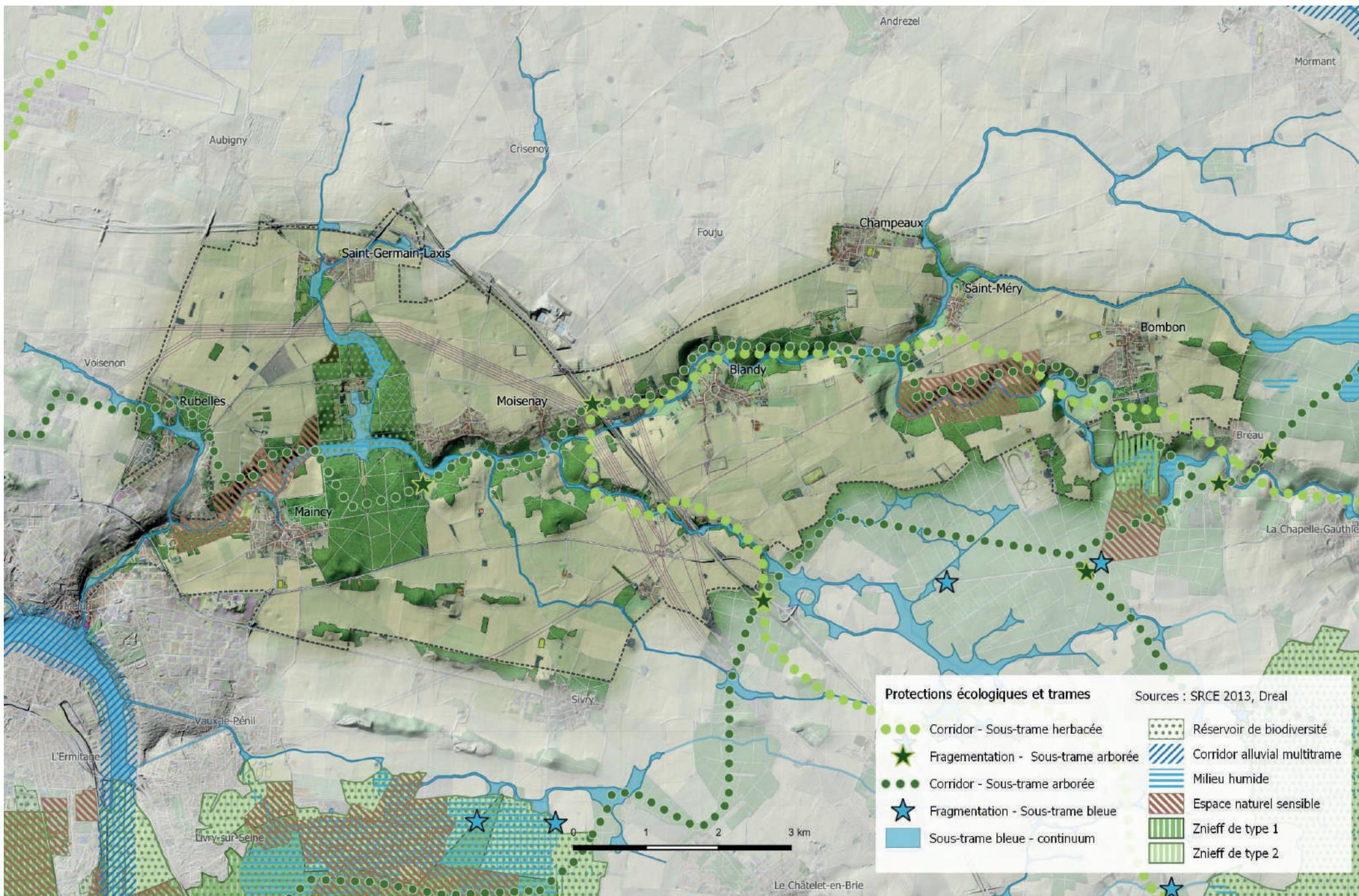
Elles sont présentes sur le Sud du territoire, qui se caractérise par une mosaïque de milieux plus diversifiée ; entre les espaces agricoles dominés par une mosaïque complexe avec des boisements de vastes surfaces et des bois sur des Tertres entre Vaux-le-Pénil et Sivry.

Dans la structure écologique du paysage du Val d'Ancoeur, deux entités spécifiques se distinguent :

- Les lits mineurs et majeurs de l'Ancoeur s'inscrivent dans les bassins versant de l'Ancoeur aval, qui occupe la majeure partie du territoire d'étude. La végétation est majoritairement arborée, avec des forêts de feuillus en ripisylve de Saules, d'Aulnes, mais aussi de boisement rudéraux de bords de chemin ou de chênaie-charmaie dans la continuité des boisements de plateau. La part des milieux ouverts de prairies et de friches herbacées est très limitée. L'activité agricole de ses lits est dominée par les prairies principalement sur la commune de Blandy, avec du pâturage bovin et équin et quelques prairies temporaires de fauche.

- Les interfaces entre les habitats écologiques  
Le fonctionnement des communautés écologiques est optimal au sein de chacun des habitats écologiques bien caractérisés, tels que des bois, des prairies, des bermes... qui accueillent une flore et une faune spécialisées, caractéristiques du biotope. Elles sont enrichies par les biocénoses vivant dans les zones d'interface ou d'écotone, zone de transition écologique entre deux écosystèmes.

Sur le Val d'Ancoeur, les transitions sont brutales et pauvres entre les différents systèmes.



Carte des trames écologiques et des sites naturels d'intérêt écologique

### Hier / Aujourd'hui

#### Une dégradation de la qualité de l'eau

Le cours d'eau de l'Ancoeur est marqué par des paramètres physico-chimiques dépassant les normes. Les données recensées à l'échelle du bassin-versant de l'Almont mettent en évidence :

- une pollution aux métaux lourds
- une part significative de présence de pesticides, en nombre de molécules et en concentration forte notamment de glyphosate, triazine (herbicide héritage du passé), chloridazone et oxadixyl sont détectés à l'aval de l'Ancoeur.
- une concentration en nitrate qui se situe en dessous de la norme avec une tendance à l'amélioration sur l'amont de l'Ancoeur, mais aucune évolution significative en aval.
- une qualité piscicole intermédiaire
- un état écologique assez bon mais variable se décrivant par un bilan hydrolbiologique et en oxygène qui s'améliore, alors que les nutriments fluctuent avec des niveaux de concentration élevés (phosphate, nitrites et nitrates)
- un état chimique très dégradé et sans évolution, avec en particulier une présence du cuivre et de certains pesticides

Les causes de la dégradation de la qualité de cours d'eau de l'Ancoeur sont multiples, avec en particulier la médiocre qualité des rejets de stations d'épuration (STEP de Maincy ou de Valence-en-Brie), les rejets industriels et l'influence de l'agriculture à travers les pesticides et les déchets.

- + Pollution de tout temps : lavoirs, blanchisserie, etc.
- + Dynamique en cours : gestion en amont (life) et modernisation des stations d'épurations (Champeaux lagunage)

#### Une banalisation des habitats liée aux ouvrages hydrauliques et à l'imperméabilisation des sols

Le cours et ses affluents présentent une forte fragmentation écologique limitant les continuités écologiques avec une artificialisation des berges, des obstacles à l'écoulement infranchissables, ainsi que la présence d'espèces invasives.

Soulignons aussi que le plan d'eau du bassin de la Poêle entraîne la banalisation des habitats en amont et que les étangs sur le ru de Villefermoy et du Courtenain représentent une source de perturbations non négligeable, tant sur le milieu que sur la constitution des peuplements piscicoles. La Vallée Javot subit le même type de pression avec l'étang d'Echou. Le recalibrage sur sa partie amont a détruit de nombreux habitats et sites de reproductions.

- + Evolution hydraulique face aux changements climatiques (crue, sécheresse)
- + Mise en valeur des habitats écologiques liés au bâti

#### Une fragilisation du fil de l'eau comme continuité paysagère

Les ripisylves accompagnant les cours d'eau dessinent des lignes végétales souples soulignant la présence des rus. Particulièrement visibles dans les espaces ouverts, ces éléments repères accrochent le regard et animent le paysage. L'appauvrissement des ripisylves, soumises à la pression agricole, contribue à une simplification du paysage (ex : ru du Goulot, ru des Moines). La disparition de ces structures paysagères induit une perte de repère et d'échelle et l'effacement d'un vocabulaire paysager différent de celui des cultures.

Par ailleurs, le caractère privé de certaines berges des rus rend l'accès aux éléments d'eau peu aisé et ne permet pas la valorisation pour des usages doux ou de loisir à destination de tous. Cette altération du fil de l'eau dans les usages se lit notamment dans l'absence de continuité de cheminements le long des cours d'eau.

#### Des lisières forestières peu fonctionnelles

Au sein des plateaux agricoles et sur les vallons, les lisières étagées sont peu présentes. Parfois un chemin ou une berme herbacée font office de transition, mais sans apporter la valeur écologique. Ce phénomène peut être constaté avec

les murs du domaine de Vaux-le-Vicomte qui empêchent les liens entre les boisements de la chênaie et les zones cultivées.

L'absence de zone de transition entre l'espace cultivé et l'espace forestier ne permet pas aux lisières de remplir leurs nombreuses fonctionnalités. Les lisières sont en effet des milieux de transition et de contact (un écotone) entre l'espace boisé et la plaine agricole. Elles accueillent une faune et une flore spécifiques et constituent des abris pour de nombreuses espèces qui évoluent dans ces mosaïques d'habitat. Les lisières servent à la fois de refuge, de lieu de reproduction (nidification et élevage des jeunes), d'hivernage et de source de nourriture (baies, végétaux, insectes). Elles servent aussi de continuités écologiques au sein du territoire.

#### Une fermeture des points de vue depuis les coteaux

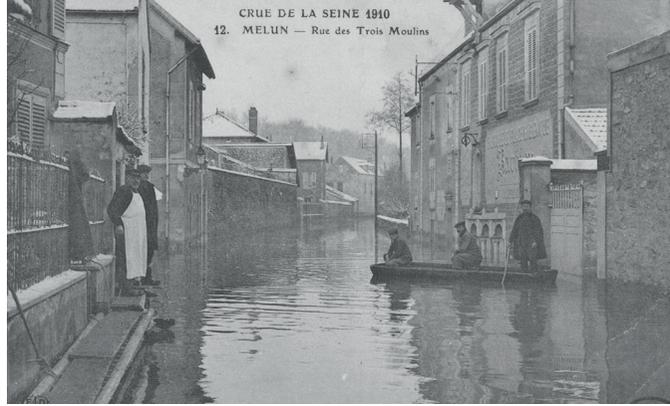
Malgré certains panoramas remarquables les vues dégagées depuis les coteaux restent relativement rares malgré une morphologie du territoire propice aux points de vue lointains.

La présence importante de boisements sur les reliefs, pas toujours entretenus (ou parcelles privées abandonnées) participe à fermer les vues. L'abandon des vignes et des vergers des coteaux ou des prés et des pâtures des vallons a également contribué, par leur enrichissement à fermer les paysages. Les terrains délaissés par l'agriculture sont lentement recolonisés par la dynamique naturelle des boisements et ceux-ci referment progressivement les fonds de vallées et les coteaux, au détriment des prairies humides qui tendent à disparaître.

Par ailleurs, dans les secteurs urbanisés, la privatisation des rebords de coteau par des constructions ou jardins contribue également à refermer ou rendre inaccessible les points de vue depuis les espaces publics.



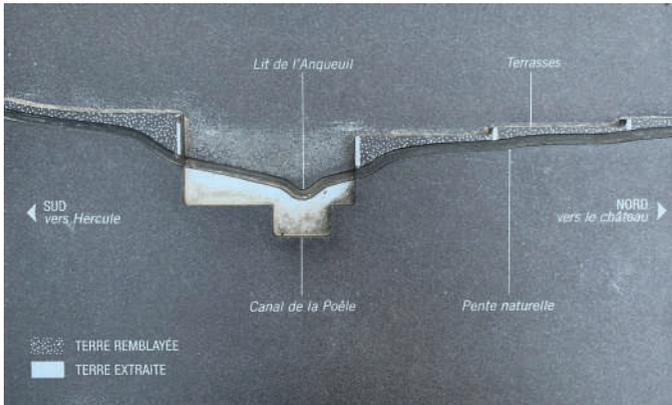
Ru Bobée au coeur des espaces publics, Saint-Germain-Laxis



Crue, Rue des trois moulins, Melun



Déchets dans l'Almont, Melun



Reprofilage de l'Ancoeuil, Canal de la Poêle, Vaux-le-Vicomte, Maincy



Station d'épuration, Saint Méry



Absence de ripisylve, Sivry-Courty



Panorama sur la vallée de l'Almont, Maincy



Fermeture de la vallée - Photo aérienne 1949 / 2017 (IGN) - Saint Méry



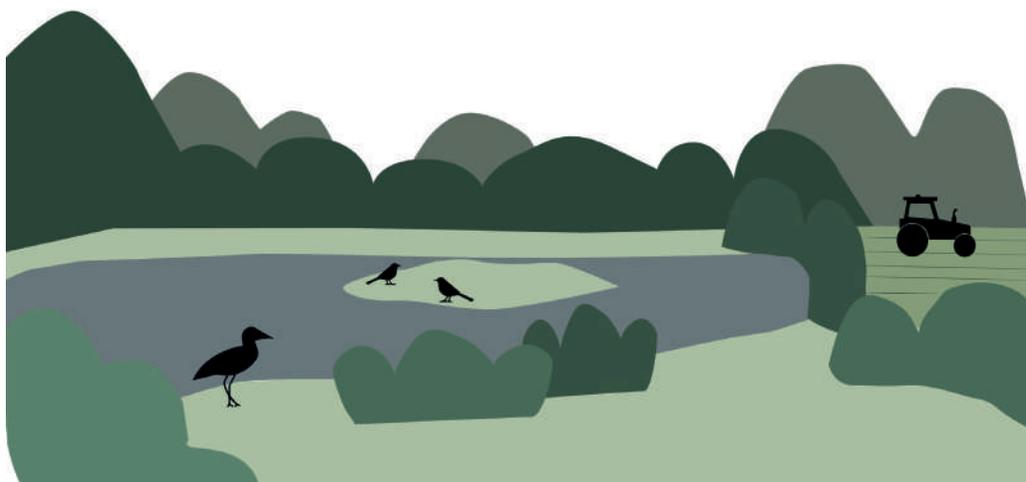
## Atouts



**Des alignements d'arbres structurants sur les axes historiques des plateaux**  
RD215 à Champeaux



**Des belvédères offrant des perceptions lointaines sur le Val d'Ancoeur**  
Tertre de Mimouche à Sivry-Courtry

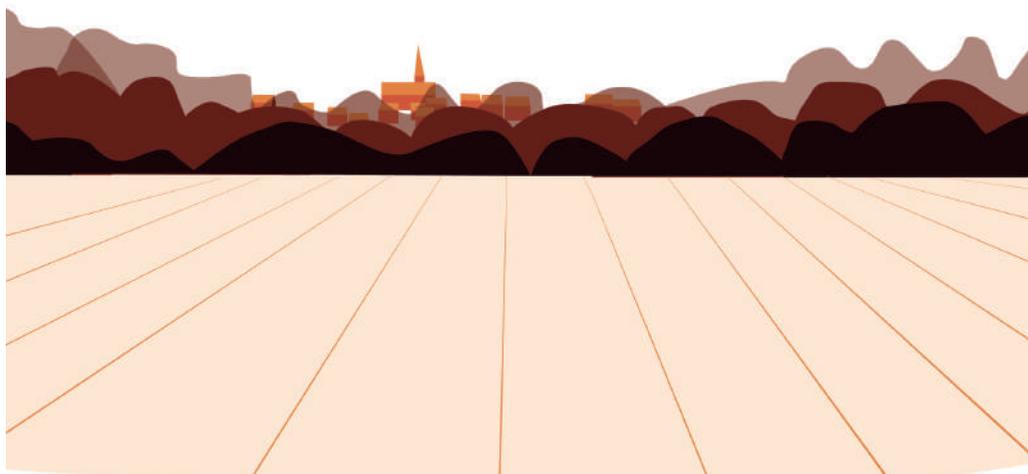


**Des milieux humides au sein des plateaux agricoles**  
Mare aux Sangsues à Blandy



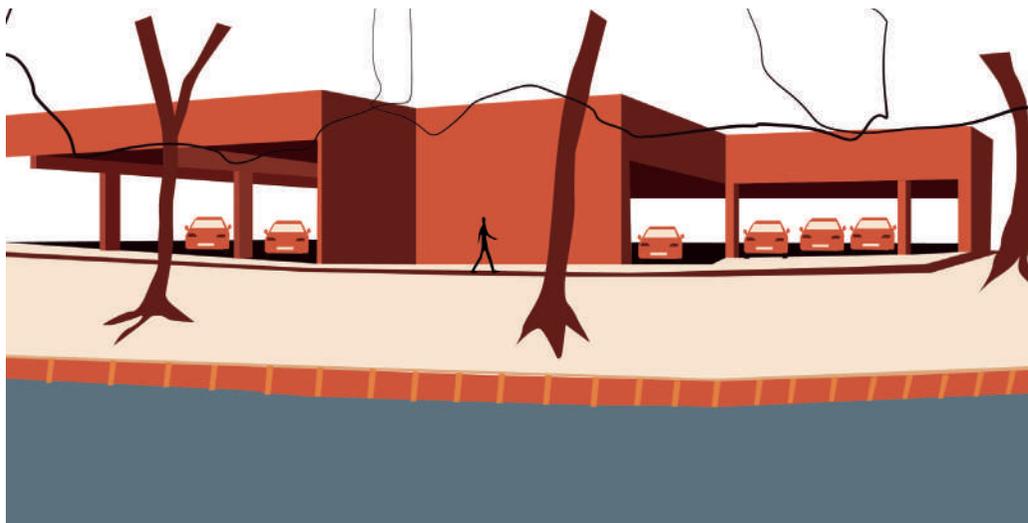
**Des vergers et ruchers pédagogiques au sein d'espaces naturels**  
Espace Naturel Sensible du Val d'Ancoeur à Saint Méry

## Fragilités



### Des vallées qui se referment suite à l'enfrichement des coteaux

Village perché de Moisenay



### Une imperméabilisation des sols à proximité du cours d'eau

Parking du marché (ancien pré Gaillardon) aux bords de l'Almont à Melun



### Une perte de la lecture du fil d'eau dans les plateaux

Absence de ripisylve sur les berges du ru de l'Ancoeur à Bombon



### Une baisse du niveau d'eau dans l'Ancoeur et ses affluents

Ru Bobée à Saint-Germain-Laxis (été 2019)

## Enjeux 1 : La valorisation et préservation des espaces naturels remarquables

### 1/ Préserver et valoriser les cours d'eau

- **Protéger les vallons dégradés par les infrastructures et l'urbanisation** (ex : ru de Bouisy, rue Bobée, ru Almont à Melun, etc.)

- **Rendre lisible le paysage de l'eau** (ex : développement de la ripisylve du ru des Moines et du ru du Goulot sur le plateau, valorisation de la source de l'Ancoeur à Bailly-Carrois, etc.)

### 2/ Préserver et enrichir les sites d'intérêts écologiques, paysagers, géologiques, historiques

- **Valoriser les situations de belvédère, points de vues et horizons sur le grand paysage** (ex : tertres, tours de Blandy, etc.)

- **Lutter contre la fermeture des paysages sur les coteaux, versants et en fond de vallée** (ex : ru de l'Ancoeur à Saint Méry, etc.)

- **Préserver les sites d'intérêts écologiques, géologiques et paysagers** (ex : exploitation des tertres, gestion et droit de préemption des ENS, etc.)

### 3/ Protéger la ressource en eau

- **Protéger la ressource en eau et améliorer la qualité de l'eau pour retrouver une rivière vivante** (ex : limitation des rejets des activités industrielles, usine d'incinération de Vaux-le-Pénil, stations d'épurations plus aux normes, pesticides issus de l'agriculture, etc.)

- **Anticiper l'évolution hydraulique face aux changements climatiques** (ex : baisse du niveau d'eau été 2019, crue de 2016)

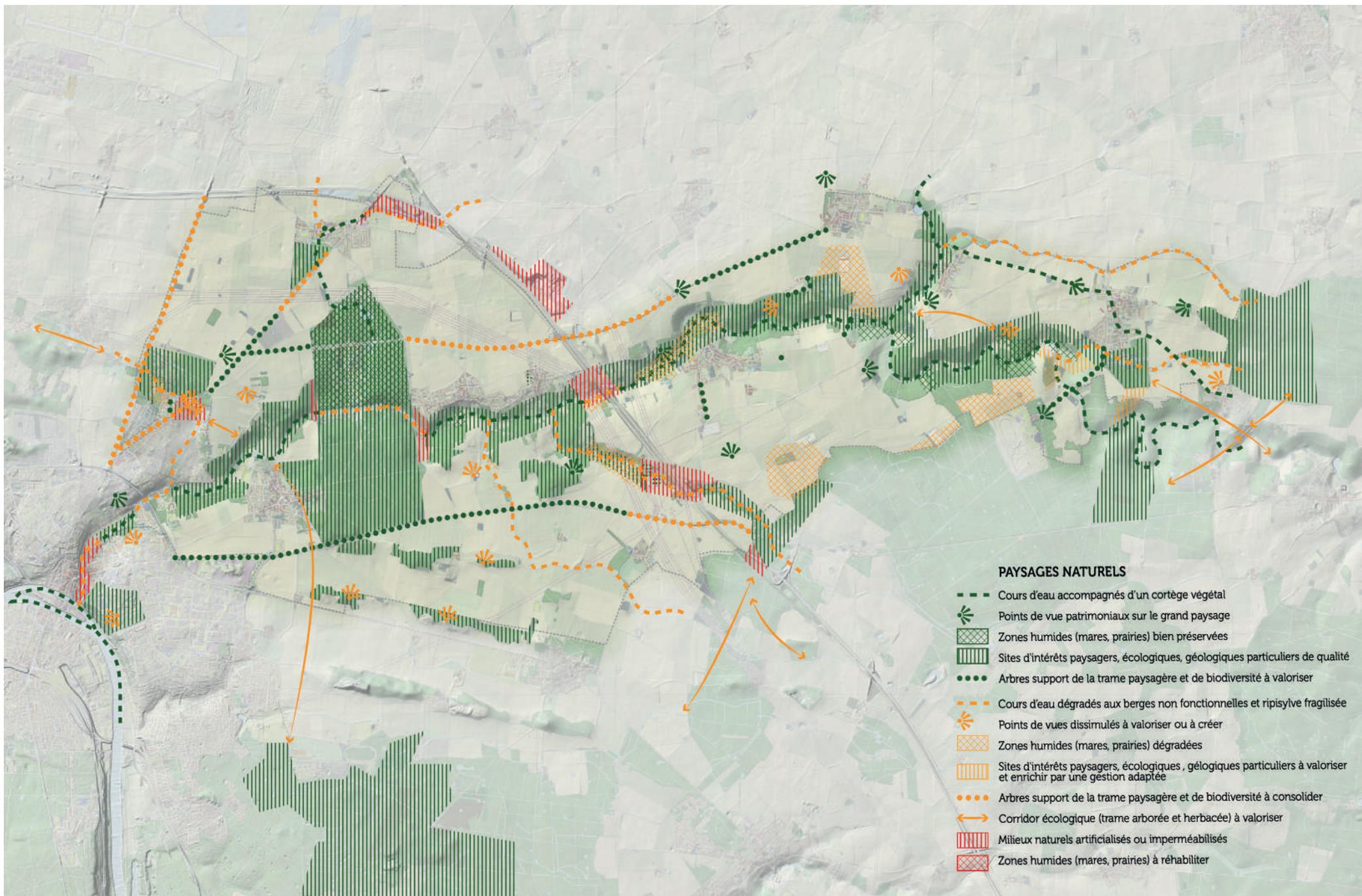
- **Préserver et valoriser les milieux humides sous toutes leurs formes et dans toutes leurs contextes** (ex : mégaphorbiaie de Maincy, prairies humides le long de l'Ancoeuil à Blandy, mares sur le plateau à Blandy, etc.)

- **Améliorer les continuités aquatiques en limitant les ruptures** (ex : passe à poissons déversoir de Vaux-le-Vicomte, envasement, nettoyage des déchets par les anguilles melunaises, etc.)

### 4/ Valoriser les continuités écologiques et paysagères

- **Valoriser des continuités écologiques et paysagères : trame bleue, arborée et herbacée** (ex : préservation des espaces ouverts en fonds de vallées, gestion différenciée, plantation de structures végétales entre les parcelles et long des routes, travail des écotones entre les boisements de plateau et les espaces agricoles des coteaux de vallée ainsi qu'entre les villages et les espaces de nature, etc.)

- **Mettre en valeur les habitats écologiques liés au bâti** (ex : bâtiments historiques et modernes participant à une biodiversité spécifique, etc.)



Carte des enjeux : paysages naturels

## 2.2 Paysages habités

La construction de la ville caractérise fortement les paysages du Val d'Ancoeur.

Ce chapitre explore le Val d'Ancoeur par le prisme de l'habitat. Les formes urbaines héritées de l'histoire du territoire s'inscrivent dans des logiques géographiques qui ont guidées leur implantation et leur développement. La dualité entre l'Ouest du territoire qui a vécu une urbanisation rapide et composite au cours des dernières décennies et l'Est du territoire qui est resté à dominante rurale est décrypté. La dimension patrimoniale du territoire (remarquable et vernaculaire) assure un trait d'union.





# Un territoire aux portes de l'agglomération parisienne : une urbanisation à deux vitesses

### Une urbanisation privilégiée le long des axes de communication mêlant une diversité de formes urbaines (frange Ouest)

Situé à 50 km de Paris, l'étendue des zones urbaines s'est fortement développée le long des infrastructures de transport ainsi qu'en valorisant sa position stratégique de porte d'entrée Sud-Est de la métropole du Grand Paris.

Melun et Vaux-le-Pénil qui ont connu une croissance lente jusqu'aux années 60, ont vu leur taille fortement augmenter au cours des dernières décennies (grandes planifications urbaines avec les grands ensembles des quartiers Nord de Melun : ZUP Almont sur le territoire d'études), préservant quelques espaces de nature : coulée verte Melun, Parc Faucigny-Lucinge, Parc de Spelthorne. Avec l'évolution des modes de vie, des déplacements, l'aspiration à la qualité d'un cadre de vie, ces villes situées à proximité des infrastructures de transport voient leur attractivité grimper.

Cette urbanisation a également impacté le développement des communes limitrophes telles que Rubelles avec la profusion de l'habitat pavillonnaire et Maincy dans une moindre mesure. Un continuum bâti ne permet aujourd'hui de distinguer les limites entre les villes.

Le territoire présente aujourd'hui un urbanisme composite, mêlant les époques et les formes urbaines.

### Les vallées et les plateaux agricoles abritent des villages au caractère préservé (frange Est)

Une urbanisation groupée s'est développée dans les villages, à proximité de la ressource en eau.

On distingue deux grands types de sites bâtis implantés d'une façon précise par rapport au relief de la vallée :

- **les villages perchés en rebord de plateau** et dominant la vallée (Moisenay, Blandy, Saint Méry, Maincy...)
- les **villages isolés au coeur du plateau** (Saint Germain-Laxis, Champeaux, Sivry-Courtry...)

Ces implantations présentent une morphologie de village-rue avec un front bâti continu et homogène, constituée autour d'une artère principale autour de laquelle se déploie l'habitat et les espaces de la vie collective.

Les villages et les bourgs se sont développés selon des implantations induites par les conditions de relief, d'exposition et par l'inscription dans un réseau de routes plus ou moins anciennes. Ils se structurent majoritairement autour de noyaux villageois entourés de hameaux de plus petite tailles, associés aux routes, fermes ou moulins. Les villages se caractérisent par un caractère rural encore bien marqué et préservé. Le bâti traditionnel (déclinant par ses matériaux la richesse et la spécificité du sous-sol), les confortables maisons bourgeoises entourées de généreux jardins ou encore les petits espaces publics organisés autour des anciens centres villageois (église, bâtiment publics, cours d'eau,...) offrent le visage de petits villages plutôt bien préservés et entretenus.

La morphologie et l'échelle des villages, parcourus généralement par une ou deux voies principales seulement, confèrent à ces rues une grande importance dans la qualité de l'espace public et des paysages villageois. Elles accueillent généralement les principaux édifices communaux, places, commerces et autres éléments de la vie collective.

Le caractère préservé de ces villages a été récompensé par le label «Village de caractère» : Maincy, Moisenay, Blandy.



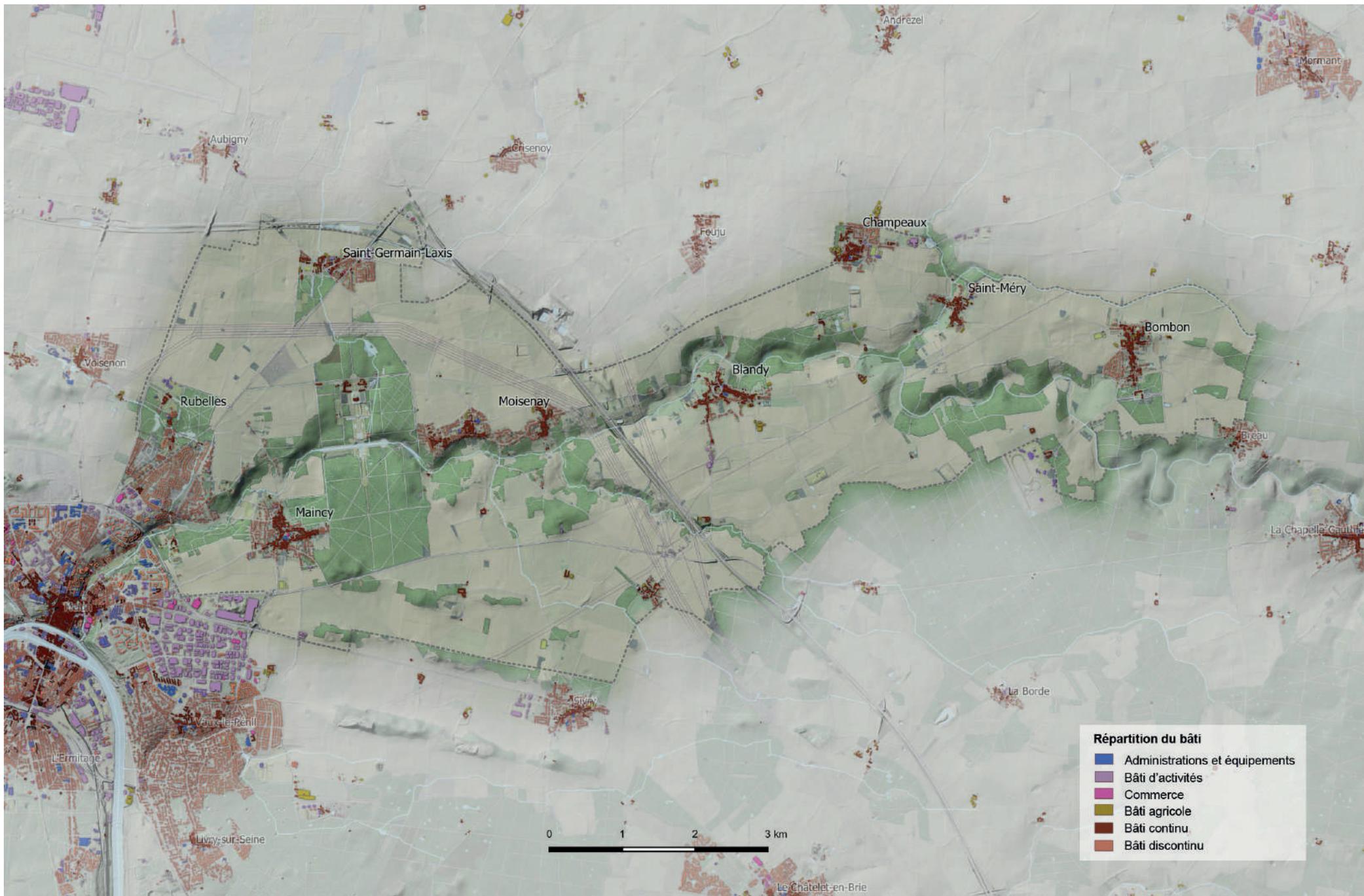
Urbanisme composite, Melun, Rubelles



Village groupé, Saint Méry



Espaces publics, Blandy



Carte des surfaces urbanisées et du bâti

### Un patrimoine culturel remarquable confortant l'identité de la vallée

#### Des grands domaines, des édifices religieux et des jardins remarquables

La proximité avec Paris a favorisé le phénomène de villégiature. Des châteaux, des maisons, des parcs et des jardins remarquables héritage d'époques successives contribuent à la richesse patrimoniale de la vallée. Leurs extensions et transformations successives au fil des siècles ont forgé l'identité des bourgs et des villages associés.

Ce patrimoine, pour l'essentiel privé et fermé au public, est aujourd'hui un véritable repère dans le paysage de par leurs emprises mais également par leur architecture remarquable (grille).

Un chapelet d'édifices religieux, issus majoritairement de l'époque médiévale, caractérisent et embellissent également les cœurs de villages, constituant un patrimoine remarquable et relativement préservé.

+ Jardin anglais (Aunoy)

+ Patrimoine vernaculaire (lavoirs, ouvrages hydrauliques...)

#### Monuments historiques et site classé

Un certain nombre d'éléments de ce patrimoine font l'objet d'une inscription ou d'un classement au titre des Monuments historiques.

Conscient de la valeur du cadre de vie et de la pression qui s'y exerce, la vallée a été classée « Site d'Exception » depuis le 14 octobre 1985 par la DRIEE d'Ile-de-France. Le site classé représente plus d'un quart de la superficie du périmètre d'étude (1681 ha). La commune de Maincy a la particularité d'être intégralement couverte par le périmètre de la ZPPAUP.

Par ailleurs, le Val d'Ancoeur s'inscrit à une échelle plus large comme porte d'entrée du site de Fontainebleau, candidat à un classement UNESCO.

#### Une implantation harmonieuse des sites bâtis dans leurs paysages scénographiant la vallée

Une plaine favorable aux invasions (histoire militaire de Blandy) + recherche scénographique

L'implantation des domaines et des châteaux tisse également un lien intime avec le relief et le paysage environnant. En ce sens, les châteaux ne constituent pas uniquement des éléments bâtis remarquables marquant de leur présence les villages, mais sont également de véritables sites dialoguant avec le grand paysage à travers leur fine implantation dans le relief, leur orientation, leurs perspectives, l'organisation des cultures avoisinantes, etc.



Gué de l'Almont au d, Maincy



Gué de l'Almont au d, Maincy



Gué de l'Almont au d, Maincy



### Hier / Aujourd'hui

#### Un développement périphérique

Dans les vallées, contraintes par le relief, les villages se sont quelques peu densifiés mais surtout progressivement étendus le long des axes de circulation, générant un tissu urbain relativement dense autour du noyau historique et plus diffus à mesure que l'on s'en éloigne.

Sur les plateaux, le développement des villages s'est organisé par densification des dents creuses mais plus généralement par extension autour du noyau villageois et le long des routes. Au cours des dernières décennies, cette croissance s'est majoritairement matérialisée par le développement de formes d'habitats individuels, parfois peu intégrés au contexte et à l'identité rurales des villages.

Les extensions se sont faites au cours des dernières décennies essentiellement sur le modèle pavillonnaire (maison phoenix), en gagnant de l'espace sur les terres agricoles situées autour des centres anciens et le long des routes.

Ces nouveaux morceaux de ville ont également vu des zones d'activités s'implanter. L'apparition de bâtiments génériques (matériaux, formes pavillonnaire, jardins formatés, etc), parfois peu connectés à leur territoire d'inscription et s'accompagnent d'un cortège d'équipements associés (rond-points, impasses ou routes internes, etc).

+ Urbanisme diffus / Pression périurbaine pour majorité des communes : Rubelles, Bombon, Saint Germain-Laxis (exception Saint Mery)

#### Le mitage de la forêt et des espaces agricoles

Le développement des villages s'est fait le plus souvent par le grignotage des terres agricoles ou forestières. Ces petites opérations ont progressivement dilué les limites entre l'espace bâti et les espaces cultivés. La diffusion d'un habitat individuel, isolé, sur de grandes parcelles, parfois peu intégré dans leur contexte et leur relief participe de la difficulté à lire certains paysages villageois s'étirant à travers les milieux cultivés.

La question de la perception et des entrées de villages est ainsi marquée par ces phénomènes de dilution des limites et nécessite une vigilance particulière.

#### Des entrées de villes qui tendent à perdre de leur clarté

Les infrastructures très présentes sur la frange Ouest du territoire, durcissent le rapport entre la ville et l'espace agricole. Le caractère routier domine les modes de perceptions de ces entrées de ville (rocade, ...). Bien que des pistes soient aménagées, souvent accompagnées d'alignements réguliers d'arbres, l'aménité des déplacements par des modes doux n'est pas toujours valorisée.

#### Une certaine banalisation du vocabulaire rural et de l'identité des villages

Caractérisant hier une certaine identité locale (techniques et matériaux spécifiques, déclinaison dans les aménagements du vocabulaire rural, etc), les abords des propriétés voient aujourd'hui une forme de banalisation gagner du terrain et altérer la qualité des paysages bâtis.

La recherche de la tranquillité, de l'économie ou encore de la commodité amènent de nombreux particuliers vers le choix de matériaux ou clôtures souvent standardisés et peu valorisants. De la même manière le choix des essences végétales dans les haies, souvent horticoles et peu diversifiées, banalise la qualité et le rôle écologique de ces structures paysagères pourtant appréciable dans les villages.

La place de la voiture dans l'espace public dénature également profondément l'identité des places et des rues villages.

#### Les ruptures des domaines

Les murs d'enceintes des grands domaines qui représentent un patrimoine héritage du passé remarquable (Vaux le Vicomte / Bombon) constituent aujourd'hui des ruptures fortes visuelles et dans les mobilités humaines et écologiques.



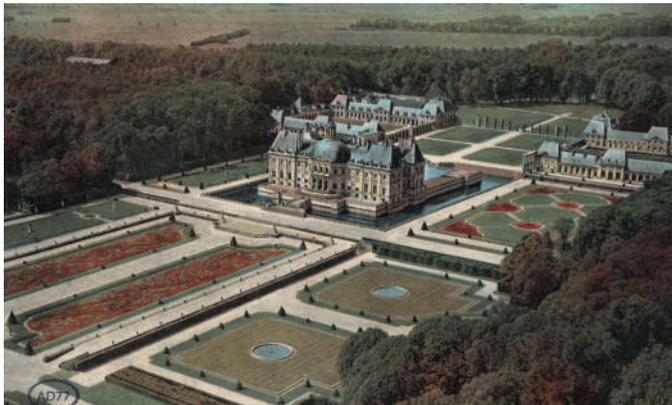
Place des trois tilleuls, Moisenay



Rue de lavoir, Saint Méry



Stationnements sur la place, Maincy



Insertion de Vaux-le-Vicomte dans le paysage, Maincy



Quartiers Nord, Melun



Nouvelles constructions dans le quartier des 3 noyers, Rubelles



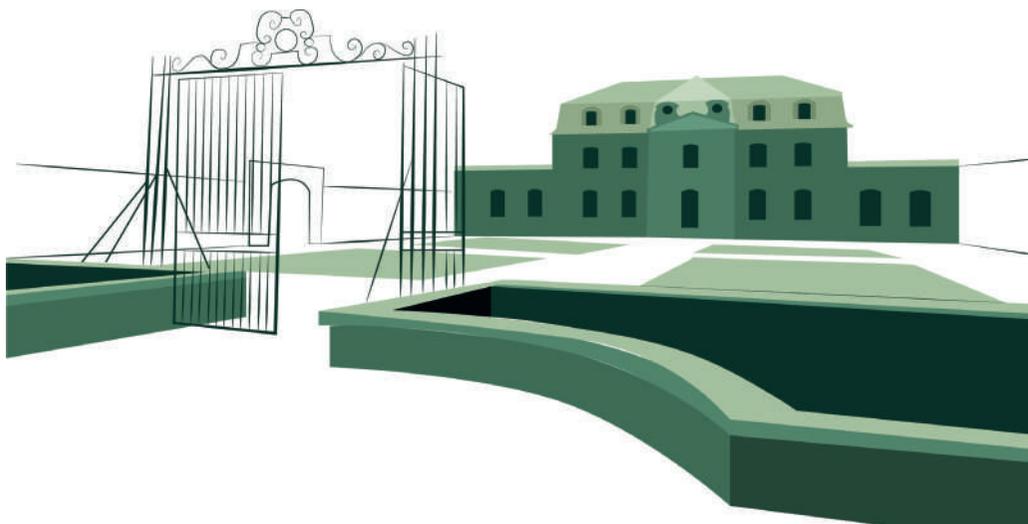
Entrée du village, Champeaux



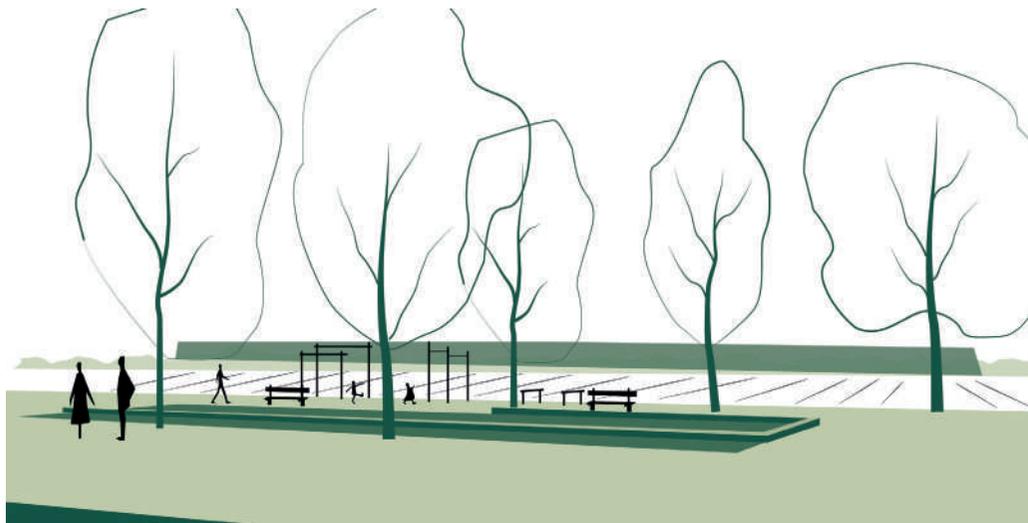
Continuum bâti - Photo aérienne 1949 / 2017 (IGN) - Rubelles - Melun



## Atouts



**Le patrimoine architectural et paysager des domaines**  
Château et jardin à l'anglaise d'Aunoy scénographiant le plateau à Champeaux



**Des espaces de loisirs en lisière du coeur de village et du plateau agricole**  
Plaine de jeux assurant une transition douce avec les espaces cultivés à Saint-Méry



**Le patrimoine vernaculaire qui jalonne le territoire**  
Fontaine Viviais isolée à Blandy



**Des espaces publics aménagés avec soin au coeur des tissus urbains**  
Ruelle du ru avec sol perméable et cortège végétal à Maincy

## Fragilités



### Les murs d'enceintes des domaines créant des ruptures brutales

Mur de Vaux le Vicomte à contourner à Maincy (écologie / mobilité)



### Des ouvrages hydrauliques impactant les continuités écologiques

Déversoir du domaine de Vaux-le-Vicomte à Maincy



### L'absence de rencontre entre la ville et l'agriculture

Arrière de jardins et zone cultivée qui se tournent le dos à Saint-Germain-Laxis



### Un urbanisme diffus ne valorisant l'insertion du bâti dans son paysage

Rebord de coteaux privatisé à Blandy

## Enjeux 2 : Un habitat accueillant harmonieusement inscrit dans son territoire

### 1/ Soigner les lisières urbaines et la transition avec les espaces agricoles et naturels

- **Soigner la frange urbaine et les entrées de villages** (ex : linéaires commerciaux des zones d'activités à Vaux-le-Pénil et dans les villages, lotissements à Rubelles, frontalité des quartiers Nord de l'Almont à Melun, etc.)

- **Contenir les extensions bâties face à la pression périurbaine et l'urbanisation diffuse** (ex : urbanisme diffus le long des voies, étalement des lotissements consommant des terres agricoles, mitage, etc.)

### 2/ Préserver l'identité des villages et reconquérir les espaces publics

- **Préserver le caractère, l'ambiance et l'identité rurale des villages** (ex : silhouette du village perché à Moisenay ou Saint Méry, etc.)

- **Mettre en valeur les centralités et les espaces publics dans les villes et les villages** (ex : centres bourgs apaisés et attratifs dédiés aux piétons, espaces publics simples et qualité, plaine de jeux bien intégrée dans le paysage à Saint Mery, etc.)

### 3/ Mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager remarquable

- **Valoriser le patrimoine des grands domaines et leurs jardins remarquables** (ex : ouverture ponctuelle des domaines au grand public pour les journées du patrimoine, valorisation des premiers jardins à l'anglaise, etc.)

- **Résorber la rupture physique des grands domaines** (ex : mur d'enceinte et système hydraulique de Vaux-le-Vicomte, mur d'enceinte de Bombon, etc.)

- **Valoriser le patrimoine vernaculaire jalonnant le territoire** (ex : lavoirs comme équipements culturels, ouvrages hydrauliques, etc.)

### 4/ Rechercher la qualité dans les opérations de densification, de constructions nouvelles et de rénovations

- **Eviter les tissus urbains développant des voies en impasse** (ex : zone pavillonnaire à Saint Germain-Laxis ou à Bombon, grands ensembles des quartiers Nord de Melun, etc.)

- **Prendre en compte les vues et les sites bâtis dans les nouvelles opérations de construction** (ex : construction face au château de Bombon, etc.)

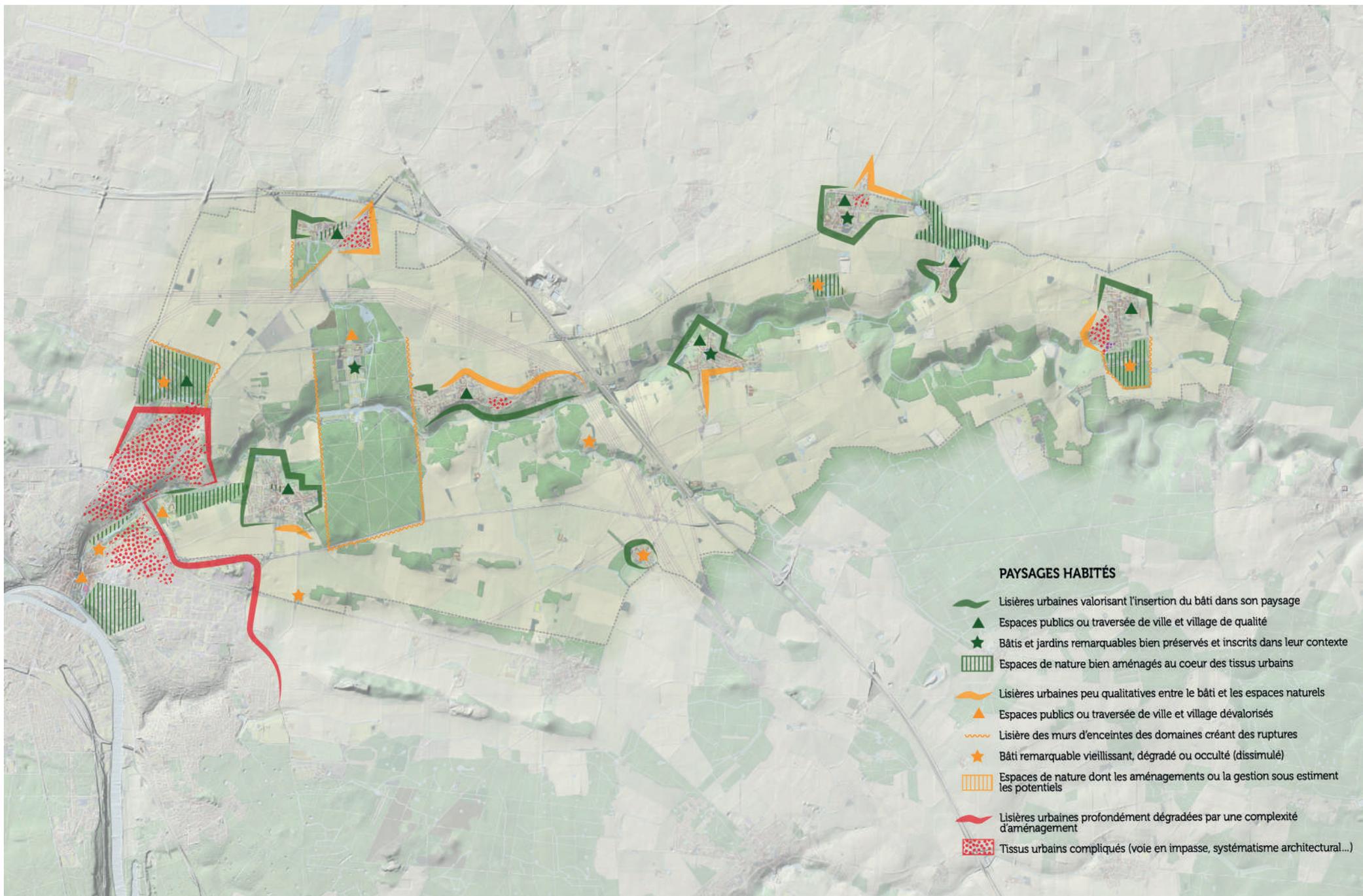
### 5/ Préserver et créer des espaces de nature en ville

- **Assurer des continuités entre les différents espaces de nature en ville** (ex : projet de coulée verte à Melun, Parc Faucigny-Lucinge, parc de Spelthorne, etc.)

- **Encourager les citoyens à végétaliser les espaces publics** (ex : permis de végétaliser, je jardine ma ville et mon village, incroyables comestibles, etc.)

- **Mettre en place une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert dans les espaces urbanisés** (ex : imperméabilisation du parking du marché le long de l'Almont à Melun, etc.)

- **Préserver des espaces de pleine terre ou végétalisés sur le foncier privé** (ex : bords de l'Almont à Melun, etc.)



Carte des enjeux : paysages habités

## 2.3 Paysages productifs

Le paysage est autant le support que la résultante des activités économiques (agricoles industrielles) qui s'y établissent au fil du temps.

La constitution des paysages du Val d'Ancoeur est abordée dans cette partie à travers le prisme de ces activités qui ont su tirer profit de la richesse de ces ressources (terres fertiles, force hydraulique, présence de pétrole) de leur établissement au fil du temps et parfois de leur déclin.





⊣ Données exploitants (?)  
⊣ Circulation engines (?)

### De vastes plateaux aux cultures céréalières et des prairies en lisières de coteau

#### Les horizons des grandes cultures céréalières

Le Val d'Ancoeur est un territoire à vocation agricole dominé par la grande culture en openfield sur les plateaux et les plaines, construite autour d'une rotation de culture classique sur des parcelles de taille importante (une dizaine d'hectares en moyenne).

En termes de surface, le Blé tendre domine nettement suivi à part égale des cultures industrielles, Colza et Orge. Les betteraves et les blés occupent les parcelles les plus grandes ; alors que les plus petites reçoivent préférentiellement une culture industrielle plus rentable ou du maïs qui sert de culture interstitielle.

Les rotations sont le plus souvent triennales donnant des variations saisonnières et interannuelles des parcelles assez limitées dans ce paysage agreste. Néanmoins la lumière, la part de ciel et les dégagements offerts par ces grands horizons cultivés contrastent avec la densité, l'ombre et le couvert des massifs forestiers sur les franges.

Les zones de jachère semblent rester les mêmes d'une année sur l'autre occupant les terres le moins favorables et peuvent être suivies par des prairies temporaires.



Grande culture sur le plateau, Sivry-Courtry

- + Drainage pour culture : hydromorphie sol
- + Différence agriculture Sud et Nord

#### Des exploitations implantés au coeur des espaces cultivés et des centre bourgs

Les corps de fermes et les bâtiments agricoles sont implantés dans les terrains les plus favorables pour organiser les travaux agricoles et s'inscrivent dans les grandes structures paysagères. On dénombre 17 corps de fermes, principalement au centre des plateaux mais également au cœur des villages, ils participent au maintien d'un paysage rural vivant. Ces fermes briardes sont un héritage du passé avec des cours fermées entourées de communs (grange, écurie, pigeonnier).

On note également une récente conversion de corps de ferme pour le développement d'activités événementielles.  
+ Ferme de Germenoy en lisière de la ZA de Vaux-le-Pénil

#### Des fonds de vallée ouverts

La présence de quelques parcelles en pâture pour de l'élevage (Aubrac), de ruchers dans les fonds de vallée complète cette mosaïque agricole dans la section rurale.



Corps de ferme de la Ronce, Moisenay

Les surfaces en herbe sont peu nombreuses, moins de 400 hectares réparties surtout dans les vallées, sur les coteaux, en mélange avec des parcelles en gel de culture.

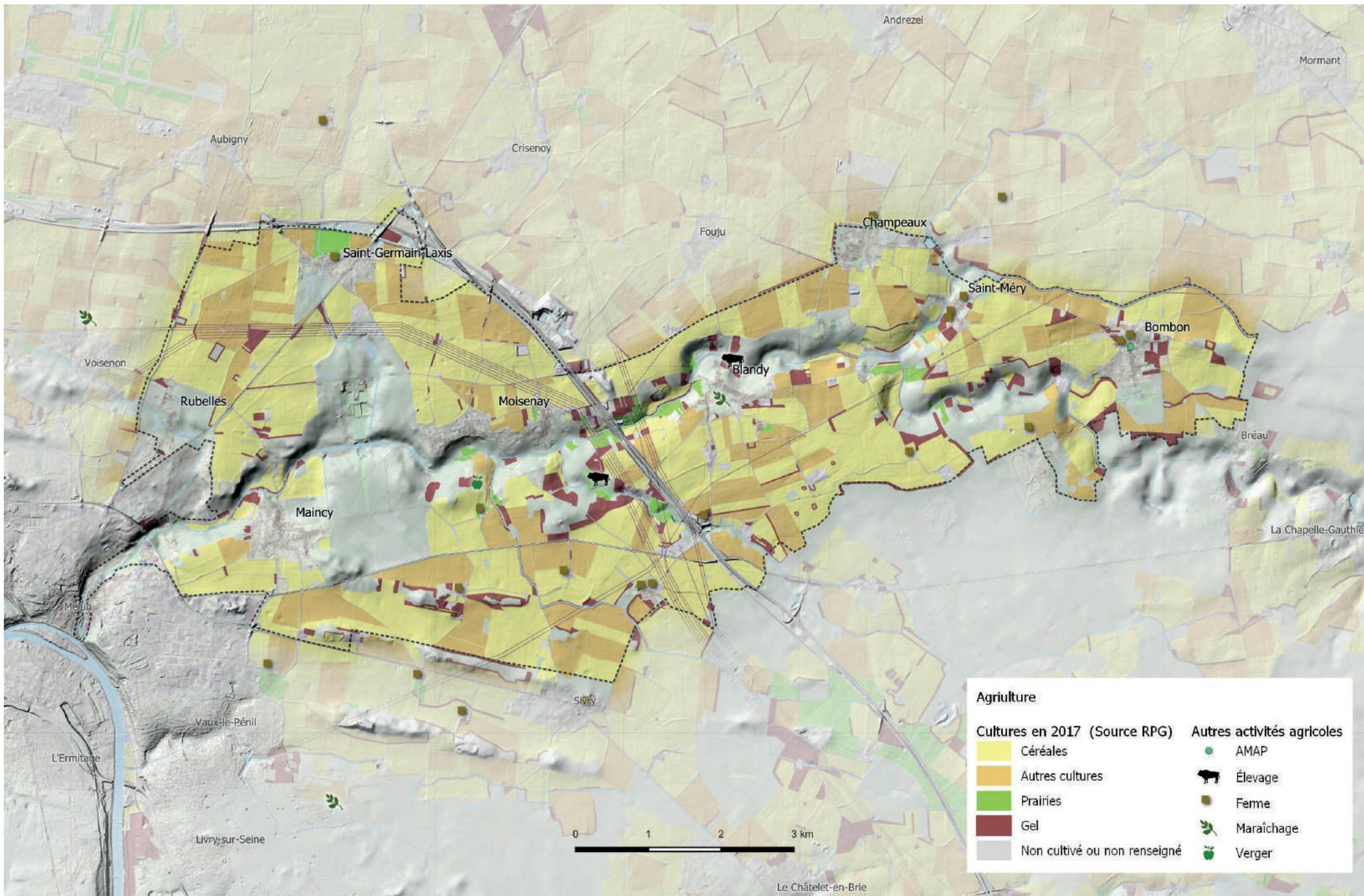
En lisière de plaine et de plateaux, des pâtures et des prairies parsèment les pieds de coteau et les vallons. Le parcellaire plus étroit entouré de haies ou de bosquets offre un paysage diversifié aux horizons proches, contrastant avec l'immensité des plateaux céréalières. Ces parcelles sont principalement à destination de l'élevage équin et bovin.

Les prairies jouent un rôle important dans le fonctionnement écologique du territoire en offrant des espaces ouverts nécessaires aux déplacements pour un grand nombre d'espèces inféodées ou appréciant ces milieux. Elles abritent toute une faune et jouent un rôle majeur dans le maintien et la qualité du fonctionnement et des continuités écologiques. Outre leur intérêt pour la faune, on soulignera également l'intérêt des prairies pour la flore.

+ Focus jardins maraîchers : anciens marais / terres inondables riches en limon / limite ville - champs / rue des 3 moulins / rue Saint Liesne



Fond de vallée cultivé, Moisenay



Carte des espaces cultivés : grandes cultures céréalières / prairies / vergers / maraîchage

### Des activités industrielles, énergétiques, de loisirs et touristiques

#### Des activités industrielles tournées vers l'exploitation des ressources

Au même titre que l'agriculture, de nombreuses activités industrielles ont tiré profit des ressources du territoire (Brie) :

- énergie hydraulique (par le passé) : moulins, blanchisseries, tapisserie (manufacture à Maincy)
- extraction du sous sol : carrière extraction (pierre de meulière, tuilerie, four à chaux, faïencerie), puits de pétrole, (raffinerie Grandpuits, Vermillon)
- énergie éolien (moindre mesure) : moulins à vents

Ces activités qui ponctuent le territoire, restent peu connus du public et ont pour les plus anciens subit une transformation de l'activité. Si les anciennes activités constituent des éléments de patrimoine, les plus récentes sont moins intégrées au paysage et créent un certain mitage.

#### Des parcs d'activités économiques standardisés, peu intégrées au paysage

Le territoire a également vu l'installation d'activités économiques plus standardisées par le développement des zones artisanales ou zones d'activités en lisière des communes.

Si le parc d'activité de Vaux le Pénil reste le plus identifiable avec ses 167 hectares et son statut de 2e parc d'activités industriel de Seine-et-Marne (+ Croix-Besnard : extension du parc d'activités 6ha) la majorité des communes rurales ont leur zone artisanale : ZA Varvanne à Champeaux (3 ha), ZA du pré d'Andy à Saint Germain Laxis (5ha), ZA de Blandy-les-Tours (4ha), ZA La Meule à Sivry Courtry (3 ha), ZA Saint Nicolas à Rubelles (12ha).

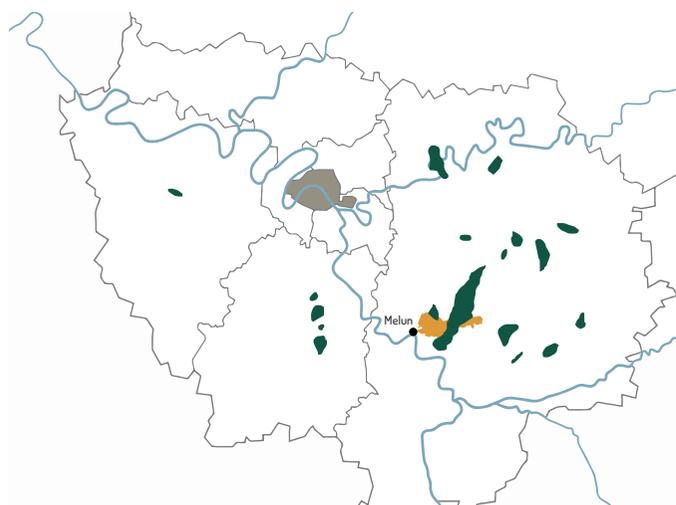
Le pôle aéronautique de Melun Villaroche (405 ha) représente également un bassin d'emploi important pour le territoire (vs Carré Sénart). + Usine incinération installé sur terre + Facades des zones d'activités + RTE Poste Courtry et Moisenay, réseau TRAPIL

#### Un tourisme valorisant le patrimoine bâti et paysager en voie de développement

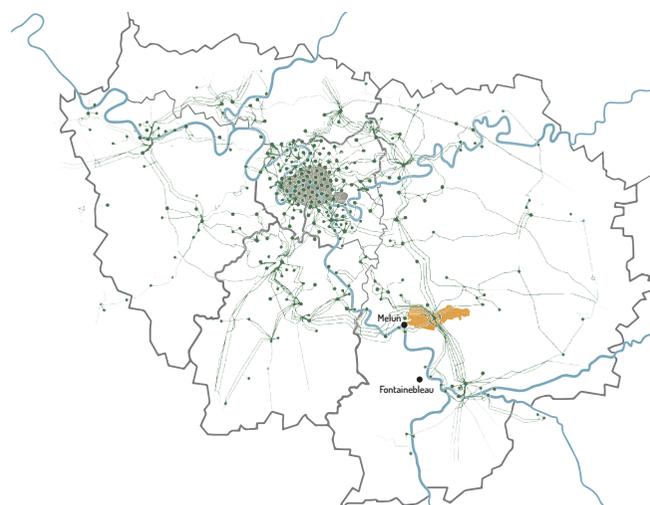
Le territoire a pour ambition de tirer parti de sa centralité touristique et de ses grands monuments pour développer une offre touristique. Avec ses 320 000 visiteurs / an, Vaux-le-Vicomte reste le site le plus attractif, suivi de Blandy avec 70 000 visiteurs / an. La randonnée des 3 châteaux (lien Fontainebleau) participe à ce rayonnement.

Si l'offre d'hébergement touristique reste faible (gîte, aire de camping, camping car). De nombreux sites historiques ont initié une reconversion réussie : château de Montjay : Maison de retraite, ferme d'Epoisse : Agriculture / Culture / Affaire, moulin Ponceau : chambre d'hôtes, château de Coudray : Maincy, château du logis à Saint Germain-Laxis : éducation

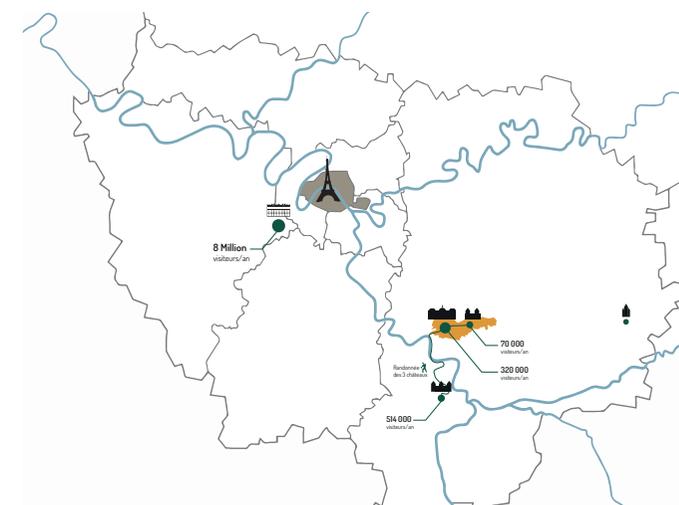
Le tourisme et les loisirs de nature sont également plébiscités : centres équestres s'inscrivant dans une logique plus récente en lisière des cultures. Projet itinéraire équestre (?). Pêche / Chasse



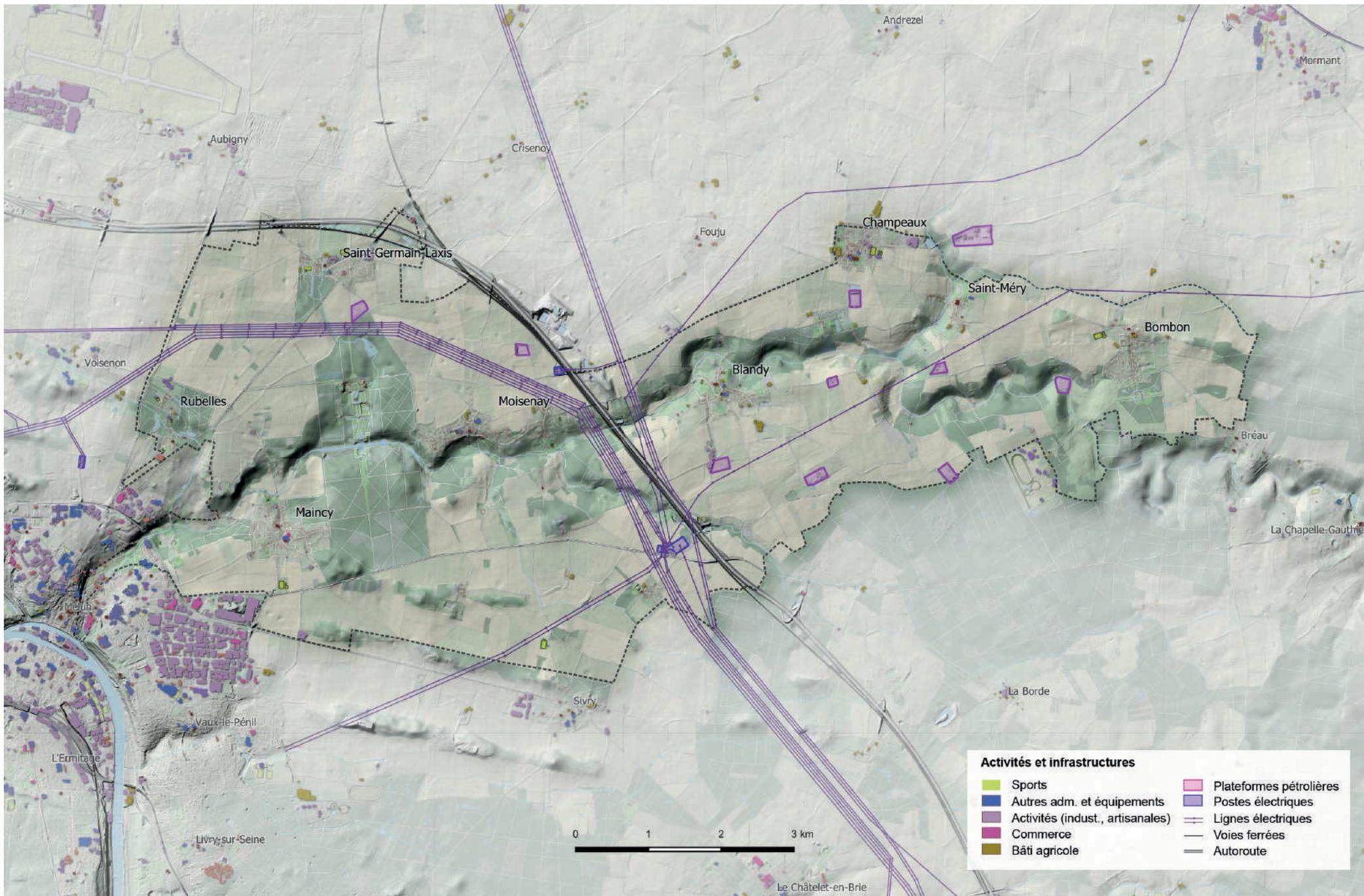
Gisement de pétrole



Lignes hautes tensions



Sites touristiques



Carte des activités industrielles et tertiaires

### Hier / Aujourd'hui

#### Une simplification de la mosaïque agricole ...

Les paysages agricoles des plaines et des plateaux ont profondément évolué au cours des dernières décennies.

L'évolution du cadre économique, la mécanisation et l'intensification des pratiques agricoles ont engendrées une simplification et une optimisation de ces espaces. Cette évolution remonte cependant à une période plus ancienne, le territoire ayant été le lieu d'expérimentations agricoles industrielles passées (Société culture industrielle à Bombon) malgré la présence du fermage (main d'oeuvre locale et étrangère). On observe une nette diminution du nombre d'exploitations, passant de 49 en 1988 à 36 en 2010, soit -17%, répartie équitablement entre les différentes communes, à part à Sivry-Courtry. Les agriculteurs exploitants représentent moins de 1% des actifs sur le territoire.

Les remembrements progressifs du parcellaire ont vu la trame paysagère se simplifier à travers l'augmentation de la taille des parcelles s'accompagnant d'une intensification des cultures. Ces phénomènes relativement récents ont provoqué la disparition de nombreux éléments ne présentant plus l'intérêt requis pour la production : chemins, arbres, haies, alignements, bosquets, vergers, etc. (ex : haies sur plateau à Bombon, arbre isolé Blandy).

La perte de diversité et de complexité de la trame paysagère a un impact important sur la lisibilité des paysages (effacement des éléments de composition du paysage, perte d'échelle et de points de repère) mais elle a également des implications en terme de fonctionnement écologique du territoire (disparition des transitions entre bourgs et espaces agricoles, dégradation de la trame verte avec la suppression de zones de refuges essentielles à la biodiversité).

Les données « agreste » permettent cependant d'observer un maintien de la SAU (Surface Agricole Utile) restant autour de 6100 ha, avec des légères variations entre les communes.

#### ... accompagnée d'une diversification des pratiques

Suivant la dynamique à l'échelle départementale où les exploitations pratiquent une activité de diversification, le Val d'Ancoeur affiche éagelement cette ambition :

Le développement d'une agriculture bio initiée par la ferme d'Egreville à Saint-Germain-Laxis qui en 2015 a développé de l'élevage + poules (vente directe à la ferme) ... Le domaine de Vaux-le-Vicomte qui possède de nombreuses terres s'inscrit à court et long terme dans cette dynamique + Silot dédié aux produits bio à Vaux le Pénil + Accès et ouverture pour vente directe (Saint Germain. Ce mouvement s'inscrit dans le développement des AMAP sur le territoire francilien (Melun Bombon, Vaux-le-Pénil) + Box briarde (Blandy)

La mise en place de cultures spécialisées (chanvre), du maraichage (domaine de Péterhof à Vaux le Pénil) + Etang à poisson : Domaine aiguillon. La réapparition de l'élevage (cheptel) qui avait disparu dans les années 60-70 : introduction d'Aubrac sur les prairies de Blandy, Moisenay et Saint-Mery.

+ Intégration des nouveaux bâtiments dans le paysage (centre équestre Champeaux, élevage Saint Germain Laxis)

#### Des interfaces pauvres entre l'espace agricole, le bâti et les espaces naturels

Les abords de villages offraient autrefois une importante variété de cultures productives mais également vivrières destinées à l'usage quotidien des habitants. Particulièrement présentes dans les fonds des vallées et leurs coteaux, cette fine ceinture composée de cultures maraîchères, de vignes ou de vergers, a progressivement disparue suite à l'abandon de certains usages agricoles puis le développement de l'habitat. La vigne a notamment complètement disparue du territoire au 19e (comme le dévoile la frise chronologique)

du à la faible qualité des cépages (en abondance) ainsi que le phylloxéra. Les lieux dits tels que «La vigne de Mauchovoires» à Maincy, ainsi que la dénomination de Rubelles témoignent de cet héritage.

Malgré quelques reliquats les transitions entre le bâti et les espaces cultivés sont aujourd'hui essentiellement constituées par des espaces privatifs tournés vers l'intérieur de leur parcelle, perdant leurs potentielles richesses physiques mais également sociales que réservaient des lisières complexes et cultivées. Néanmoins, on peut noter quelques initiatives telles que les plantations en lisière d'un lotissement à Moisenay ainsi que la plantation d'un verger participatif à Saint Méry.

Les bandes enherbées réglementaires le long des cours d'eau jouent également un rôle important (zone tampon) pour la qualité des cours d'eau, l'érosion du sol et la protection de la faune.

#### Des activités en mutation à moyen terme et long terme

- + Anciens moulins
- + Réhabilitation bâti industriel
- + Reconversion bâti agricole
- + Puits de pétrole 2031



Ancien Moulin du Poinet aux bords de l'Almont, Melun



Box briarde, Blandy



Elevage d'Aubrac, Blandy



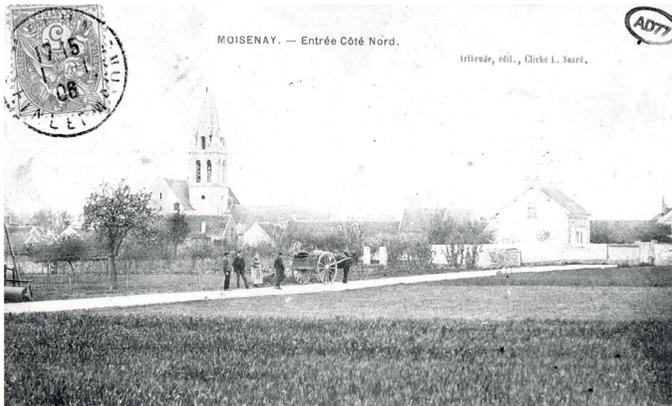
Ferme fortifiée des Époisses, Bombon



Elevage, Champeaux



Openfield, Saint-Germain-Laxis



Frange de jardins, Moisenay



Simplification de la mosaïque agricole et diminution des surfaces agricoles - Photo aérienne 1949 / 2017 (IGN) - Moisenay



## Atouts



### Le patrimoine des fermes au coeur des plateaux et des bourgs

Ferme de la Ronce à Moisenay



### Des fonds de vallées ouvertes

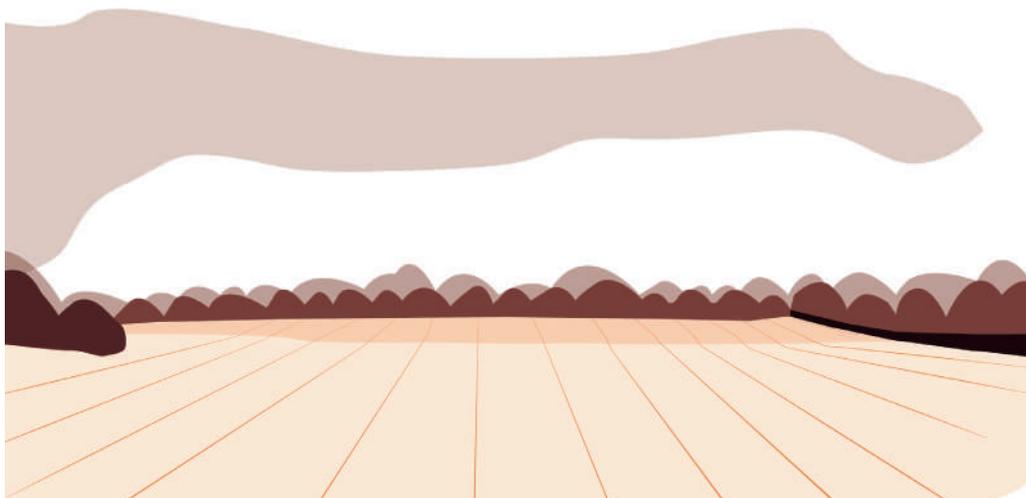
Prairies le long de l'Ancoeuil à Blandy



### Des fonds de vallées ouvertes

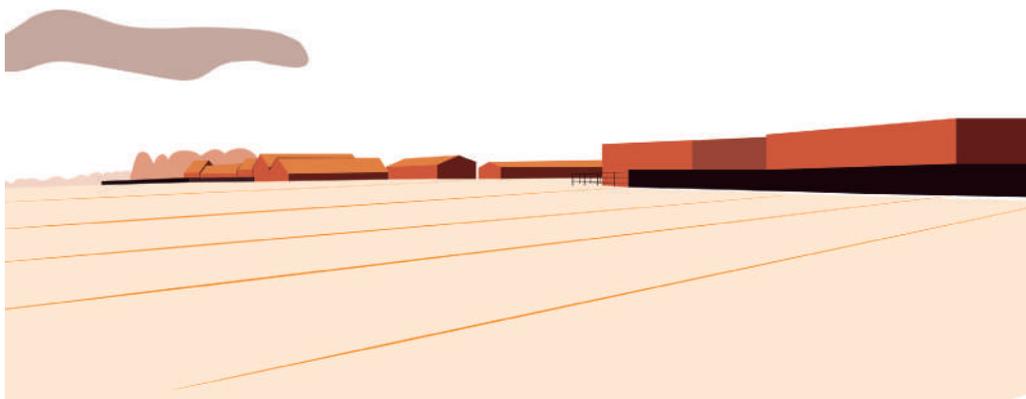
Jardin familiaux des Carnes à Melun

## Fragilités



### Une absence de lisières forestières étagées

Maincy



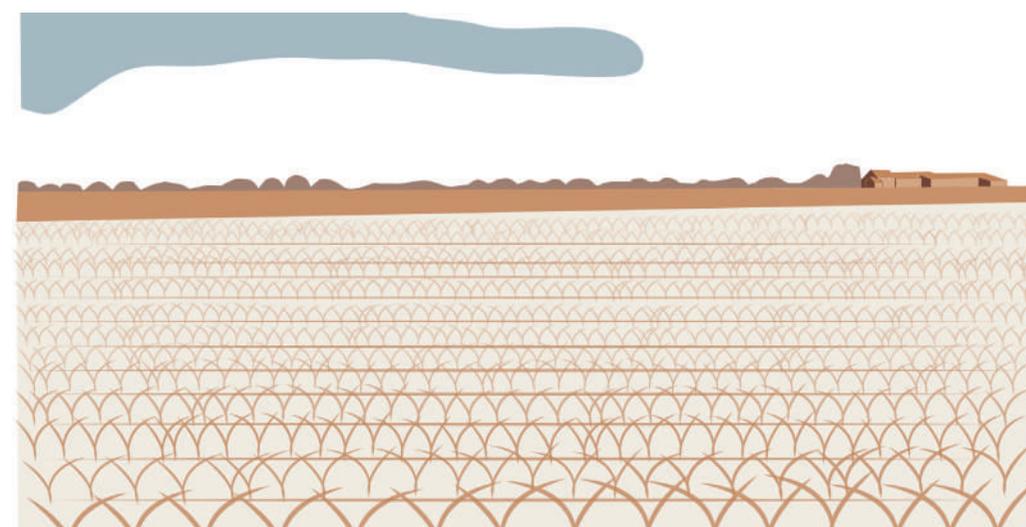
### Des açades des zones d'activités standardisées en entrée de ville

Extension à proximité de la ferme de Germenoy à Vaux le Pénil



### Un mitage des édifices industriels jalonnant les plateaux et la vallée

Ligne haute tension et puits de pétrole repères des plateaux à Saint-Germain-Laxis



### Une simplification de la mosaïque agricole

Grande culture en openfield, Blandy

## Enjeux 3 : Des espaces productifs diversifiés valorisant le territoire

### 1/ Préserver les espaces agricoles, maintenir des paysages agricoles diversifiés et respectueux de l'environnement

- **Préserver les espaces agricoles sous la pression de l'urbanisation diffuse ou en déprise** (ex : plaine de Maincy, plateau de Saint Germain-Laxis, terres gelées en limite de versant, etc.)

- **Soutenir une agriculture diversifiée avec le maintien des structures végétales et des chemins ruraux dans les paysages agricoles** (ex : préservation des arbres isolés, des bandes réglementaires, etc.)

- **Soutenir le développement de cultures spécialisées et / ou de nouvelles filières** (ex : élevage, agroforesterie, chanvre, maraîchage avec cueillette à Voisenon / exploitant à Saint Méry / domaine maraîcher de Péterhof, etc.)

- **Soutenir le développement d'une agriculture de proximité et biologique** (ex : ferme d'Egreville, circuits courts, AMAP à Melun, Bombon, Vaux-le-Pénil, Terre de lien dans Bassée, Milly, etc.)

### 2/ Préserver et mettre en valeur le patrimoine agricole bâti

- **Favoriser la découverte du monde agricole** (ex : accès et ouverture dans la perspective de vente directe à Saint-Germain-Laxis)

- **Préserver le patrimoine des fermes remarquables et accompagner leurs reconversions** (ex : ferme de Germenoy en lisière de la ZA de Vaux-le-Pénil, hébergement touristique, événementiel, etc.)

- **Intégrer les nouveaux bâtiments agricoles dans le paysage** (ex : centre équestre à Champeaux, élevage Saint-Germain-Laxis, etc.)

### 3/ Valoriser les lisières agricoles et forestières

- **Créer des zones tampons entre les villages et les espaces cultivés** (ex : réintroduction de vergers à visée participative Saint Méry, de la vigne à Rubelles, sur des parcelles agricoles de petites dimensions en lisière de villages)

- **Assurer l'entretien et l'exploitation des parcelles boisées avec une meilleure maîtrise du foncier** (ex : découpage parcellaire de la forêt, peupliers grisard, vente de bois, etc.)

### 4/ Soigner l'intégration des sites industrielles et énergétiques et faire connaître leur histoire

- **Assurer une intégration paysagère des activités industrielles et énergétiques** (ex : échelle humaine, poste électrique streetart, etc.)

- **Aménager avec soin les façades des zones d'activités en entrée de ville** (ex : vitrine économique et paysagère de Vaux le Pénil, Blandy, Saint-Germain-Laxis, Champeaux, etc.)

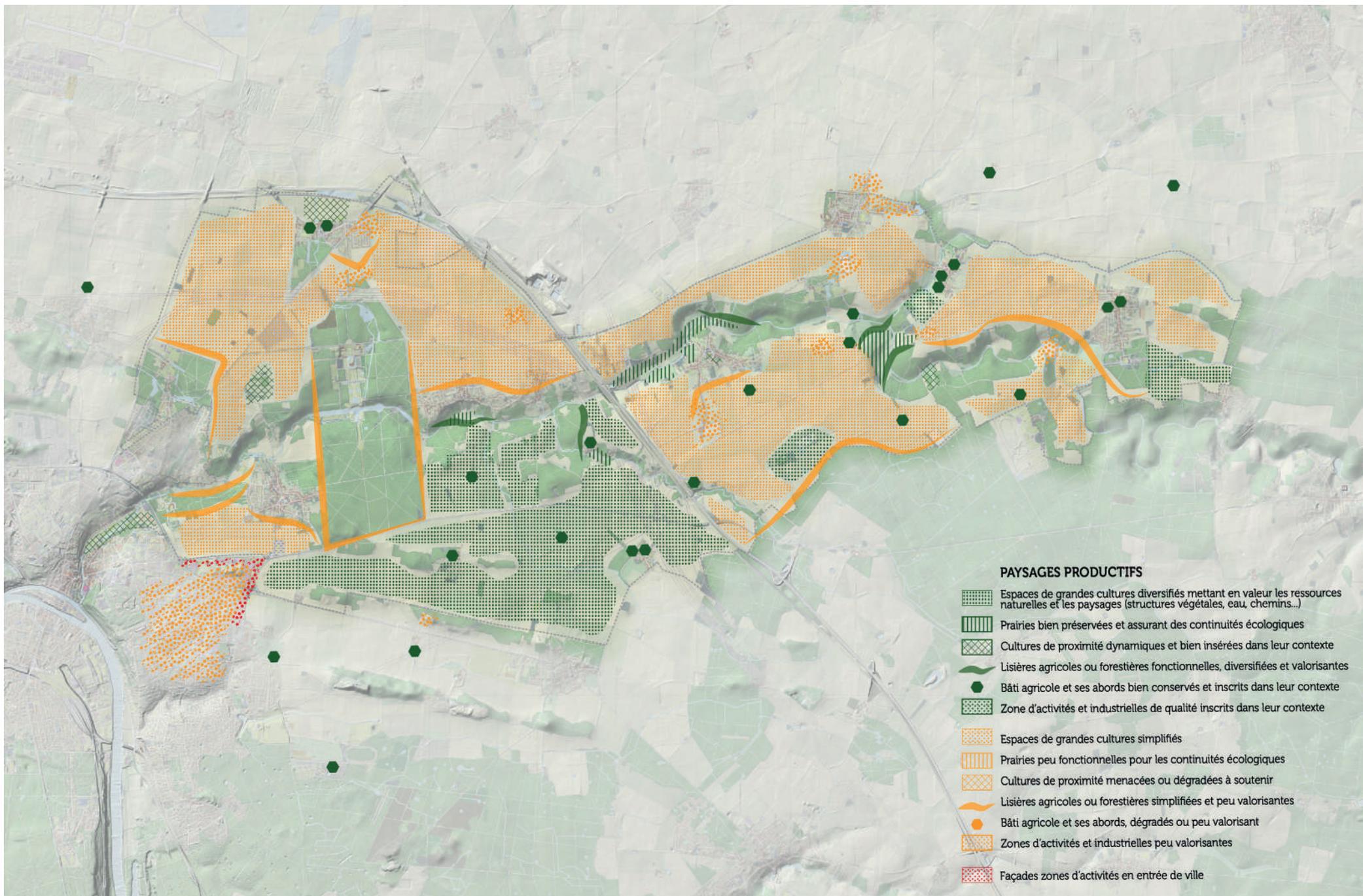
- **Faire connaître le patrimoine lié aux ressources du sol** (ex : anciens moulins, usines, puits de pétrole, carrières par la mise en place de cheminements et de supports pédagogiques)

- **Anticiper la mutation des activités** (ex : réhabilitation bâti industriel, source énergétique, etc.)

### 5/ Soutenir le développement d'activités économiques locales et résilientes

- **Soutenir et développer l'artisanat et les commerces** (ex : pallier à la vacance commerciale, fabrication alliant artisanat ancestrale et nouvelles technologies, etc.)

- **Développer une indépendance énergétique** (ex : panneaux photovoltaïques sur zones activités, exploitations agricoles, raffineries, etc.)



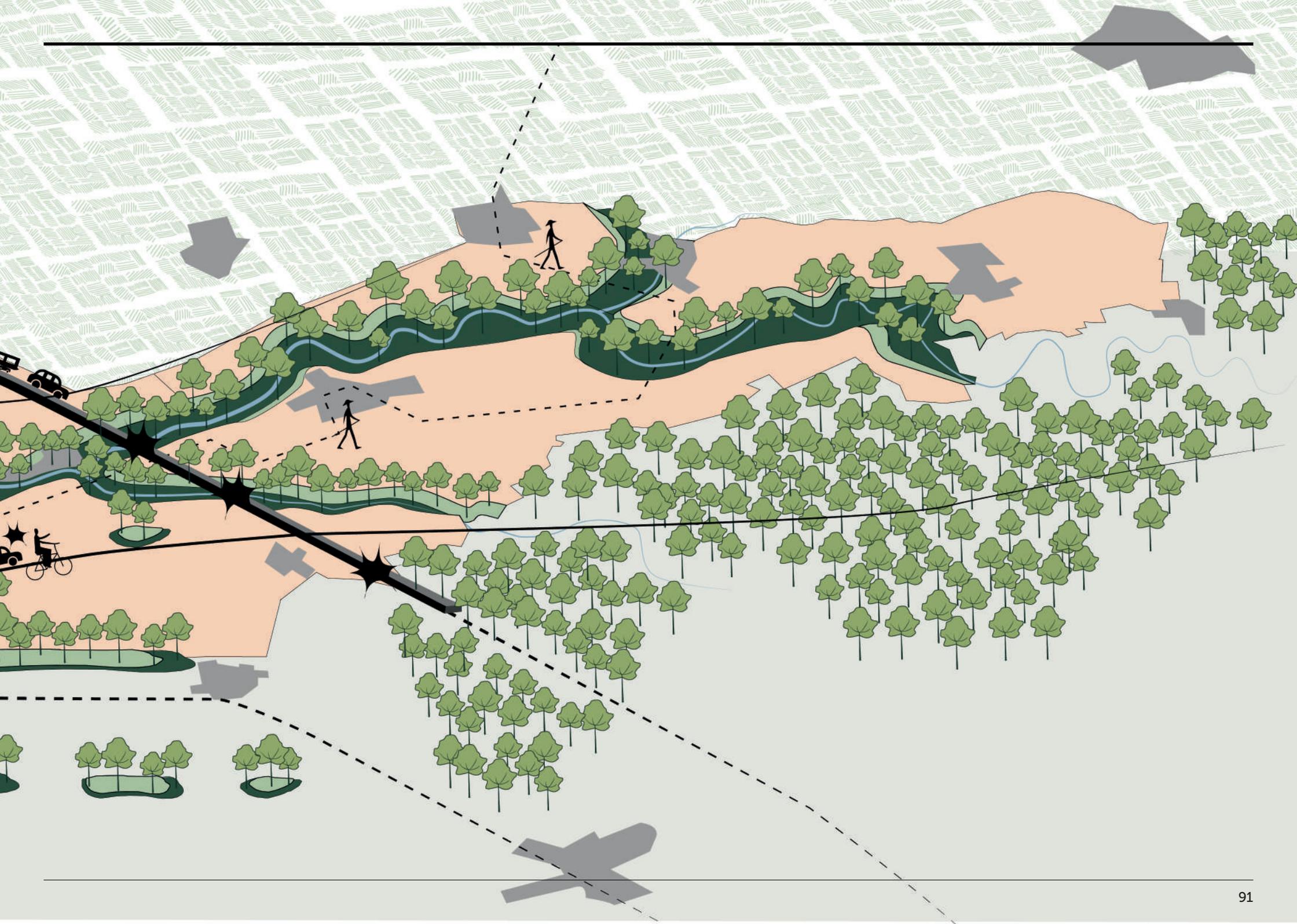
Carte des enjeux : paysages productifs

## 2.4 Paysages des mobilités

Les modes d'habitation et de production sur le territoire du Val d'Ancoeur sont intimement liés aux façons de s'y déplacer.

Cette dernière partie décrypte le réseau de déplacements qui s'est constitué au fil des siècles, selon des logiques techniques et technologiques successives. Il détaille une trame se caractérisant par trois niveaux et vitesses successives : un réseau rapide ne déservant le territoire, un réseau de routes secondaires pour les déplacements du quotidien et un réseau de chemins ruraux pour les loisirs.





## Un réseau hétérogène de voies rapides et de routes

### Un triple faisceau de voies rapides qui scinde le territoire

Le territoire est traversé selon une orientation Nord-Sud par trois axes de communication majeurs : la rocade de contournement de Melun, la ligne LGV Sud-Est et l'autoroute A5.

La portion Est de la rocade crée une première coupure et marque physiquement la transition entre la section urbaine de Melun et la section rurale de Maincy.

Le double faisceau d'envergure national que représente la LGV et l'A5 scinde le territoire en deux. Si l'A5 dessert le territoire avec une aire de péage au Nord à Saint Germain-Laxis et une entrée au Sud à Châtillon-la-Borde, la ligne TGV ne marque quant à elle l'arrêt.

De par l'intensité des flux qui les traversent et les logiques qui les ordonnent, ces axes forment des grandes coupures très peu perméables visuellement et physiquement pour l'homme ainsi que pour la faune, notamment les grands mammifères. Certains affluents de l'Ancoeur ont été fortement dégradés comme le ru de Bouisy ou le ru d'Andy.

Ils génèrent également d'importantes nuisances sonores et ne permettent guère d'avoir une lecture du territoire.



Frangissement de l'A5 et de la LGV sur le plateau, Blandy

### Un réseau de voies ferrées en périphérie du territoire et un réseau de bus peu fréquent

Le territoire bénéficie de la présence de la voie ferrée (gare de Melun à l'Ouest et gare de Mormant) assurant une connexion relativement rapide avec le cœur de l'agglomération parisienne. Située hors du périmètre d'étude, des réseaux de déplacements en modes doux sont en cours de réalisation afin d'assurer des intermodalités avec le reste du territoire + navette VLV à Vermeuil

Le réseau de bus (lignes 24 / 35 / 46 / 37 / 47) parcourant les routes du territoire et assurant notamment le ramassage scolaire est peu fréquent contraignant les habitants à l'usage de la voiture pour les trajets du quotidien.

### Un réseau de routes secondaires à l'usage de la voiture inscrit dans le paysage

Pour ce territoire majoritairement péri-rural, les pratiques et les modes de vie hérités de l'ère automobile semblent continuer de faire de cette dernière le moyen privilégié par les habitants pour leurs déplacements. + A5 payant : report sur les villages

Au delà des grandes infrastructures, le réseau viaire forme une trame de petites routes de qualités maillant le territoire en reliant



Route en fond de vallée, Champeaux

les villages entre eux, en embrassant les nombreuses situations offertes (inscription relief) par les vallées boisées et les plateaux cultivés et en offrant à la vue des visiteurs la diversité de ses paysages et de leur histoire.

Les routes sont régulièrement bordées d'alignements d'arbres remarquables marquant la hiérarchie de certaines voies ou la présence et l'accès à des domaines ou exploitations. Ces structures paysagères héritées de temps anciens caractérisent le territoire, marquant l'héritage du projet et de la présence royale (allées plantées prolongeant les perspectives des parcs et des jardins) mais également des pratiques agricoles plus ordinaires (alignement de fruitiers marquant les entrées des corps de ferme). La poursuite du programme de mise en valeur des routes départementales par des travaux de gestion et de replantation, conforte cette identité.

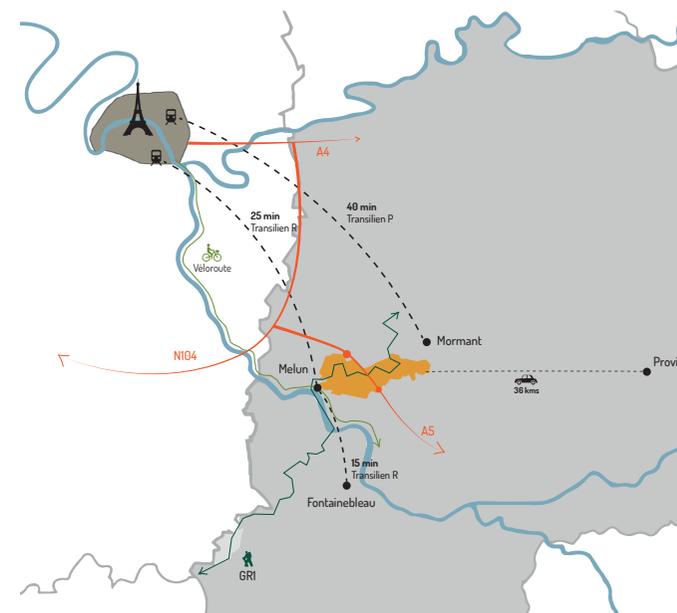
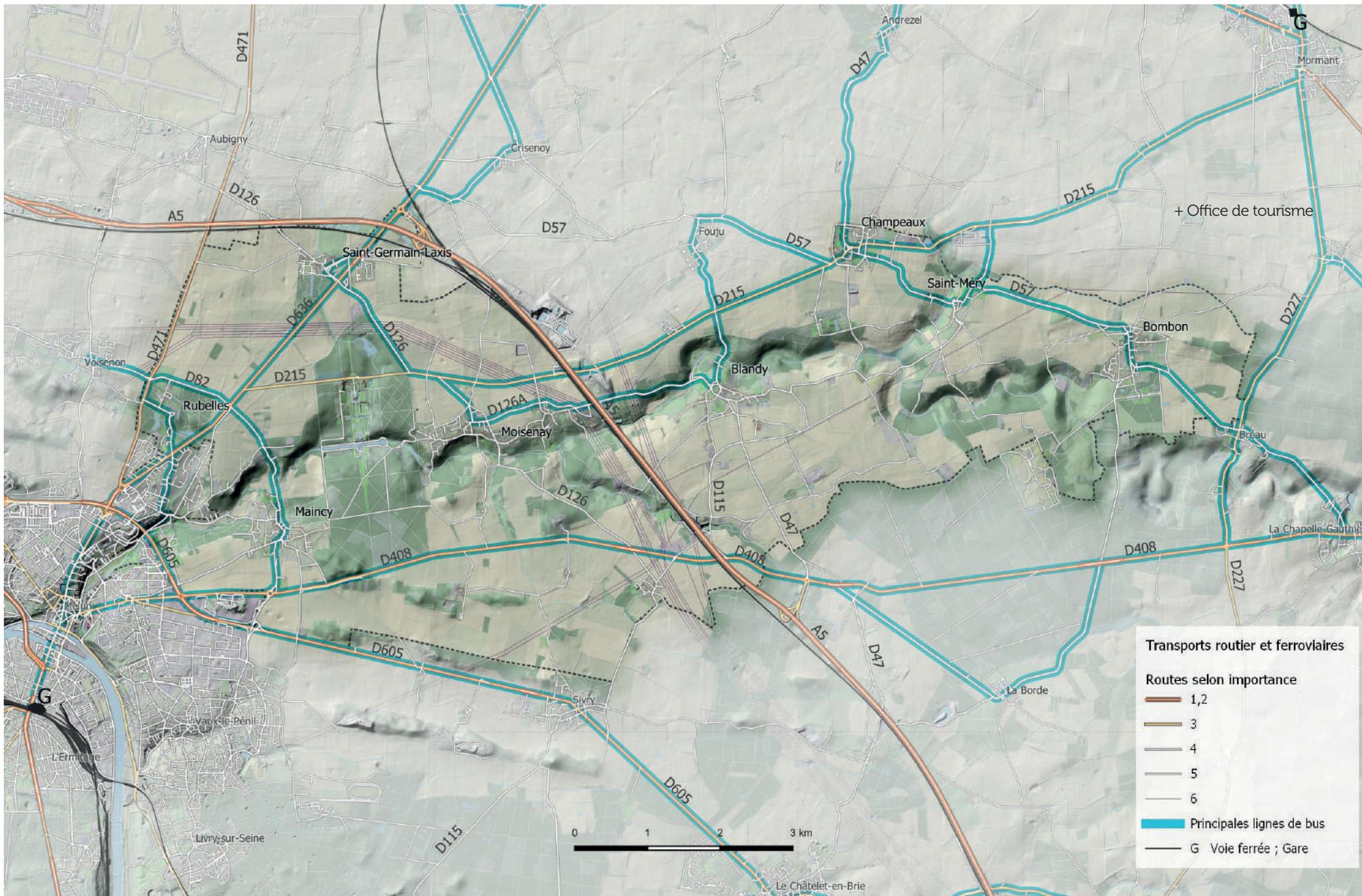


Schéma des différentes mobilités et temps de parcours



Carte des transports : routes, train, bus

### Des chemins ruraux du quotidien et des parcours à vocation touristique

#### Des sentiers reliant les espaces de vie du quotidien

Aux abords des villages et dans les espaces ouverts, les chemins ont un rôle et une organisation issus de logiques de proximité liées à l'exploitation agricole.

Accompagnant les fils d'eau, ils empruntent le plus souvent les tracés du parcellaire et soulignent des limites de propriétés.

+ Chemins agricoles traversant le plateau

#### La mise en place de sentiers à vocation touristique et le développement des activités de loisirs

Afin d'accompagner le développement touristique du territoire des parcours pédestres ont été créés ces dernières années dans plusieurs villages du territoire (Moisenay, Blandy, Saint Méry, Bombon, Sivry...). Ces parcours valorisant le patrimoine culturel, le fil d'eau et les points de vue sont agrémentés d'une signalétique dédiée et de mobiliers.

Ces boucles complètent la grande traversée du territoire, d'Ouest en Est, par le GR1 qui parcourt la vallée et les plateaux et relie

Melun à Champeaux en passant notamment devant l'entrée du domaine de Vaux-le-Vicomte ou la collégiale de Champeaux ainsi que les PR.

L'engouement pour la marche et la découverte du patrimoine culturel et naturel du territoire se traduit par la diversité de pratiques de loisirs : marches nordiques, pratique du canoë à la confluence, pratique de la pêche, circuits équestres. Le succès de la randonnée des 3 châteaux organisée chaque année par le département témoigne de cet engouement.

#### Des mobilités douces encore restreintes

Néanmoins, le maillage n'est pas continu et nécessite d'être renforcé (long Ancoeur). Les pistes cyclables peu aménagées et valorisées le long des départementales traduisent cet état.

- + Pistes cyclables dangereuses (RD 408) / partage de la voirie (effort rue de Melun)
- + Accès aux zones d'activités (chemin de la Madeleine, villaroche)
- + Eurovélo n°3



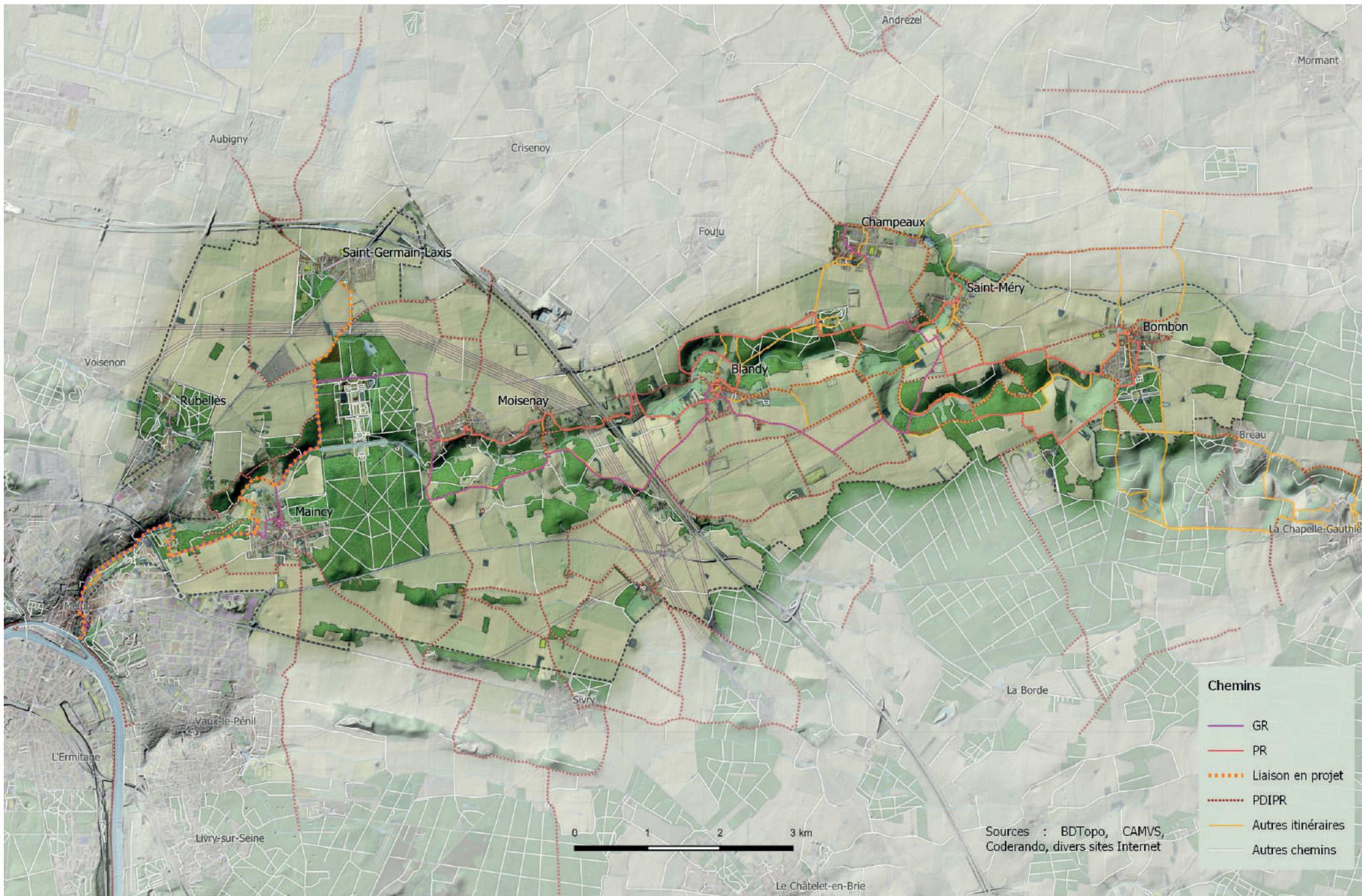
Chemin agricole, Champeaux



Balade autour du village avec point de vue, Blandy



GR1, Blandy



Carte des chemins (GR, PR) et pistes cyclables

### Hier / Aujourd'hui

#### **Des emprises fragilisées aux abords des routes départementales**

Parmi les processus d'évolution liés aux routes, l'un des plus marquants est sans doute l'apparition sur ce territoire de frange d'activités industrielles (centre d'enfouissement...) ainsi que du faisceau de lignes hautes tensions.

A l'instar de la RD 471 certaines routes départementales font également l'objet de nombreux dépôts sauvages

#### **Des déplacements alternatifs à la voiture peu valorisés pour les trajets quotidiens**

Certaines routes offrent d'ores et déjà un réseau d'itinéraires doux pour arpenter et découvrir le territoire.

Cependant, des efforts sont encore à poursuivre pour mettre en place des déplacements alternatifs à la voiture, le réseau de transports en commun reste peu développé avec une fréquence faible et les trajets de liaisons douces jusqu'aux gares peu valorisés alors qu'elles se situent à moins d'une dizaine de km. Ces gares sont le point de départ d'interconnection avec différentes lignes telle que le TZen 2 Carré Sénart-Melun ou le réseau de Seine et Marne Express.

L'ancien tramway qui reliait Verneuil l'étang à Melun avec une gare à Saint Germain Laxis et un passage sur la route des Trois moulins le long de l'Almont témoigne du champ des possibles. La mise en place d'une piste cyclable reliant Melun, Vaux-le-Vicomte jusqu'à Saint-Germain-Laxis en cours témoigne des actions en cours.

#### **Des entrées de sites et des sentiers pédestres sous pression**

L'accès aux sites remarquables se fait à partir d'un certain nombre de poches de stationnements constituant le point de départ de circuit de découverte. Subissant d'importantes variations saisonnières, ils n'ont généralement pas été conçus dans cette optique et ne permettent pas d'y répondre convenablement.

L'entrée du domaine de Vaux-le-Vicomte amorcée par l'alignement majestueux de platanes est défigurée par les stationnements le long de la RD215 à la belle saison. L'expérience de contournement du domaine n'est quant à elle guère valorisée.

Quelques points de ruptures jalonnent les déplacements comme le passage réduit à la sortie de Vaux-le-Vicomte et le franchissement de l'A5.

Les petits sentiers dans le fond vallée subissent quant à eux des conflits d'usages : la pression de la pratique de loisirs des quads apportant son lot de nuisance sonore et impactant les milieux, la période de la chasse, la privatisation de certaines sentes traversant les cultures.

#### **Une faible lisibilité et une dégradation des sites de compréhension du paysage**

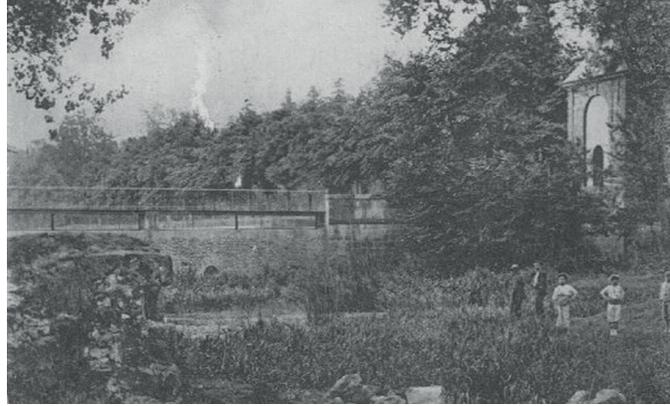
- + Lecture depuis A5 / RD par signalétique
- + Lecture éléments de patrimoines
- + Gués
- + Interruption cheminements

#### **Une continuité du fil d'eau fragilisé**

Morcelés et fragmentés, les abords des rivières et ruisseaux ne sont plus mis en valeur et ne s'offrent plus suffisamment comme supports d'usages de déplacements doux et de loisirs, en atteste le peu de chemins permettant de longer ces cours d'eau.



Promenade en bord de Seine, Vaux le Pénil



Gué de l'Almont, Maincy



Pratique du quad, Moisenay



Barques sur l'Almont au pré de Gaillardon, Melun



Gare de Melun, Melun



Aménagement de la piste cyclable, Melun



Ancien tramway reliant Melun à Verneuil l'étang



Infrastructures routières - Photo aérienne 1949 / 2017 (IGN) - Moisenay - Blandy



## Atouts



### Des routes et sentiers inscrits dans la géographie

Route reliant le château de Montjay à Bombon



### Un patrimoine bâti permettant la traversée de l'Ancoeur et l'accès à l'eau

Passage à gué et moulin de la Roue à Moisenay



### Des usages de loisirs à proximité des cours d'eau

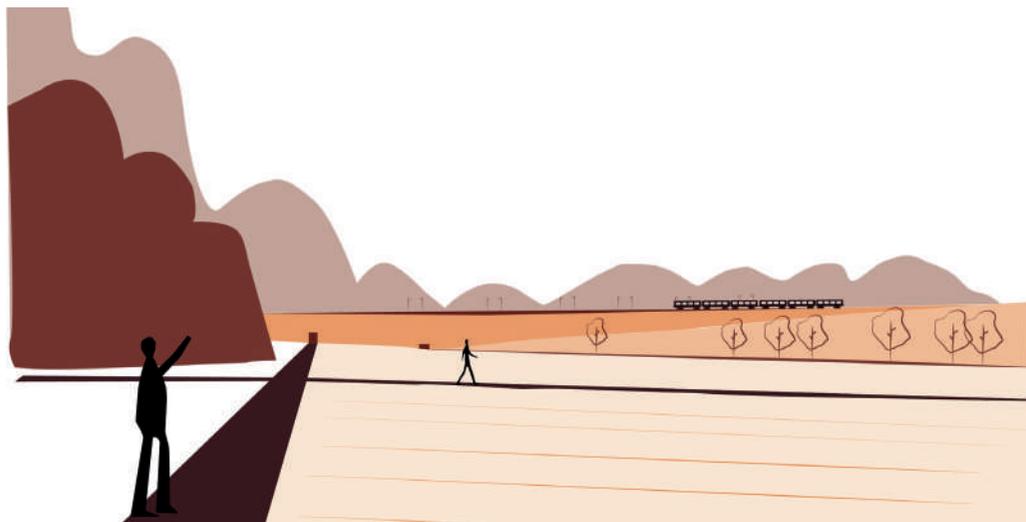
Confluence de l'Almont et de la Seine à Melun



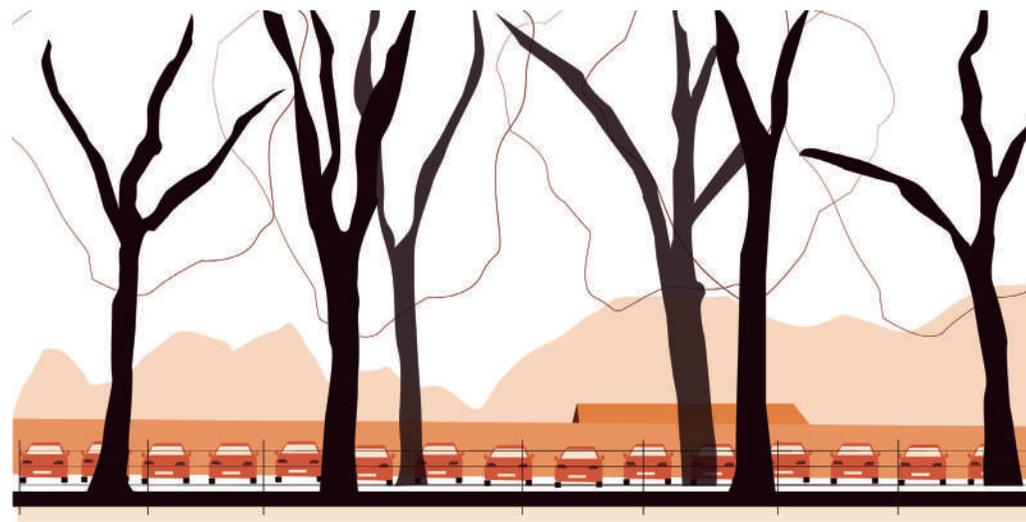
### Des balades aménagées autour des villages

Signalétique et banc près du moulin des Prés à Maincy

## Fragilités



**Un réseau de voies rapides créant des coupures physiques et visuelles**  
Passages du cheminement et du ru au niveau du talus de la voie ferrée à Moisenay



**Des entrées de site sous pression**  
Parking le long de la RD215 devant le domaine de Vaux-le-Vicomte à Maincy



**Des pistes cyclables non sécurisées aux abords des routes**  
Route de Nangis, RD 408 à Sivry-Courty

## Enjeux 4 : Des déplacements de qualités valorisant la découverte et pratique du territoire

### 1/ Préserver les routes et les infrastructures valorisant les paysages traversés

- **Préserver les routes paysages inscrits dans le relief et offrant des points de vue** (ex : route de Montjay)
- **Lutter contre la fragilisation des abords des RD** (ex : dépôts sauvages RD 471, centre enfouissement)
- **Limiter l'impact des grandes voies de circulation (physique et visuel) sur les paysages** (ex : talus, aires de péage, etc.)

### 2/ Favoriser les modes de déplacements alternatifs à l'usage individuel de la voiture

- **Assurer un maillage avec les transports collectifs existants et développer le réseau** (ex : gares périphériques à Melun et Mormant, Tzen2 Carré Sénart-Melun, Seine et Marne Express reliant les gares, parkings relais, aires de covoiturage, «rézopouce» du Gâtinais, navette Vaux le Vicomte à Verneuil-l'Étang, etc.)
- **Faciliter l'usage du vélo pour les itinéraires quotidiens (école, travail) en sécurisant et rendant confortable les itinéraires** (ex : parking à vélos, location de vélos, vitesse à 70 km/h, chaussée douce, borne électrique, etc.)

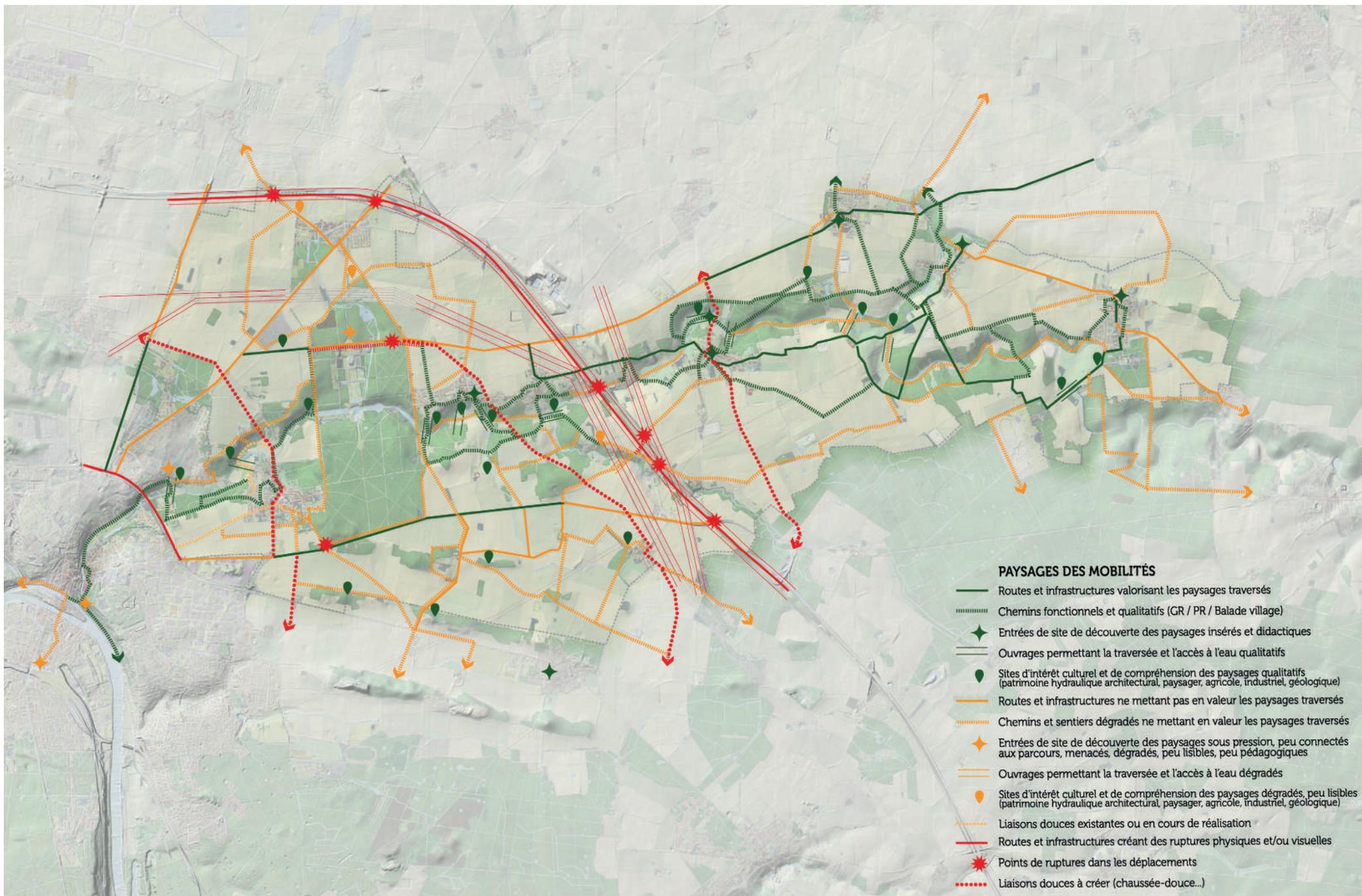
### 3/ Développer et relier les cheminements doux pour les trajets du quotidien et pour les loisirs par des itinéraires attractifs

- **Déployer un maillage des déplacements en vélos** (ex : long des routes départementales traversant la vallée, accès aux zones d'activités par chemin de la Madeleine à Maincy, interconnection Eurovélo n°3, quartier Rudy, rue des 3 moulins, rue Camille Flammarion, rue de Melun, voie verte, vers Bois le roi, vers Villaroche, etc.)
- **Assurer une continuité des circulations le long de l'Ancoeur, à proximité et à distance des berges** (ex : itinéraire afin de se rapprocher l'Ancoeur et ses rives, de la confluence à la source, valorisation du patrimoine bâti permettant la traversée et l'accès à l'eau)
- **Favoriser les circulations Nord / Sud** (ex : vers la forêt de Fontainebleau)
- **Assurer des liaisons douces entre les différents sites patrimoniaux pour renforcer leur attractivité** (ex : domaines, églises, patrimoine vernaculaire, industriel et hydraulique, etc.)
- **Valoriser les promenades existantes** (ex : balades villages, chemins agricoles traversant le plateau, office du tourisme, etc.)
- **Développer les circuits équestres** (ex : circuit en calèches)

- **Proposer une autre façon de découvrir le domaine de Vaux-le-Vicomte avant d'aller le visiter** (ex : cheminement autour du château par la plaine de la Croix Besnard, point dur : Nord (GR1), Sud (RD 408))

### 4/ Favoriser l'accueil du public aux abords des sites d'intérêts et gérer la fréquentation des visiteurs

- **Créer des entrées de site attractives et bien insérées dans le paysage**
- **Assurer la découverte du territoire par des aménagements et des outils de communication** (ex : signalétique, guide, équipement dédié)
- **Assurer une meilleure gestion des sentiers afin de limiter les conflits d'usage** (ex : période de chasse, privatisation sentes par agriculture à Sivry, pratiques bruyantes engins motorisés)
- **Accompagner le développement des pratiques de loisirs tournées vers la nature** (ex : marches nordiques à Bombon, canoé sur l'Almont, activité de pêche et de baignade au regard de la qualité de l'eau, etc.)
- **Développer des lieux d'accueil pour le tourisme vert** (ex : gîtes, aire de camping, camping car, etc.)



Carte des enjeux : paysages des mobilités

---

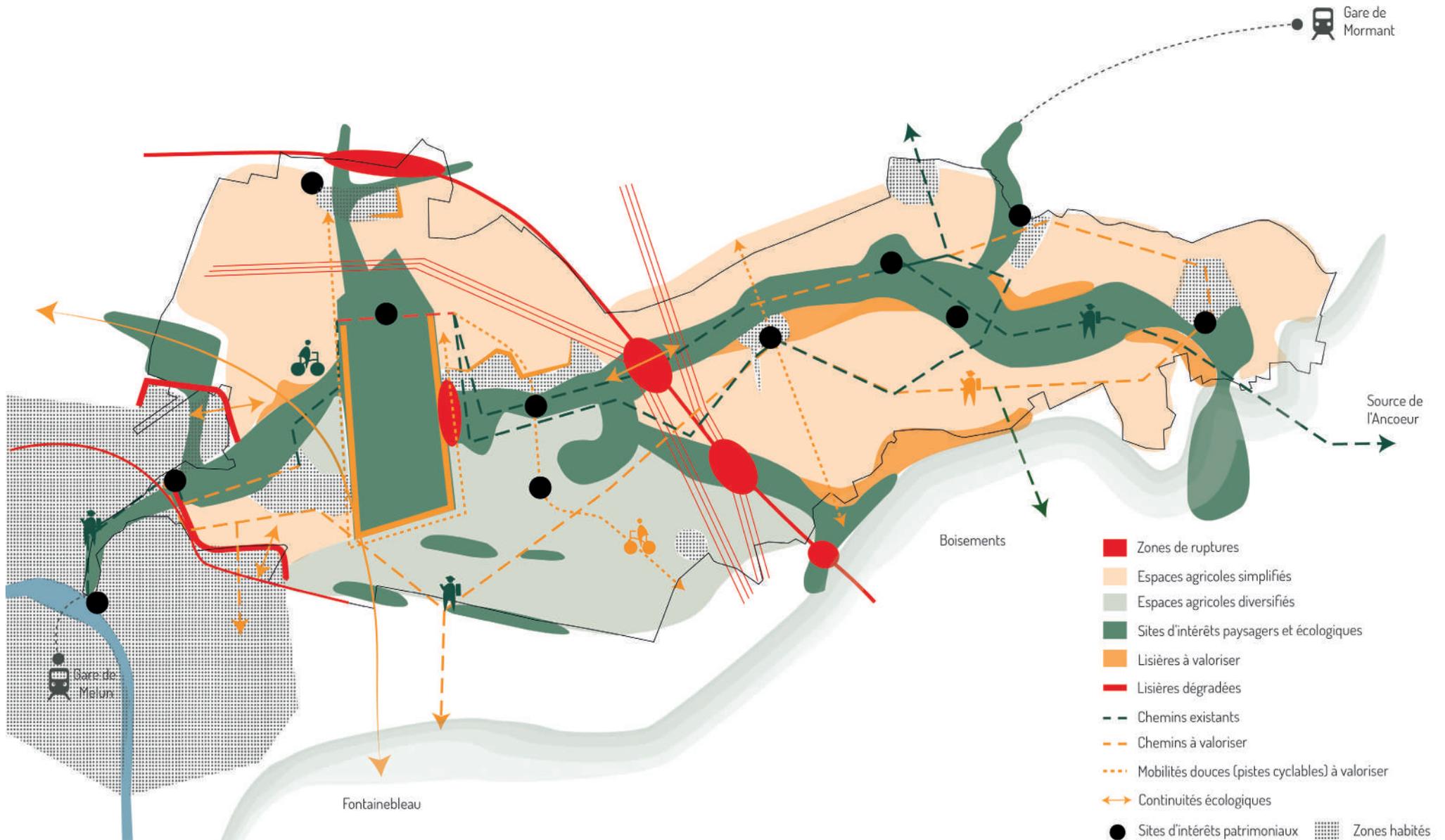
# 3.0

## Synthèse

—

Cette première étape traduit les différentes entités géographiques et paysagères mais aussi dynamiques d'installations de l'homme passées, présentes et futures qui fabriquent la diversité du territoire du Val d'Ancoeur.

Le diagnostic est le point de départ d'une démarche prospective visant à l'émergence d'un projet de territoire partagé autour d'une identité commune. Il s'agira de définir un projet de société résilient prenant en compte les enjeux de demain et ne dépendant pas uniquement de choix économiques et sociaux mono-spécifiques mais recherchant une transversalité des approches.



Carte de synthèse simplifiée des enjeux

---

## Sources & Crédits photographiques

### Bibliographie

- Atlas des paysages de Seine et Marne
- Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)
- Trame Verte et Bleue de la CCBRC (TVB)
- Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)
- Plan Local d'Urbanisme des différentes communes (PLU)
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
- Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération Melun Val de Seine (SCOT)
- Etudes touristiques
- Monographies communales de l'étude historique d'Isabelle Rambaud
- Notice explicative des activités pétrolières
- Dossier de classement UNESCO du domaine de Fontainebleau

### Crédit photographique

- Photographies : Sensomoto
- Photographies aériennes : CAUE 77
- Photographies anciennes : IGN Remonter le temps
- Cartes postales : Archives départementales de Seine et Marne